



La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 3894 - Mercredi 05 Juin 2024

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

*** Résultats de dépouillements : P. 3 à 41**

- *Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 36*

- *Résultats provisoires des régions P. 37 à 41*

*** Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 42 à 69**

- *Marchés de fournitures et services courants P. 42 à 56*

- *Marchés de travaux P. 57 à 61*

- *Marchés de prestations intellectuelles P. 62 à 69*

*** Avis d'Appels d'offres des régions : P. 70 à 77**

- *Marchés de fournitures et services courants P. 70*

- *Marchés de travaux P. 71 à 74*

- *Marchés de prestations intellectuelles P. 75 à 77*



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

FONDS NATIONAL POUR LA PROMOTION DU SPORT ET DES LOISIRS

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2024-01/FNPSL/DG/PRM DU 06 MAI 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET / CONSULTANT POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT DE LA SUBVENTION ACCORDEE AUX CLUBS DE FOOTBALL D1 ET D2 AU TITRE DE LA PERIODE ALLANT DE 2015 AU 29 FEVRIER 2024

Référence de la lettre d'ouverture et de délibération de plis : Lettre N°2024-135/FNPSL/DG/PRM du 16 mai 2024 ;
Note N°2024-008/FNPSL/DG/PRM du 17 mai 2024.

Référence de la publication de l'avis : QMP N°3878-3879 du mardi 14 et mercredi 15 mai 2024.

Nombre de plis reçus : deux (02)

Financement : Budget du FNPSL-exercice 2024

Date de délibération : mardi 21 mai 2024.

N°	Cabinet/Consultant	Classement	Observations
01	CEGESS	1 ^{er}	Retenu Le consultant dispose de onze (11) projets similaires
02	PERFORMANCE MARKETING	2 ^{ème}	Retenu Le consultant dispose de quatre (04) projets similaires

Selon la procédure de sélection et conformément aux dispositions de l'article 70 du décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 modificatif du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1^{er} février 2017 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de services publics les cabinets/consultants **CEGESS** et **PERFORMANCE MARKETING** sont retenus pour la suite de la procédure.

Résultats provisoires

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

Rectificatif du Quotidien n°3893 - Mardi 04 Juin 2024, page 28, portant sur le régime fiscal de l'attributaire

Réexamen du lot 03 de la Demande de prix à commande N°2023-00091/MEFP/SG/DMP du 29/09/2023 pour l'acquisition de consommables informatiques, de fourniture de bureau, fourniture diverses et de produit d'entretien au profit des structures du MEFP suivant **Décision N°2023-L0581/ARCOP/ORD du 30 novembre 2023.**

Référence de la publication de l'avis : Quotidien N° 3719 du Mercredi 04 Octobre 2023. Financement : Budget de l'Etat ; Exercice 2023.

Date de dépouillement : 12/10/2023 – Date du réexamen : 08/12/2023. Nombre de plis reçus : vingt-deux (22)

Soumissionnaires	Montant en FCFA HTVA		Montant en FCFA TTC LU		Observations
	LU	Corrigé	LU	Corrigé	
Lot 03 : acquisitions de fournitures de bureau au profit du Secrétariat Permanent du Comité de Politique (SP-CPF)					
TZ Construction	10 761 500	10 761 500	-----	-----	Non conforme : Pour défaut de proposition ferme et précise à l'item 21. Pour avoir sauté dans sa proposition technique les items 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58 et 59.
Qualité Construction International (QCI)	11 498 500	11 498 500	-----	-----	Non conforme : Pour défaut de proposition ferme et précise à l'item 21.
PLANETE SERVICES	13 068 220 Remise de 8%	13 370 000 Remise de 8%	15 420 500	14 398 552	Conforme : Erreur sur la quantité à l'item 16 (40 au lieu de 20); Erreur de sommation sous-total item 19 (800 000 au lieu de 600 000); Erreur sur la quantité à l'item 72 (10 au lieu de 15); La correction des erreurs entraine une variation à la hausse de 1,45%. Remise de 8% sur le montant HTVA corrigé.
EUREKA SERVICES Sarl	11 838 225	11 838 225	13 969 105	13 969 105	Conforme
LCB	10 552 870	10 259 970	12 452 387	12 106 765	Non conforme : Pour défaut de proposition ferme et précise à l'item 21.
GUESDELA	12 150 670	12 150 670	-----	-----	Non conforme : Pour défaut de proposition ferme et précise à l'item 21.
EZO-INTERNATIONAL Sarl	10 611 750	9 971 750	12 521 865	12 566 665	Non conforme : offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum (0,85M) qui est de 12 645 470 FCFA ; Correction de l'offre en tenant des articles exonérés de la TVA (item 47 et 48). Erreur sur la quantité de l'item 95 (100 au lieu de 20). Correction du montant total TTC entrainant une variation à la hausse de 0,35%.
CIPRES-W	12 275 500	12 026 000	-----	14 055 680	Conforme : Différence entre le montant en lettre (5500) et le montant en chiffre (55 000) au niveau de l'item 62. Correction du montant total entrainant une variation à la baisse de -2,05%.
SLCGB Sarl	12 664 500	11 864 500	14 944 110	14 800 110	Conforme : Correction de l'offre en tenant des articles exonérés de la TVA (item 47 et 48) entrainant une variation à la baisse de -0,97 %.
JEHO NISSI Sarl	10 487 915	10 487 915	12 375 740	12 375 740	Non conforme : offre anormalement basse car le montant de la soumission est inférieur au seuil minimum (0,85M) qui est de 12 645 470 FCFA
ATTRIBUTAIRE :	<p style="text-align: center;"><u>Au lieu de :</u></p> <p>Lot 3 : EUREKA SERVICE Sarl pour un montant HTVA douze millions quatre cent soixante-neuf mille sept cent cinquante (12 469 750) francs CFA et un montant TTC de quinze millions trois cent quatorze mille trois cent cinq (15 314 305) francs CFA soit une augmentation de quantité aux items 51 (de 5 à 10), item 54 (de 10 à 20), item 55 (de 20 à 30), item 60 (de 20 à 40), item 61 (de 20 à 40), item 63 (de 10 à 15), item 64 (de 20 à 30), item 67 (de 50 à 65), item 70 (de 15 à 20), item 71 (de 15 à 20), item 73 (de 07 à 12), item 74 (de 07 à 12), item 76 (de 100 à 120), item 77 (de 10 à 20), item 78 (de 10 à 20), item 79 (de 05 à 10), item 80 (de 05 à 10), item 83 (de 20 à 25), item 85 (de 75 à 100), item 88 (de 04 à 10), item 89 (de 50 à 65), item 90 (de 10 à 20) et item 91 (de 30 à 40) correspondant à un taux d'augmentation de 08,78% avec un délai d'exécution de vingt-un (21) jours.</p> <p style="text-align: center;"><u>Lire :</u></p> <p>Lot 3 : EUREKA SERVICE Sarl pour un montant HTVA douze millions quatre cent soixante-neuf mille sept cent cinquante (12 469 750) francs CFA soit une augmentation de quantité aux items 51 (de 5 à 10), item 54 (de 10 à 20), item 55 (de 20 à 30), item 60 (de 20 à 40), item 61 (de 20 à 40), item 63 (de 10 à 15), item 64 (de 20 à 30), item 67 (de 50 à 65), item 70 (de 15 à 20), item 71 (de 15 à 20), item 73 (de 07 à 12), item 74 (de 07 à 12), item 76 (de 100 à 120), item 77 (de 10 à 20), item 78 (de 10 à 20), item 79 (de 05 à 10), item 80 (de 05 à 10), item 83 (de 20 à 25), item 85 (de 75 à 100), item 88 (de 04 à 10), item 89 (de 50 à 65), item 90 (de 10 à 20) et item 91 (de 30 à 40) correspondant à un taux d'augmentation de 08,78% avec un délai d'exécution de vingt-un (21) jours.</p>				

Résultats provisoires

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BOGODOGO

DEMANDE DE PRIX N°2024-005/MSHP/SG/CHU-B/DG/DMP DU 20 MARS 2024 POUR L'ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BOGODOGO
 FINANCEMENT : BUDGET DE CHU-B « EXERCICE 2024 » - DATE DE DEPOUILLEMENT : 20 mars 2024
 NOMBRE DE PLIS RECU : 11 - NOMBRE DE LOTS : 01
 REFERENCE DE LA PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien des marchés publics : N°2985-2986 du jeudi 10 et vendredi 11 décembre 2020

N°	Nom du soumissionnaire	Montant en FCFA HT		Montant en FCFA TTC		Observations
		Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	
01	ETABLISSEMENT KM DISTRIBUTION	30 180 000	30 180 000	35 612 400	35 612 400	Conforme 1 ^{er}
02	GLOBAL SAMY SARL	--	30 951 000	36 531 030	36 522 180	Conforme 2 ^{ème} La variation de l'offre de GLOBAL SAMY SARL est due à une erreur à l'item 4 du montant en lettre (175 000) # en chiffre (175 500). La variation est de - 0, 024%.
03	LEADER ET SERVICE	--	--	39 990 200	--	Non conforme - Item 1 : Les spécifications techniques proposées ne sont pas conformes à l'image du prospectus présentée (équipé d'un compartiment pour l'unité centrale et une porte claviers équipés de rails) ; - Item 2 : Les images du prospectus présentent deux bureaux distincts non accommodables. Le dossier demande un bureau et un retour ; - Item 11.7 : les dimensions proposées dans les spécifications techniques (hauteur de 180 cm) ne sont pas conformes à celles du prospectus présentée (hauteur 200 cm) ; - Item 12.3 : Absence de choix ferme (environ 35cm) ; - Item 14.1 : Les spécifications techniques proposées ne sont pas conformes à l'image du prospectus présentée (banc sans dossier). Le dossier demande un banc avec assises et dossier en planche de 30/4 cm.
04	SOSAMAF	30 556 000	--	--	--	Non conforme - Item 1 : Les spécifications techniques proposées ne sont pas conformes à l'image du prospectus présentée (équipé d'un compartiment pour l'unité centrale et une porte claviers équipés de rails) ; - Item 2 : Les images du prospectus présentent deux bureaux distincts non accommodables. Le dossier demande un bureau et un retour ; - Item 11.7 : les dimensions proposées dans les spécifications techniques (hauteur de 180 cm) ne sont pas conformes à celles du prospectus présentée (hauteur 200 cm) ; - Item 12.3 : Absence de proposition ferme (environ 35 cm et au moins 100kg) ; - Item 14.1 : Les spécifications techniques proposées ne sont pas conformes à l'image du prospectus présentée (banc sans dossier). Le dossier demande un banc avec assises et dossier en planche de 30/4 cm.
05	IMPACT AFRIQUE SARL	--	--	35 529 800	--	Non conforme -- Item 1 : Les spécifications techniques proposées ne sont pas conformes à l'image du prospectus présentée (équipé d'un compartiment pour l'unité centrale et une porte claviers équipés de rails) ; - Item 2 : Les images du prospectus présentent deux bureaux distincts non accommodables. Le dossier demande un bureau et un retour ; - Item 11.7 : les dimensions proposées dans les spécifications techniques (hauteur de 180 cm) ne sont pas conformes à celles du prospectus présentée (hauteur 200 cm) ; - Item 12.3 : Absence de proposition ferme (environ 35cm) ; - Item 14.1 : Les spécifications techniques proposées ne sont pas conformes à l'image du prospectus présentée (banc sans dossier). Le dossier demande un banc avec assises et dossier en planche de 30/4 cm.

Résultats provisoires

06	AMG SARL	--	--	36 125 700	--	<p>Non conforme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Item 3.3 : Ossature en tube carré lourd de 30*2 mm avec embouts plastiques forte adhésion non proposé dans les spécifications techniques ; - Item 7.3 : Absence de proposition ferme (15 mm au moins) ; - Item 12.3 : Absence de proposition ferme (environ 35 cm et au moins 100kg) ;
07	K.E-DISTRIBUTION	--	--	41 990 300	--	<p>Non conforme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Item 7.3 et 8.3 : En bois contre-plaqué de 15mm non proposé. Le dossier demande du bois contre-plaqué de 15mm au moins ; - Item 12.5 : Les spécifications techniques proposées ne sont pas conformes à l'image du prospectus présentée (tabouret sans dossier) Le dossier demande un tabouret avec assises UP 40cmX40cm et dossier UH 40cm x 30 cm ; - Item 12.3 : Absence de proposition ferme (environ 35 cm et au moins 100kg).
08	GROUP HUSNA SARL	--	--	44 556 800	--	<p>Non conforme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Item 4.3, 5.3, 6.3, 7.6, 8.6 et 16.1: Choix de couleur non proposé (couleur noire, marron ou beige à préciser); - Item 7.3 et 7.4 : absence de proposition ferme (20 mm au moins et entre 94° et 115°) - Item 8.3 et 8.4 : absence de proposition ferme (en bois contre-plaqué de 20mm au moins et entre 94° et 115°) ; - Item 10 à 15 : les spécifications techniques non proposées ; - Item 1 à 17 : les prospectus demandés non fournis.
09	AÏMANE FAWAZE ET FRERES (A2FF)	33 131 100	--	--	--	<p>Non conforme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Item 2 : * Les spécifications techniques proposées ne sont pas conformes à l'image des prospectus présentée. Le dispositif du bureau principal (caisson à droite) ne permet pas l'utilisation adéquate du bureau retour; * Absence de choix ferme sur les deux images (2 images du bureau principal avec l'une un caisson à droite et l'autre à gauche ; 2 images du bureau retour avec l'une un compartiment pour l'unité centrale à droite et l'autre à gauche). Le dossier demande un compartiment pour l'unité centrale à droite.
10	SAK SEY SARL	--	--	35 317 400	--	<p>Non conforme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Item 1 : Les spécifications techniques proposées ne sont pas conformes à l'image du prospectus présentée (équipé d'un compartiment pour l'unité centrale et une porte claviers équipés de rails) ; - Item 12.3 : Absence de proposition ferme (environ 35 cm et au moins 100kg) ; - Item 14.1 : Les spécifications techniques proposées ne sont pas conformes à l'image du prospectus présentée (banc sans dossier). <p>Le dossier demande un banc avec assises et dossier en planche de 30/4 cm.</p>
11	EXCLUSIVA-BF	--	--	36 485 000	--	<p>Non conforme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Item 1 : Les spécifications techniques proposées ne sont pas conformes à l'image du prospectus présentée (équipé d'un compartiment pour l'unité centrale et une porte claviers équipés de rails) ; - Item 7.3 et 7.4 : absence de proposition ferme (20 mm au moins et entre 94° et 115°) ; - Item 12.5 : Les spécifications techniques proposées ne sont pas conformes à l'image du prospectus présentée (tabouret sans dossier). Le dossier demande un tabouret avec assises UP 40cmX40cm et dossier UH 40cm x 30 cm ; - Item 12.3 : Absence de proposition ferme (environ 35 cm et au moins 100kg) ; - Item 14.1 : Les spécifications techniques proposées ne sont pas conformes à l'image du prospectus présentée (banc sans dossier). Le dossier demande un banc avec assises et dossier en planche de 30/4 cm.
ATTRIBUTAIRE : ETABLISSEMENT KM DISTRIBUTION		<p>Pour un montant de quarante millions neuf cent vingt-deux mille quatre cents (40 922 400) Francs CFA TTC avec une augmentation des quantités aux items 4, 8, 10, 14, et 15 pour un taux de variation de 14,91% pour tenir compte de l'évolution des besoins de l'administration. Le délai d'exécution est de vingt et un (21) jours.</p>				

Résultats provisoires

Appel d'OFFRES OUVERT ACCELERE N°2024-014/MSHP/SG/CHU-B/DG/DMP DU 02 MAI 2024 POUR L'ENTRETIEN ET LA REPARATION DE LA CHAINE DE FROID AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BOGODOGO						
FINANCEMENT : BUDGET DU CHU-B « EXERCICE 2024 » - DATE DE DEPOUILLEMENT : 28 mai 2024						
NOMBRE DE PLIS RECU : 01 - NOMBRE DE LOTS : 02						
REFERENCE DE LA PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien des marchés publics : N°3878 et 3879 du mardi et 14 et mercredi 15 mai 2024						
MONTANT DU BUDGET PREVISIONNEL : 28 000 000 F CFA TTC						
N°	Nom du soumissionnaire	Montant en FCFA HT		Montant en FCFA TTC		Observations
		Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	
1	ETABLISSEMENT ZAIDA ET FRERES (EZF)	Min : 8 136 000 Max: 12 972 000 Avec un rabais offert de 7%	--	--	--	<p>Non conforme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dispositions de la lettre de soumission en son point (e), font appel à la clause 14 des instructions aux candidats, relatives à la période de validité de l'offre ; celles du dossier sont relatives aux prix de l'offre et rabais ; - Les dispositions de la lettre de soumission en son point (e), font appel à la clause 16 des instructions aux candidats ; relatives à la date limite fixée pour la remise des offres ; celles du dossier sont relatives aux documents attestant que le candidat est admis à concourir ; - Les dispositions de la lettre de soumission en son point (g), font appel à la clause 3.2 des instructions aux candidats relatives aux conditions d'exclusion ; celles du dossier sont relatives aux irrégularités commises et aux sanctions à l'encontre de l'autorité contractante ; - Les dispositions de la lettre de soumission en son point (h), font appel à la clause 3.3 des instructions aux candidats relatives à la situation de conflit d'intérêt ; celles du dossier sont relatives à la fraude et à la corruption.
		Min : 3 813 000 Max: 7 262 000 Avec un rabais offert de 6%	--	--	--	<p>Non conforme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Item2 : Les spécifications techniques proposées (module d'alimentation de l'unité extérieure de climatiseur central) ne sont pas conformes au prospectus fourni (l'unité extérieure de climatiseur) ; - Item5 : Les spécifications techniques proposées (carte de commande pour évaporateur de climatiseur central) ne sont pas conformes au prospectus fourni (compresseurs de climatiseur) ; - Les dispositions de la lettre de soumission en son point (e), font appel à la clause 14 des instructions aux candidats, relatives à la période de validité de l'offre ; celles du dossier sont relatives aux prix de l'offre et rabais ; - Les dispositions de la lettre de soumission en son point (e), font appel à la clause 16 des instructions aux candidats ; relatives à la date limite fixée pour la remise des offres ; celles du dossier sont relatives aux documents attestant que le candidat est admis à concourir ; - Les dispositions de la lettre de soumission en son point (g), font appel à la clause 3.2 des instructions aux candidats relatives aux conditions d'exclusion ; celles du dossier sont relatives aux irrégularités commises et aux sanctions à l'encontre de l'autorité contractante ; - Les dispositions de la lettre de soumission en son point (h), font appel à la clause 3.3 des instructions aux candidats relatives à la situation de conflit d'intérêt ; celles du dossier sont relatives à la fraude et à la corruption.

ATTRIBUTAIRE : _____ NEANT _____

• Infructueux pour absence d'offres conformes.

Résultats provisoires

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PEDIATRIQUE CHARLES DE GAULLE – CHUP-CDG

RECTIFICATIF

pour erreur sur le montant HTVA attribué dans les résultats de la demande de prix N°2024-03/MSHP/SG/CHUP-CDG/DG/DMP du 04 mars 2024 pour l'acquisition de produits d'entretien et de nettoyage au profit du CHUP-CDG (lot2) publiés dans le quotidien des marchés publics N°3843 du mardi 26 mars 2024, page 4.

Demande de prix N°2024-03/MSHP/SG/CHUP-CDG/DG/DMP du 04 mars 2024 pour l'acquisition de produits d'entretien et de nettoyage au profit du CHUP-CDG - Publication : Quotidien des Marchés Publics N°3830-3831 du jeudi 07 au vendredi 08 mars 2024

Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : jeudi 14 mars 2024 - Nombre de plis reçus : 05

Financement : budget CHUP-CDG, Gestion 2024

Référence de la lettre d'invitation de la CAM : N°2024-002/MSHP/SG/CHUP-CDG/DG/DMP du 11/03/2024

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Rang	Observations
Lot2 : Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage spécifiques au profit du CHUP-CDG				
TRUST CONSULTING GROUP	HT : TTC : 7 976 800	HT : 6 760 000 TTC : 7 976 800	2è	Non conforme -AJE, CNSS, DRTSS, AIRC et CNF non fournis.
GUESDELA MULTI-SERVICES	HT : 6 385 000 TTC :	HT : 6 385 000 TTC : 7 534 300	1er	Conforme
ATTRIBUTAIRE	LOT2 : GUESDELA MULTI-SERVICES pour un montant de sept millions trois cent vingt mille (7 320 000) Francs CFA HTVA et un montant de huit millions six cent trente-sept mille six cents (8 637 600) Francs CFA TTC après une augmentation des quantités aux items 1 et 2 qui passent respectivement de 38 et 30 à 45 et 40. D'où une variation de 14,64% de l'offre financière corrigée soit neuf cent trente-cinq mille (935 000) francs CFA HTVA et un million cent trois mille trois cents (1 103 300) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.			

Demande de prix N°2024-06/MSHP/SG/CHUP-CDG/DG/DMP du 07 mai 2024 pour l'achat de produits alimentaires au profit du CHUP-CDG.

Publication : Quotidien des Marchés Publics N°3877 du lundi 13/05/2024 - Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : jeudi 23 mai 2024

Nombre de plis reçus : 5 - Financement : budget CHUP-CDG, Gestion 2024

Référence de la lettre d'invitation de la CAM : N°2024-015/MSHP/SG/CHUP-CDG/DG/DMP du 20/05/2024

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Rang	Observations
LOT 1 : Achat de produits alimentaires destinés aux menus spéciaux du CHUP-CDG				
PLANETE SERVICES	HT : TTC : 9 487 600	HT : 8 422 425 TTC : 9 392 724	1er	Conforme -Les items 5 et 6 sont exonérés de la TVA. -Remise de 1% sur le montant HTVA dans la lettre de soumission.
LIVING BUSINESS SARL	HT : 6 400 600 TTC :	HT : 6 400 600 TTC : 7 448 461	-	Non conforme - Aucune pièce administrative fournie. -Les items 5 et 6 sont exonérés de la TVA. - Offre financière anormalement basse 7 737 960 ≤ X ≤ 10 469 004 F CFA TTC.
LASSISSI SARL	HT : 8 645 000 TTC :	HT : 8 645 000 TTC : 9 639 770	2è	Conforme Les items 5 et 6 sont exonérés de la TVA.
GENERAL TRADING CENTER INTER (GTCI) SARL	HT : 6 835 000 TTC :	HT : 6 835 000 TTC : 7 553 866	-	Non conforme -Les items 5 et 6 sont exonérés de la TVA. - Offre financière anormalement basse 7 737 960 ≤ X ≤ 10 469 004 F CFA TTC.
ATTRIBUTAIRE	LOT1 : PLANETE SERVICES pour un montant de huit millions quatre cent vingt-cinq (8 422 425) francs CFA HTVA et neuf millions trois cent quatre-vingt-deux mille sept cent vingt-quatre (9 392 724) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.			
LOT 2 : Achat de lait pour le service d'imagerie du CHUP-CDG				
PLANETE SERVICES	HT : 6 642 000 TTC :	HT : 6 576 580 TTC :	3è	Conforme - Remise de 1% sur le montant HTVA dans la lettre de soumission.
LIVING BUSINESS SARL	HT : 4 722 052 TTC :	HT : 4 722 052 TTC :	-	Non conforme - Aucune pièce administrative fournie. - Offre financière anormalement basse 5 561 859 ≤ X ≤ 7 524 868 F CFA HTVA.
LASSISSI SARL	HT : 6 560 000 TTC :	HT : 6 560 000 TTC :	2è	Conforme
GENERAL TRADING CENTER INTER (GTCI) SARL	HT : 5 576 000 TTC :	HT : 5 576 000 TTC :	1er	Conforme
ATTRIBUTAIRE	LOT2 : GENERAL TRADING CENTER INTER (GTCI) SARL pour un montant de six millions trois cent quatre-vingt-deux mille (6 392 000) francs CFA HTVA après une augmentation de quantité à l'item 1 qui passe de 82 à 94. D'où une variation de 14,63% de l'offre financière corrigée soit huit cent seize mille (816 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.			

Demande de prix N°2024-07/MSHP/SG/CHUP-CDG/DG/DMP du 10 mai 2024 pour la fourniture de pièces d'entretien au profit du CHUP-CDG.

Publication : Quotidien des Marchés Publics N°3880 du jeudi 16/05/2024 - Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : vendredi 24 mai 2024

Nombre de plis reçus : 7 - Financement : budget CHUP-CDG, Gestion 2024

Référence de la lettre d'invitation de la CAM : N°2024-016/MSHP/SG/CHUP-CDG/DG/DMP du 20/05/2024

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Rang	Observations
LOT 1 : Fourniture de pièces d'entretien des appareils biomédicaux au profit du CHUP-CDG				
TRUST CONSULTING GROUP	HT : TTC : 7 373 820	HT : 6 249 000 TTC : 7 373 820	-	Non conforme - Offre financière anormalement basse 7 416 855 ≤ X ≤ 10 034 569 F CFA TTC.

Résultats provisoires

FAT-SOUM GROUPE SARL	HT : 7 270 000 TTC : 8 578 600	HT : 7 270 000 TTC : 8 578 600	1er	Conforme
CAPELEC SARL	HT : 7 619 000 TTC : 8 990 420	HT : 7 619 000 TTC : 8 990 420	2è	Conforme
ATTRIBUTAIRE	LOT1 : FAT-SOUM GROUPE SARL pour un montant de huit millions cinq cent soixante-dix mille six cents (8 578 600) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.			
Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Rang	Observations
LOT 2 : Fourniture de petits matériels électriques au profit du CHUP-CDG				
AZARIEL-SERVICE	HT : TTC : 9 145 590	HT : 7 588 500 TTC : 8 954 430	3è	Conforme Discordance entre les montants en lettres quatre mille cinq cents (4 500) et les montants en chiffres 45 000 sur le bordereau des prix unitaires aux items 21 et 37. Les montants en lettres priment, d'où une variation de -2,09% de l'offre financière lue..
TRUST CONSULTING GROUP	HT : TTC : 7 581 500	HT : 6 425 000 TTC : 7 581 500	1er	Conforme
IMA TECHNOLOGIES SARL	HT : 6 440 605 TTC :	HT : 6 440 605 TTC : 7 599 914	2è	Conforme
EZR	HT : 6 111 000 TTC :	HT : 6 144 000 TTC : 7 249 920	-	Non conforme - Erreur de sommation sur le montant total HTVA : 6 144 000 au lieu de 6 111 000. D'où une variation de +0,54% de l'offre financière lue. - Offre financière anormalement basse 5 561 859 ≤ X ≤ 7 524 868 F CFA HTVA.
ATTRIBUTAIRE	LOT2 : TRUST CONSULTING GROUP pour un montant de huit millions sept cent seize mille six cent soixante (8 716 660) francs CFA TTC après une augmentation des quantités aux items 1, 10, 12, 32,33 et 35 qui passent respectivement de 2, 10, 380, 1, 1 et 200 à 30, 20, 450, 2, 2 et 250. D'où une variation de 14,97% du montant de l'offre financière corrigée soit un million cent trente-cinq mille cent soixante (1 135 160) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.			
Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Rang	Observations
LOT 3 : Fourniture de matériel pour la plomberie au profit du CHUP-CDG				
LEOUL	Mini HT : 3 278 000 Mini TTC : Maxi HT : 4 180 000 Maxi TTC :	Mini HT : 3 277 505 Mini TTC : 3 867 456 Maxi HT : 4 182 505 Maxi TTC : 4 935 356	1er	Conforme Discordance entre le montant en lettres six mille cinq (6 005) et le montant en chiffres 6 500 sur le bordereau des prix unitaires à l'item 74. Le montant en lettres prime, d'où une variation de -0,02% sur le montant minimum et de +0,06% sur le montant maximum de l'offre financière lue.
TRUST CONSULTING GROUP	Mini HT : Mini TTC : 2 809 226 Maxi HT : Maxi TTC : 4 593 681	-	-	Non conforme Le bordereau des prix unitaires n'est pas conforme au modèle du dossier : il propose deux (2) prix unitaires dont un minimum et un maximum pour chaque item au lieu d'un prix unitaire fixe par item.
ATTRIBUTAIRE	LOT3 : LEOUL pour un montant minimum de trois millions deux cent soixante-dix-sept mille cinq cent cinq (3 277 505) francs CFA HTVA et un montant maximum de quatre millions cent quatre-vingt-deux mille cinq cent cinq (4 182 505) francs CFA HTVA avec pour délai d'exécution l'année budgétaire 2024 et trente (30) jours par commande.			

MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Demande de Proposition Allégée n°2023-001/MEMC/SG/DMP du 11 août 2023 relative au recrutement d'une agence de communication pour assurer la couverture médiatique des activités du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrieres.

Référence publication de la MI : Quotidien N° 3655 du jeudi 06 juillet 2023 - Financement : Fonds d'équipement, gestion 2023

Méthode de sélection : Moindre Coût - Date de dépouillement : 20 juillet 2023 ; Nombres de soumissionnaires : onze (11)

Date de délibération : 27 juillet 2023 - Référence publication des résultats de la MI : Quotidien N° 3680 du jeudi 10 août 2023

Nombre d'agences retenues sur la liste restreinte : 03 - Nombre d'agences ayant soumise des propositions : 03

Date d'ouverture et de délibération : 21 août 2023

Nom des consultants	Evaluation technique		Evaluation financière			Observation
	Scores S(t)	Classement	Montants lus TTC	Montant évalués TTC	Classement	
AGENCE CRAC	88,60	1 ^{er}	24 628 700	24 091 800	1 ^{er}	variation totale de -536 900
GROUPEMENT : GPS SARL/AUDACYS	88,00	2 ^{ème}	29 854 000	29 854 000	3 ^{ème}	RAS
ACE-DEVELOPPEMENT SYNERGIE	86,80	3 ^{ème}	24 190 000	24 190 000	2 ^{ème}	RAS
Conclusion	Conformément à l'article 17.6 des Instructions aux Consultants (IC) de la Demande de Propositions, l'Agence de communication CRAC est retenue pour la négociation du contrat.					

Résultats provisoires

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Appel d'offres international n°2023-013/MESRI/SG/DMP du 12/12/2023 pour l'acquisition et l'installation d'équipements de travaux pratiques et de travaux dirigés au profit de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou, l'Université de Fada N'gourma, l'Université de Dédougou, l'Université de Ouahigouya et l'Université Nazi BONI.

Date de publication: 23/02/2024, revue n°3821, date d'ouverture 9/04/2024, date de deliberation: 27-05-2024, nombre de plis: 09

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement Montant(s) TTC en FCFA	Prix de l'offre corrigé Montant(s) en HTVA et en TTC en FCFA	Prix de l'offre ajustée après application des frais de transport et de formation	Observations	Rang
Lot 1 : Ecole Polytechnique de Ouagadougou					
FASO IMB SARL	115 552 680	115 552 680	115 552 680	<p>Item 1 et 7 : Prospectus non conforme</p> <p>Item 7 : -absence de précision de la capacité du réservoir dans le prospectus</p> <p style="text-align: center;">Substantiellement conforme</p>	1^{er}
SGE SARL	142 290 595	142 290 595	156 450 595	<p>Item 1 et 7 : Prospectus non conforme</p> <p>Item 7 : -absence de précision de la capacité du réservoir dans le prospectus.</p> <p style="text-align: center;">Substantiellement conforme</p>	2^{ème}
GROUPEMENT GAFOUREY Trading International ET ENF	144 935 800	144 935 860	159 202 060	Un seul marché similaire conforme au lieu de 2 demandés	3^{ème}
<p>ATTRIBUTAIRE : FASO IMB SARL pour un montant de quatre-vingt-dix-sept millions neuf cent vingt-six mille (97 926 000) F CFA HTVA et un montant de cent quinze millions cinq cent cinquante-deux mille six cent quatre-vingt (115 552 680) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.</p>					
Lot 2 : Université de Fada N'Gourma					
FASO IMB SARL	71 058 420	71 058 420	71 058 420	<p>-Item 2 : le modèle proposé dans le prospectus fourni ne mentionne pas la source d'alimentation SP (secteur et pile) ;</p> <p>-Item 3 : le modèle proposé dans le prospectus ne mentionne pas la source d'alimentation pile ;</p> <p>-Item 9 : la hauteur de moule de 116,4mm n'est pas précisée sur le prospectus ;</p> <p>-Item 12 : la hauteur de chute de 305mm n'est pas précisée sur le prospectus proposé ;</p> <p>-Item 37 : parmi les cinq (05) mains écopés proposés dans le prospectus, celle de 1550ml ne figure pas. Le prospectus présente plutôt une capacité de 1500ml en lieu et place de celle de 1550ml demandée dans le DAO ;</p> <p>- Item 38 : parmi les quatre (04) mains écopés proposés dans le prospectus, celle de 1100ml ne figure pas. Le prospectus présente plutôt une capacité de 750 ml en lieu et place de celle de 1100ml demandée dans le DAO ;</p> <p>-Item 54 : le prospectus proposé ne fait pas ressortir la série de trois (03) trusses coupantes pour boîtes de diamètre 60 mm et le tampon d'expulsion pour boîte de cisaillement 60 mm ;</p> <p>-Item 55 : -les éléments suivants ne sont pas précisés dans le prospectus proposé -le grand écran supplémentaire pour une lecture aisée des températures ; - le bouton de contrôle de la tension des piles ; - la possibilité de définir la sensibilité du détecteur de niveau d'eau en fonction de la teneur en ions de l'eau.</p> <p style="text-align: center;">Non conforme</p>	Non classée
SUD SARL	74 075 084	74 074 978	74 074 978	<p>-Item 2 : le prospectus fourni ne précise pas la source d'alimentation pile ;</p> <p>-Item 12 : la hauteur de chute de 305mm et le diamètre du mouton de 51mm ne sont pas précisés sur le prospectus proposé ;</p> <p>-Item 24 : le châssis et carter monobloc avec système d'accroche rapide de l'éprouvette ne ressortent pas sur le prospectus proposé ;</p> <p>-Item 31, 32 et 57 : prospectus non fournis ;</p> <p>-Item 55 : les éléments suivants ne sont pas précisés dans le prospectus fourni : . le grand écran supplémentaire pour une lecture aisée des températures ; . le bouton de contrôle de la tension des piles ; . la possibilité de définir la sensibilité du détecteur de niveau d'eau en fonction de la teneur en ions de l'eau.</p> <p>Personnel :</p>	Non classée

Résultats provisoires

				<p>-2 années d'expérience générale au lieu de 5 années demandées, -CV non fourni.</p> <p>Matériel : -Véhicule de terrain pour SAV non fourni</p> <p>Offre financière : -Variation positive 0,001% due à des erreurs de calcul</p> <p>Non conforme</p>	
SGE SARL	94 953 420	94 834 420	94 834 420	<p>-Item 1 : le prospectus propose une balance de portée 1000g au lieu d'une balance de 620g et de précision 0.1g au lieu de 0.001g comme demandé dans le DAO ;</p> <p>-Item 2 : le prospectus fourni ne précise pas la source d'alimentation SP (secteur et pile) ;</p> <p>-Item 32 : le prospectus propose des récipients de 0.5l, 1l, 3l, 5l et 11l supérieurs aux capacités demandées dans le DAO et qui sont comprises entre 15 à 30cl ;</p> <p>-Item 54 : le prospectus ne fait pas ressortir la série de trois (03) trousseaux coupantes pour boîtes de diamètre 60 mm et le tampon d'expulsion pour boîte de cisaillement 60 mm.</p> <p>Personnel : -Une seule expérience similaire conforme au cours des 3 dernières années au lieu de 2 demandés.</p> <p>Offre financière : - Item 4 : discordance entre les montants en lettre (4 437 000) et en chiffre (4 537 000) entraînant une variation négative de -0,12%</p> <p style="text-align: center;">Non conforme</p>	Non classée
UNIVERS MEDICAL	BIO 94 662 269	94 662 276	94 662 276	<p>-Item 1 : le prospectus fourni ne précise pas la source d'alimentation (secteur et pile) et la protection complète ;</p> <p>-Item 2 : le prospectus fourni ne précise pas la source d'alimentation pile ;</p> <p>-Item 7 : le prospectus fourni propose un tamis en tôle perforée en acier galvanisé au lieu d'un tamis entièrement en inox comme demandé dans le DAO ;</p> <p>-Item 8 et 9 : la hauteur de moule de 116,4mm n'est pas précisée sur le prospectus ;</p> <p>-Item 10 et 11 : la hauteur de moule 152mm n'est pas précisée sur le prospectus ;</p> <p>-Item 12 : la hauteur de chute 305mm n'est pas précisée sur le prospectus ;</p> <p>-Item 13 : la hauteur de chute 457mm n'est pas précisée sur le prospectus ;</p> <p>-Item 20 : les dimensions du prospectus (151X40) sont différentes des dimensions demandées par le DAO (151X36) ;</p> <p>-Item 30 : parmi les cinq (05) capacités/volumes proposés dans le prospectus, celle de 9.9l ne figure pas. Le prospectus propose plutôt une capacité de 9l en lieu et place de celle de 9.9l demandée dans le DAO ;</p> <p>-Item 57 : le prospectus présente un oscilloscope à quatre voies qui est différent de l'équipement demandé dans le DAO (cobra 4 expert link phywe n 012625-99).</p> <p>Personnel : -Diplôme de licence professionnelle en électro-Biomédicale fourni en lieu et place d'un diplôme en électromécanique. -Aucune référence similaire au cours des 3 dernières années</p> <p>Marché similaire : -Premier marché : PV de réception technique fourni au lieu d'un PV de réception provisoire ou définitive ; -le second marché porte sur l'acquisition de réactifs et de consommables de laboratoire et non sur l'acquisition d'équipements. -Ecart de 7 FCFA TTC dû à des erreurs de calcul</p> <p style="text-align: center;">Non conforme</p>	Non classée
FASO EQUIPEMENT ET SERVICES SARL	92 040 000	85 078 590	85 078 590	<p>-Item 9 : les dimensions fournis dans le prospectus (152.4mm x 116.4 mm) sont différentes de celles demandées dans le DAO (diamètre 101.6mm et hauteur 116.4mm) ;</p> <p>-Item 12 : le prospectus mentionne une hauteur de chute de 457 mm au lieu de 305 mm demandé dans le DAO ;</p>	Non classée

Résultats provisoires

				<p>-Item 23 : le prospectus ne propose pas de support pour bonbonne, de solution lavante (avec ou sans formaldéhyde) et quatre (04) flacons de solution ES de 125 ml comme demandé dans le DAO ;</p> <p>-Item 30 : les capacités des bacs proposés (2l, 3l, 4.5l, 6.5 l) dans le prospectus ne correspondent pas à celles demandées dans le DAO (4l, 5.5l, 9.9l, 13.5l et 19l) ;</p> <p>-Item 32 : le prospectus propose des récipients de formes non cylindriques et non fermés ;</p> <p>-Item 37 : Mains écopés en aluminium avec manche à fond rond de capacité 500 ml non fournis dans le prospectus ;</p> <p>-Item 38 : Mains écopés en aluminium avec manche à fond plat de capacité, 1100ml et 1550ml non fournis dans le prospectus proposé. Le DAO mentionne quatre (04) mains écopés (165, 450, 1100, 1550 ml) ;</p> <p>-Item 39 : Epruvettes en plastique graduée 500ml - 1000ml - 2000ml non précisées dans le prospectus proposé. Le DAO mentionne quatre capacité (100, 500, 1000 et 2000 ml) ;</p> <p>-Item 53 : le prospectus proposé (Appareil de cisaillement automatique) ne correspond pas à l'équipement demandé dans le DAO (Cedomètre haute pression) ;</p> <p>-Item 54 : le prospectus proposé ne fait pas ressortir la série de trois (03) trusses coupantes pour boîtes de diamètre 60 mm et le tampon d'expulsion pour boîte de cisaillement 60 mm ;</p> <p>-Item 55 : les éléments suivants ne sont pas précisés dans le prospectus proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le grand écran supplémentaire pour une lecture aisée des températures ; - le bouton de contrôle de la tension des piles ; - la possibilité de définir la sensibilité du détecteur de niveau d'eau en fonction de la teneur en ions de l'eau. <p>-Item 58 : Iron core, U-shaped, laminated phywe N°06510-00 dans le prospectus proposé diffère de ce qui est demandé dans le DAO (Iron core, U-shaped, laminated phywe N°06501-00).</p> <p>Personnel :</p> <p>-Une (01) référence similaire au cours des 3 dernières années au lieu de deux (02) demandées.</p> <p>Marché similaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Absence de PV de réception du premier Marché. -Le 2^{ème} marché porte exclusivement sur la fourniture de chaussure de sécurité. <p>Offre financière :</p> <p>-Erreur de calcul entraînant une baisse de l'offre de 6 961 410 soit une variation de -8,18%</p> <p>Non conforme</p>	
ALBATROS AFRIQUE SARL	71 993 684	71 993 684	71 993 684	<p>-Item 1 : le prospectus fourni ne précise pas la source d'alimentation (secteur et pile) et la protection complète ;</p> <p>-Item 2 : le prospectus fourni ne précise pas la source d'alimentation pile ;</p> <p>-Item 3 : le prospectus fourni ne précise pas la source d'alimentation (secteur et pile).</p> <p style="text-align: center;">Non conforme</p>	Non classée
BYFA SARL	114 154 479	114 154 730	114 154 730	<p>- Ecart de 251 FCFA TTC dû à des erreurs de produits et d'addition.</p> <p style="text-align: center;">Conforme.</p>	1^{er}
<p>ATTRIBUTAIRE : BYFA SARL pour un montant HTVA de quatre-vingt-quatre millions six cent trente-sept mille sept cent trente-trois (84 637 733) francs CFA et un montant TTC de quatre-vingt-dix-neuf millions huit cent soixante-douze mille cinq cent vingt-cinq (99 872 525) francs CFA, après une diminution des quantités des items : 2, 12, 14, 15, 18, 19, 24, 25, 29, 30, 31, 32, 33, 37, 38, 39, 40, 42, 43 et 49.), soit une variation de -14 282 206 FCFA correspondant à -12,51% conformément au point 42.1 des Instructions aux soumissionnaires et du DPAO avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.</p>					
Lot 3 : Université de Dédougou					
INFRUCTUEUX pour absence d'offre.					
Lot 4 : Université de Ouahigouya					
FASO IMB SARL	160 452 860	160 452 860	160 452 860	<p>Item 1 : absence de précision de la taille du mannequin sur le prospectus ;</p> <p>Item 3 : discordance entre certaines données des spécifications techniques proposées et celles du prospectus fourni :</p> <p>tête en 3 parties sur le prospectus au lieu de 2 demandées dans le DAO</p>	Non classée

Résultats provisoires

				<p>intestins en 4 parties sur le prospectus au lieu de 2 demandées dans le DAO 2 moitiés de poumon sur le prospectus au lieu de 4 demandées dans le DAO moitié antérieure d'un rein sur le prospectus au lieu de 4 demandées dans le DAO Item 16 : température Range : 0°C to +55°C For Use With, non précisée sur le prospectus et sur le site du fabricant Item 26 : Capacité led 4500°K non précisé dans le prospectus ; Objectifs de grossissement 40 non précisé sur le prospectus ; Champ de vision utile 20 mm sur le prospectus au lieu de 25mm demandé dans le DAO et proposé dans les spécifications techniques. Item 27 : licence proposée sur le prospectus est de 6 mois ou 1 an contre une licence perpétuelle demandée dans le DAO et proposée dans les spécifications techniques. Personnel : -Diplôme de Technicien Supérieur en génie électronique et informatique industrielle fourni en lieu et place d'un diplôme de CAP de technicien spécialisé en maintenance des équipements médicaux. -Aucune référence similaire au cours des 3 dernières années</p> <p style="text-align: right;">Montant hors enveloppe Non conforme</p>	
ATTRIBUTAIRE : infructueux pour offre non conforme et montant hors enveloppe.					
Lot 5 : Université Nazi BONI					
SGE SARL	352 287 560	514 964 720	514 964 720	<p>-Item 1 : incohérence entre les prospectus fournis (jusqu'à neuf (09) litres la tension d'alimentation est de 230 VAC, 50 Hz. A partir de quinze (15) litres, la tension d'alimentations est 3x400 VAC, 50 Hz) et les caractéristiques techniques proposée dans le DAO (volume 18 litres, tension : 230 VAC, 50 Hz) ;</p> <p>- Item 5 : incohérence entre les prospectus fournis (types de bobines : D 100 et D 200 mm) et les caractéristiques techniques demandées par le DAO (types de bobines : D 200 et D 300 mm). -Erreur de sommation entrainant une hausse de l'offre de 162 677 160 soit une variation de 46,17%</p> <p style="text-align: center;">Non Conforme</p>	Non classée
AFRIK LONNYA	225 205 772	225 205 772	225 205 772	<p>-Item 1 : incohérence entre les prospectus fournis (jusqu'à neuf (09) litres la tension d'alimentation est de 230 VAC, 50 Hz. A partir de quinze (15) litres, la tension d'alimentations est 3x400 VAC, 50 Hz) et les caractéristiques techniques demandées par le DAO (volume 18 litres, tension : 230 VAC, 50 Hz) ;</p> <p>- Item 5 : incohérence entre les prospectus (types de bobines : D 100 et D 200 mm) et les caractéristiques techniques demandées par le DAO (types de bobines : D 200 et D 300 mm) ;</p> <p>- Item 23 : les spécifications techniques proposées dans l'offre technique et dans le prospectus sont différentes de celles demandées dans le DAO ;</p> <p>- Item 24 : les spécifications techniques proposées dans l'offre technique et dans le prospectus sont différentes de celles demandées dans le DAO.</p> <p>Personnel : -Expérience générale du personnel proposé 4 ans au lieu de 5 ans minimum exigé.</p> <p>Marché similaire : Aucun marché similaire conforme.</p> <p style="text-align: center;">Non Conforme</p>	Non classée
GROUPEMENT GAFOUREY Trading International ET ENF	234 121 440	234 121 440	276 646 164	<p>Un marché similaire conforme Substantiellement conforme</p>	1^{er}
ATTRIBUTAIRE : GROUPEMENT GAFOUREY TRADING INTERNATIONAL et ETS NIKIEMA & FRERES pour un montant HTVA de cent quatre-vingt-dix-huit millions quatre cent huit mille (198 408 000) F CFA et un montant TTC de deux cent trente-quatre millions cent vingt-et-un mille quatre cent quarante (234 121 440) F CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

Résultats provisoires

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande de prix N°2024-005/MEEA/SG/ENEF/DG/PRM du 26/04/2024 pour la construction de foyers au profit de l'ENEF FINANCEMENT : BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2024 - DATE DE DEPOUILLEMENT : LUNDI, 20 MAI 2024 NOMBRE DE PLIS REÇUS : 01 - Référence et date de la publication de l'avis : Revue des marchés publics N°3873 du mardi 07 mai 2024 Référence de la Convocation de la CAM : N°2024-034/MEEA/SG/ENEF/DG/PRM du 13/05/2024 Date d'ouverture, d'analyse et de délibération des offres lundi, 20 mai 2024.					
Soumissionnaires	Lot unique : Construction de foyer au profit de l'ENEF				Observations
	Montant en Francs CFA lu		Montant en Francs CFA corrigé		
	Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC	
DIVINE ALLIANCE MULTI SERVICE SARL	2 882 500	3 401 350	-	-	Conforme 1^{er}
Attributaire	DIVINE ALLIANCE MULTI SERVICE SARL pour un montant H TVA de deux millions huit cent quatre-vingt-deux mille cinq cent (2 882 500) francs CFA et un montant TTC de: trois millions quatre cent un mille trois cent cinquante (3 401 350) francs CFA avec un délai d'exécution de vingt un (21) jours et soixante (60) jours de validité de l'offre				

SUIVANT AVIS DE NON-OBJECTION N°DAGRI/DDR-2024L 04730 DU 10/05/2024

Appel d'Offre Ouvert N°2023-022T/MEEA/SG/DMP du 26/10/2024 pour les travaux de réalisation d'un (01) km de la piste de désenclavement de Ranga dans la commune de Kongoussi, province du Bam au profit du PRPV/LB1 Financement: Accord de prêt de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°3785 du mercredi 03 janvier 2024 Date de dépouillement : 05/02/2024 - Nombre de plis : 01 - Nombre de lots : 01						
Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
ESSAF	26 514 000	31 286 520	26 514 000	31 286 520	1 ^{er}	Qualifié
ATTRIBUTAIRE	ESSAF pour un montant de vingt-six millions cinq cent quatorze mille (26 514 000) francs CFA HTVA soit un montant de trente un millions deux cent quatre-vingt-six mille cinq cent vingt (31 286 520) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de deux (02) mois.					

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

MANIFESTATION D'INTERET N°2024-007M/MARAH/SG/DMP DU 04 AVRIL 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'IMPLEMENTATION DES APPLICATIONS WEB ET MOBILE DE GESTION DES NUISIBLES ET DES DENREES STOCKEES AU PROFIT DU PROJET DE RENFORCEMENT DES SERVICES DE PRODUCTION AGRICOLE PAR LE NUMERIQUE (PRSAN) Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024 - Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°3870 du 02 mai 2024 Référence lettre CAM : Lettre N° 2024-041/MARAH/SG/DMP du 06 mai 2024 - Nombre de lots : Unique Nombre de plis reçus : Six (06) plis - Date d'ouverture des plis : Jeudi 16 mai 2024 - Date de délibération : Mercredi 22 mai 2024 Méthode de sélection : Demande de Propositions Allégée (DP-A)						
N°	Nom du Cabinet	Le domaine des activités du candidat	Agrément technique de catégorie D5 ou catégorie unique	Nombre de références de complexité similaire à savoir le développement des plateformes web ou mobile au cours des 5 dernières années (2019-2023)	Rang	Observations
1	YULCOM TECHNOLOGIES	Conforme	Domaine D5, catégorie unique	03 références	3 ^e	Qualifié pour la suite de la procédure
2	SWITCH MAKER SARL	Conforme	Domaine D5, catégorie unique	10 références	1 ^{er}	Qualifié pour la suite de la procédure
3	PANAUDIT BURKINA	Non Conforme	Non fourni	--	Non classé	Non qualifié : agrément technique non fourni
4	GISI SARL	Conforme	Non fourni	--	Non classé	Non qualifié : agrément technique non fourni
5	Groupe ADDINN GROUP/AGM CONSULTING	Conforme	Non fourni	--	Non classé	Non qualifié : agrément technique non fourni
6	Groupe AFRIK LONNYA SA/AXEL	Conforme	Domaine D5, catégorie unique	10 références	2 ^e	Qualifié pour la suite de la procédure
Cabinets retenus		SWITCH MAKER SARL ; Groupe AFRIK LONNYA SA/AXEL et YULCOM TECHNOLOGIES				

Résultats provisoires

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDRAUCARBURES

DEMANDE DE PRIX N°2024-010/MDICAPME/SONABHY POUR ENTRETIENS ET REPARATIONS AUTOMOBILES (VEHICULES) AU PROFIT DE LA SONABHY - Publication : revue des marchés publics N°3833- Mardi 12 mars 2024 et N° 3835- Jeudi 14 mars 2024
Date de dépouillement : vendredi 29/03/2024 - Date de délibération : lundi 20/04/2024

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN F CFA HT	MONTANT LU EN F CFA TTC	MONTANT CORRIGE EN F CFA HT	MONTANT CORRIGE EN F CFA TTC	ECARTS	MONTANT TTC APRES REMISE	OBSERVATIONS
Lot 1 : Entretien et réparations automobiles (véhicules) au profit de la SONABHY à Ouagadougou							
GARAGE WENDPOUIRE	-	Min : 26 619 030 Max : 60 429 570 Rabais de 19,2% pour le Mini et Maxi	-	-	-	-	Non conforme : -Propose un Electro mécanicien avec un diplôme de BEP en électrotechnique en lieu et place d'un CAP en électromécanique ; -n'a pas effectué la visite de site obligatoire
GARAGE MCS SOLIDARITE/ GMS	-	Min : 12 294 420 Max : 60 378 240 Rabais de 19,5% pour le Mini et Maxi	-	-	-	-	Non conforme : -Propose un Electro mécanicien avec un diplôme de BEP en électrotechnique en lieu et place d'un CAP en électromécanique - n'a pas effectué la visite de site
GKABA SARL	Min : 27 161 000 Max : 51 645 000 Rabais de 7% pour le Mini et Maxi	-	-	-	-	-	Non conforme : n'a pas effectué la visite de site obligatoire
SAWADOGO ALPHONSE	-	Min : 24 143 720 Max : 51 751 449 Rabais de 7,75% du montant	-	Min : 19 168 298 Max : 57 640 215	maximum : +5 888 766 FCFA TTC soit +10% minimum : - 4 975 422 soit -26% : -Différences entre les montants en lettres et en chiffres sur l'offre financière aux items 3, 4, 5, 6, 11, 18, 22, 24 pour les véhicules TOYOTA 11E 2285BF, 11E 2628BF, 11E 2295BF, 11L P2364BF, 11 LP2366BF ; - Différences entre les montants en lettres et en chiffres sur l'offre financière aux items 4, 12, 13, 17, 25 pour les véhicules HYUNDAI SONATA 11E 2603 BF, 11E 2604 BF, 11E 2605 BF	-	Non conforme : - La correction de l'offre est supérieure à +/- 15%.

Résultats provisoires

					<p>ELANTRA 11E 2613 BF, 11E 2614 BF, 11E 2615 BF, 11E E 2616 BF, 11E 2620 BF;</p> <p>- Différences entre les montants en lettres et en chiffres sur l'offre financière aux items 1, 4, 6, 10, 16, 17, 18, 19 pour les véhicules HYUNDAI SONATA 11E 2603 BF, 11E 2604 BF, 11E 2605 BF</p> <p>ELANTRA 11E 2613 BF, 11E 2614 BF, 11E 2615 BF, 11E E 2616 BF, 11E 2620 BF ;</p> <p>- Différences entre les montants en lettres et en chiffres sur l'offre financière aux items 11, 12, 13, 14, 17, 22 pour les véhicules CAMION CAROSSER IE 11GM 8586 BF;</p> <p>- Différences entre les montants en lettres et en chiffres sur l'offre financière aux items 1, 4, 5, 9, 13, 17, 19 pour les véhicules BERLINE 11LP 2887 BF, BERLINE 11LP 2365 BF, BERLINE 11 MG 0030BF, BERLINE 11 LP3503, BERLINE 11 LP 2361 BF, BERLINE 11LP 2367</p>	
--	--	--	--	--	--	--

Résultats provisoires

						<p>BF, BERLINE 11LP 2362 BF, BERLINE 11 LP 2888BF ;</p> <p>- Différences entre les montants en lettres et en chiffres sur l'offre financière aux items 10, 11, 14, 15, 23, 24, 27, 28 et 29 pour la TOYOTA COASTER 11 GN 7977 BF;</p>	
GARAGE ZOUNGRANA	-	Min : 18 849 822 Max : 48 814 624	-	-	-	-	<p>Non conforme :</p> <p>Prix unitaires non réalistes sur le bordereau des prix unitaires de quelques items :</p> <p>-aux items 11, 21 et 22 (Pompe à direction = 2 000 FCFA HTVA, Silentbloc = 500 FCFA HTVA, Pneu 195/65 R 15 = 1 000 FCFA HTVA) pour les véhicules TOYOTA 11E 2285BF,11E 2628BF,11E 2295BF,11LP2364BF,11 LP2366BF;</p> <p>-aux items 8 et 9 (Amortisseur avant = 3 500 FCFA HTVA et Amortisseur arrière = 4 000 FCFA HTVA) pour les véhicules HYUNDAI SONATA 11E 2603 BF,11E 2604 BF,11E 2605 BF ELANTRA 11E 2613 BF, 11E 2614 BF,11E 2615 BF,11 E 2616 BF,11E 2620 BF;</p> <p>-aux items 5 et 6 (Pompe à huile = 6 000 FCFA HTVA et Préfiltre = 8 000 FCFA HTVA) pour le véhicule CAMION CARROSSERIE 11 GM 8586 BF;</p> <p>-à l'item 17 (Pneu 195/65 R 15 = 5 500 FCFA HTVA) pour les véhicules BERLINE 11LP 2887 BF, BERLINE 11LP 2365 BF,BERLINE 11 MG 0030BF,BERLINE 11 LP3503, BERLINE 11 LP 2361 BF, BERLINE 11LP 2367 BF,BERLINE 11LP 2362 BF ,BERLINE 11 LP 2888BF;</p> <p>-aux items 8 et 9 (Amortisseur avant = 3 500 FCFA HTVA et Amortisseur arrière = 4 000 FCFA HTVA) pour la TOYOTA COASTER</p>

Résultats provisoires

							11 GN 7977 BF
GARAGE ZAMPALIGRE (GZH)	Mini : 16 457 500 Maxi : 48 502 300 13,81%	Mini : 19 419 850 Maxi : 57 232 714 13,81% du montant MINI et MAXI	-	-	-	-	Non conforme : n'a pas effectué la visite
GARAGE ESPOIR BITIE ISSA	-	Min : 25 120 430 Max : 47 613 590	-	-	-	-	Non conforme : Propose un Tôlier-peintre titulaire d'un CAP en mécanique Auto en lieu et place d'un CAP en Tôlerie ou équivalent
BBM	Min : 23 526 932 Max : 41 355 932	Min : 27 761 780 Max : 48 008 000	Min : 23 526 932 Max : 41 355 932	Min : 27 761 780 Max : 48 800 000	792 000 FCFA TTC soit 2% sur le maximum : erreurs de sommation sur les montants totaux	-	Conforme
GCVA		Min : 18 471 484 Max : 48 867 812	-	-	-	-	Non conforme : - Propose chacun un Electro mécanicien avec un diplôme de BEP en électrotechnique en lieu et place d'un CAP en électromécanique ;
GROUPE NOUVEL ET SERVICES SARL	Min : 26 582 000 Max : 46 946 000 Rabais de 5,5% pour le Mini et Maxi	-	Min : 25 223 940 Max : 44 460 360	Min : 29 764 249 Max : 52 463 225	Min : -1 602 511 soit - 5,11% Max: -2 933 055 soit -5,29% : erreurs de sommation sur les montants totaux	Min : 28 127 215 Max : 49 577 747	Conforme
ATTRIBUTAIRE	BBM pour un montant minimum de vingt-sept millions sept-cent soixante un mille sept-cent quatre-vingts (27 761 780) francs CFA TTC et un montant maximum de quarante-huit millions huit-cent mille (48 800 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution ne dépassant pas l'année budgétaire 2024 et sept (07) jours par commande.						
Lot 2 : Entretien et réparations automobiles (véhicules) au profit de la SONABHY à Bingo							
GARAGE WENDPOUIRE	-	Mini : 5 712 380 Maxi : 19 954 980 19,6% pour Mini et Maxi	-	-	-	-	Non conforme : n'a pas effectué la visite de site
Z. AUTO REPAIR. SALE	-	-	-	-	-	-	Non conforme : - n'a pas fourni de diplôme pour le Tôlier-peintre ; - n'a pas également fourni la liste notariée du matériel minimum demandé ; - n'a pas effectué la visite de site obligatoire ; - Absence de montant sur la lettre de soumission.
GKABA SARL	Mini : 7 154 000 Maxi : 16 948 000 RABAIS 7%	-	-	-	-	-	Non conforme : n'a pas effectué la visite de site
SAWADOGO ALPHONSE	-	Mini : 6 685 727 Maxi : 19 205 892 Rabais de 5% sur le Mini et le Maxi	Min : 5 723 570 Max : 16 355 480	Mini : 6 753 813 Maxi : 19 299 466	Min : 68 086 soit 1,67% Max : 93 574 soit 0,58% : erreurs de sommation sur les montants totaux	Min : 6 416 122 Max : 18 334 493	Conforme
GARAGE ZOUNGRANA	-	Mini : 4 069 761 Maxi : 16 047 233	Mini : 3 506 650	Mini : 4 137 847	68 086 FCFA soit	-	Conforme

Résultats provisoires

			Maxi : 13 678 650	Maxi : 16 140 807	1,67% sur le minimum; 93 574 FCFA TTC soit 0,58% sur le maximum Erreur de sommmation		
GARAGE ESPOIR BITIE ISSA	-	Mini : 5 984 960 Maxi : 15 619 660	-	-	-	-	Non conforme : Propose un Tôlier-peintre titulaire d'un CAP en mécanique Auto en lieu et place d'un CAP en Tôlerie ou équivalent
BBM	Mini : 5 916 831 Maxi : 13 389 831	Mini : 6 981 860 Maxi : 15 800 000	Mini : 5 958 322 Maxi:13 559 322	Mini : 7 030 820 Maxi:16 000 000	48 960 FCFA TTC soit 0,70% sur le minimum; 200 000 FCFA TTC soit 1,27% sur le maximum : erreurs de sommmation sur les montants totaux	-	Non conforme Offre anormalement basse
GCVA	-	Mini :7 639 320 Maxi :16 068 060	-	-	-	-	Non conforme : Propose un Electro mécanicien titulaire d'un BEP en électrotechnique en lieu et place d'un CAP en électromécanique
GRUPE NOUVEL ET SERVICES SARL	Mini : 7 295 000 Maxi : 16 920 000 RABAIS 14% pour le montant MINI ET MAXI		Min : 7 295 000 Max : 16 920 000	Min : 8 608 100 Max :19 965 600	-	Min : 7 402 966 Max :17 170 416	Conforme
ATTRIBUTAIRE	GARAGE ZOUNGRANA pour un montant minimum de quatre millions cent trente-sept mille huit-cent quarante-sept (4 137 847) francs CFA TTC et un montant maximum de seize millions cent-quarante mille huit cent sept (16 140 807) francs CFA TTC avec un délai d'exécution ne dépassant pas l'année budgétaire 2024 et sept (07) jours par commande						
Lot 3 : Entretien et réparations automobiles (véhicules) au profit de la SONABHY à Bobo Dioulasso							
SAWADOGO ALPHONSE		Mini : 9 478 916 Maxi : 19 452 548 Rabais de 5% sur le Mini et le Maxi	-	Mini : 9 616 504 Maxi :19 989 802	+ 137 588 FCFA TTC soit +1,45% sur le minimum; + 537 254 FCFA TTC soit +2,76% sur le maximum Les montants en lettres et en chiffres sont différents à l'item 31 (Remplacem ent de pneus référence : 205/55 R16) pour la RENAULD 11 E 1756 BF (CITERNE) ; à l'item 40 (Silent bloc) pour les véhicules	Min : 9 135 679 Max:18 990 312	Conforme

Résultats provisoires

							TOYOTA HILUX 11 E 7104 BF ; HILUX 11 E 1528 BF ; 11 LP 2812 BF ; aux items 163, 167 et 168 pour la FOTON TUNLAND : 1362 C1 03
ATTRIBUTAIRE							SAWADOGO ALPHONSE pour un montant minimum de neuf millions cent trente-cinq mille six cent soixante-dix-neuf (9 135 679) francs CFA TTC et un montant maximum de dix-huit millions neuf cent quatre-vingt-dix mille trois cent douze (18 990 312) francs CFA TTC avec un délai d'exécution ne dépassant pas l'année budgétaire 2024 et sept (07) jours par commande

AGENCE BURKINABÈ DE NORMALISATION, DE LA MÉTROLOGIE ET DE LA QUALITÉ							
Résultats provisoires de la demande de prix à commandes N°2024-07/ABNORM/DG/PRM du 20/03/2024 pour l'acquisition de consommables informatiques suivant décision n°2024-L0207/ARCOP/ORD du 20 mai 2024 - Financement : Budget ABNORM, Exercice 2024. Date de publication des résultats : Quotidien n°3876 du vendredi 10 mai 2024 - Date du réexamen : jeudi 23 mai 2024. Offre anormalement basse ou élevée : 11 211 434 TTC < M < 15 168 410 TTC							
N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Rang	Observations
		Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
Lot unique : acquisition de consommables informatiques.							
1	AZARIEL-SERVICE	944 000 TTC	10 620 000 TTC	944 000 TTC	10 620 000 TTC	Non classé -	Non conforme Offre anormalement basse
2	GLOBAL ÉQUIPEMENTS-TRAD	11 272 750 HTVA		-	-	Non classé -	Non conforme La CAM a relevé que l'entreprise GLOBAL ÉQUIPEMENTS TRAD n'a pas fourni d'agrément en matière informatique et de bordereau des prix unitaires. On note également qu'elle n'a pas proposé de montant minimum.
3	IPCOM TECHNOLOGIES	654 900 TTC	11 982 900 TTC	654 900 TTC	11 982 900 TTC	5°	Conforme
4	SODICOM SARL	490 000 HTVA	11 600 000 HTVA	578 200 TTC	13 688 000 TTC	2°	Conforme
5	PAULAR SERVICES	235 000 HTVA	9 574 000 HTVA	277 300 TTC	11 297 320 TTC	Non classé	Non conforme Les prix des items 6, 9, 10 et 11 proposés par PAULAR SERVICES relèvent d'une fausse facturation. Son offre a donc été écartée.
6	MONDIALE DISTRIBUTION	642 156 TTC	14 066 072 TTC	523 357 TTC	11 463 849 TTC	1°	Conforme L'entreprise MONDIALE DISTRIBUTION a proposé un rabais de 18,5% sur les montants hors TVA minimum et maximum ramenant son offre financière à 523 357 francs CFA TTC au minimum et 11 463 949 francs CFA TTC au maximum
7	TALAH BUROTEK	500 000 HTVA	10 103 000 HTVA	590 000 TTC	11 921 540 TTC	3°	Conforme
8	AS ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX	620 680 TTC	11 272 540 TTC	620 680 TTC	11 272 540 TTC	4°	Conforme
9	AVENIR MULTI SERVICE	1 355 000 HTVA	11 795 000 HTVA	-	-	Non classé	Non conforme L'entreprise AVENIR MULTI SERVICE n'a pas fourni de bordereau des prix unitaires.
Attributaire provisoire		MONDIALE DISTRIBUTION : pour un montant de cinq cent vingt-trois mille trois cent cinquante-sept (523 357) francs CFA TTC au minimum et treize millions cent quatre-vingt-deux mille deux cent quatorze (13 182 214) francs CFA TTC au maximum après augmentation des quantités maximums des items 04, 05 et 08 soit une variation de 14,99%. Le délai de validité du marché couvre la période de mai à décembre 2024 et le délai d'exécution de chaque commande est de trente (30) jours.					

Résultats provisoires

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDRAUCARBURES

DEMANDE DE PRIX N°2024-001/MDICAPME /SONABHY POUR L'ENTRETIEN, LE NETTOYAGE ET LA DESINFECTIION DES LOCAUX DE LA SONABHY À OUAGA, À BINGO ET À BOBO-DIOULASSO

Publication : revue des marchés publics N° 3833- Mardi 12 mars 2024 et N° 3835- Jeudi 14 mars 2024

Date de dépouillement : lundi 1^{er} avril 2024, Date de délibération : vendredi 24 mai 2024

Lot 01 : l'entretien, le nettoyage et la désinfection des locaux à Ouagadougou

N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Écart TTC	Rang	Conformité
		HT	HT	HT	TTC			
1	YIKORE INTERNATIONAL	-	Mini : 2 431 287 Maxi : 19 019 771	Mini : 2 096 413 Maxi : 17 990 450	Mini : 2 473 767 Maxi : 21 228 731	Mini : + 42 479,75 TTC soit +1,75% et Maxi : + 2 208 960,00 TTC soit +11,61% (item 67 : différence entre le montant en lettre (1 000) et le montant en chiffre (100))	1 ^{er}	Conforme
2	JM SERVICES	-	Mini : 2 436 479 Maxi : 19 289 755	Mini : 2 100 813 Maxi : 18 219 250	Mini : 2 478 959 Maxi : 21 498 715	Mini : +42 479,75 TTC soit +1,74% et maxi : +2 208 960 TTC soit +11,45% : item 67 : différence entre le montant en lettre (1 000) et le montant en chiffre (100)	2 ^e	Conforme
3	T.A. SERVICES SARL	Mini : 4 040 455 Maxi : 17 222 660	-	Mini : 4 040 455 Maxi : 17 222 660	Mini : 4 767 737 Maxi : 20 322 739	0	3 ^e	Conforme
4	ENTREPRISE KOUNWARE SARL	Mini : 5 711 610 Maxi : 16 883 960	-	Mini : 5 711 610 Maxi : 16 889 560	Mini : 6 739 700 Maxi : 19 929 681	Maxi : +6 608 TTC soit 0,03% : Item 47 : erreur sur la quantité maxi (4160 au lieu de 4 000)	4 ^e	Conforme
5	ENTREPRISE ZAMATIGA MULTISERVICES	-	Mini : 1 755 268 Maxi : 19 572 914	Mini : 1 487 515 Maxi : 16 587 215	Mini : 1 755 268 Maxi : 19 572 914	0	-	Conforme : Offre anormalement basse
6	ETOILE MULTI SERVICES	-	Mini : 2 426 095 Maxi : 18 749 787	Mini : 2 056 013 Maxi : 15 889 650	Mini : 2 426 095 Maxi : 18 749 787	0	-	Conforme : Offre anormalement basse
7	S.M.A.N SERVICES	-	Mini : 394 414 Maxi : 20 246 984	Mini : 334 250 Maxi : 17 158 461	Mini : 394 414 Maxi : 20 246 984	0	-	Non Conforme : les prix aux items 2, 3, 7, 8, 10, 17, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 35, 36, 37, 41, 43, 44, 48, 53, 56, 57, 58, 59, 60, 66, 68 ont été jugés non réalistes
8	ESANAD	-	Mini : 413 850 Maxi : 20 452 095	Mini : 350 721 Maxi : 17 332 284	Mini : 413 850 Maxi : 20 452 095	0	-	Non Conforme : les prix aux items 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 15, 16, 17, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 35, 36, 37, 39, 40, 41, 43, 44, 47, 48, 53, 56, 57, 58, 59, 60, 65, 66, 67, 68 ont été jugés non réalistes
9	NIDIS SARL	Mini : 360 281 Maxi : 18 644 068	-	Mini : 360 281 Maxi : 18 644 068	Mini : 425 131 Maxi : 22 000 000	0	-	Non Conforme : les prix aux items 2, 3, 7, 8, 10, 17, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 35, 36, 37, 41, 43, 44, 48, 51, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 66, 68 ont été jugés non réalistes
10	BENEWEDE TEELGO	Mini : 382 058 Maxi : 16 847 746	-	Mini : 382 450 Maxi : 16 903 730	Mini : 451 291 Maxi : 19 946 401	Mini : +463 TTC soit +0,1% et maxi : +66 061 TTC soit +0,33% : erreur de sommation sur les totaux mini et maxi	-	Non Conforme : les prix aux items 2, 3, 5, 7, 8, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 36, 48, 53, 58, 59, 60, 68 ont été jugés non réalistes
11	SOTAP SARL	Mini : 444 245 Maxi : 21 171 475	-	Mini : 398 885 Maxi : 18 812 755	Mini : 470 684 Maxi : 22 199 051	mini : -53 525 TTC soit -10,21% et maxi : -2 783 290 TTC soit -11,14% : item 45 : différence entre le montant en lettre (0,03) et le montant en chiffre (0,3) dans le bordereau des prix unitaires	-	Non Conforme : les prix aux items 2, 3, 7, 8, 10, 17, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 35, 36, 41, 48, 53, 56, 57, 58, 59, 60, 68 ont été jugés non réalistes
12	ETIFA	Mini : 489 150 Maxi : 16 988 400	-	Mini : 489 150 Maxi : 16 988 400	Mini : 577 197 Maxi : 20 046 312	0	-	Non Conforme : les prix aux items 2, 3, 5, 7, 8, 10, 17, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29,

Résultats provisoires

								44, 48, 53, 56, 58, 59, 60, ont été jugés non réalistes
13	SK SARL	Mini : 502 290 Maxi : 17 362 230	-	Mini : 502 290 Maxi : 17 362 230	Mini : 592 702 Maxi : 20 487 431	0	-	Non Conforme : les prix aux items 7, 8, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 41, 48, 56, 57, 58, 59, 60, ont été jugés non réalistes
14	B.C.S SARL	-	Mini : 836 937 Maxi : 24 913 798	Mini : 709 269 Maxi : 21 119 388	Mini : 836 937 Maxi : 24 913 798	0	-	Non Conforme : les prix aux items 7, 8, 9, 17, 20, 22, 26, 27, 28, 29, 48, 51, 53, 54, 55, 56, 58, 59, 60 ont été jugés non réalistes
15	ENTREPRISE MULTI-PRESTA (EMP) SARL	-	Mini : 908 887 Maxi : 21 086 150	Mini : 771 123 Maxi : 17 915 379	Mini : 909 925 Maxi : 21 140 147	mini : +1 038 TTC soit +0,11% et maxi : +53 997 TTC soit 0,26% item 11 : erreur de calcul sur les montants mini et maxi	-	Non Conforme : les prix aux items 7, 8, 17, 20, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 35, 36, 37, 48, 56, 57, 58, 59, 60 ont été jugés non réalistes
16	CARDOT	Mini : 787 530 Maxi : 18 015 760	-	Mini : 787 530 Maxi : 18 015 760	Mini : 929 285 Maxi : 21 258 597	0	-	Non Conforme : les prix aux items 17, 53, 54, 55 ont été jugés non réalistes
17	DREAM'S CONCEPT	Mini : 846 400 Maxi : 21 133 571	-	Mini : 846 400 Maxi : 21 133 571	Mini : 998 752 Maxi : 24 937 614	0	-	Non Conforme : les prix aux items 7, 8, 16, 17, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 39, 48, 51, 53, 56, 58, 59, 60, 64, 65 ont été jugés non réalistes
18	HYPPOL SERVICES	Mini : 856 862 Maxi : 21 100 787	-	Mini : 856 862 Maxi : 21 100 787	Mini : 1 011 097 Maxi : 24 898 929	0	-	Non Conforme : les prix aux items 7, 8, 10, 12, 17, 20, 22, 25, 26, 27, 28, 29, 48, 51, 53, 56, 58, 59, 60 ont été jugés non réalistes
19	GROUPE MAJOR SARL	Mini : 883 245 Maxi : 17 555 311	-	Mini : 899 245 Maxi : 18 387 311	Mini : 1 061 109 Maxi : 21 697 027	mini : +18 880 TTC soit +1,81% et maxi : +981 760 TTC soit +4,74% : tem 52: Erreur de calcul.	-	Non Conforme : les prix aux items 2, 3, 5, 7, 8, 10, 17, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 37, 48, 53, 56, 58, 59, 60, 68 ont été jugés non réalistes
20	B.MS SARL	-	Mini : 1 620 081 Maxi : 20 503 406	Mini : 1 368 061 Maxi : 17 255 888	Mini : 1 614 312 Maxi : 20 361 948	Mini: -5 769,02 TTC soit -0,36% et maxi -141 458,16 TTC soit -0,69% : item 2: erreur de calcul sur les montants mini et maxi; item 32: erreur de calcul sur le mini	-	Non Conforme : les prix aux items 2, 3, 7, 8, 10, 17, 22 ont été jugés non réalistes
21	TARKAYE MULTI-SERVICES	Mini : 4 629 387 Maxi : 18 221 134	-	Mini : 4 499 517 Maxi : 18 091 264	Mini : 5 309 430 Maxi : 21 347 692	Mini : -153 246 TTC soit -2,81% et Maxi : -153 246 TTC soit -0,71% : erreur de sommation	-	Non Conforme : les prix aux items 2, 3, 5, 7, 8, 10, 20, 48, 53, 56 ont été jugés non réalistes
22	CEN	-	Mini : 384 150 Maxi : 19 869 008	Mini : 325 551 Maxi : 16 838 143	Mini : 384 150 Maxi : 19 869 008	0	-	Non Conforme : les prix aux items 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 15, 16, 17, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 46, 47, 48, 49, 51, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 64, 65, 66, 67, 68 ont été jugés non réalistes
23	EKA SERVICES SARL	Mini : 381 058 Maxi : 16 795 256	-	Mini : 381 058 Maxi : 16 841 146	Mini : 449 648 Maxi : 19 872 552	Maxi : +54 150 TTC soit +0,27% : erreur de sommation	-	Non Conforme : les prix aux items 2, 3, 5, 7, 8, 20, 22, 26, 27, 28, 29, 36, 46, 47, 48, 49, 53, 58, 59, 60, 68 ont été jugés non réalistes
24	ENTREPRISE HOUSOUTIGOUTA	Mini : 778 566 Maxi : 16 245 629	Mini : 918 708 Maxi : 19 169 842	Mini : 778 566 Maxi : 16 245 6 29	Mini : 918 708 Maxi : 19 169 842	0	-	Non Conforme : les prix aux items 26, 27, 28, 29, 43, 44, 58, 59, 60, 64, 68 ont été jugés non réalistes

Résultats provisoires

25	GESWENDDIDA BUSINESS INTERNATIONALE (GB INTERNATIONALE)	Mini : 1 189 202 Maxi : 16 437 474	-	Mini : 1 189 202 Maxi : 16 437 474	Mini : 1 403 258 Maxi : 19 396 219	0	-	Non Conforme : les prix aux items 2, 3, 5, 7, 8, 10, 17, 20, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 34, 35, 36, 41, 43, 44, 48, 53, 56, 58, 59, 60, 66 ont été jugés non réalistes
26	AFRICA TRADE SARL	Mini : 7 114 000 Maxi : 19 576 000	-	Mini : 7 114 000 Maxi : 19 576 000	-	-	-	Non conforme : n'a pas proposé de prix unitaires dans le bordereau des prix unitaires aux items 1, 4, 11 à 14, 18, 19, 30 à 36, 38 à 40, 42, 45 à 47, 49 à 52, 54, 55, 61 à 65 et 67. Mais des montants forfaitaires ont été appliqués aux mêmes items dans le cadre de devis
27	GESCO BURKINA	-	Mini : 2 783 811 Maxi : 22 093 558 2% du montant ttc sur les corrections effectuées	Mini : 2 359 162 Maxi : 108 727 074	Mini : 2 783 811 Maxi : 128 297 947	maxi : +106 204 389 TTC soit +480,7% : item 1 : erreur de calcul du montant maxi du soumissionnaire (pas de montant), item 11 : erreur de calcul du montant maxi du soumissionnaire (pas de montant), item 13 : erreur de calcul du montant maxi du soumissionnaire (pas de montant), item 14 : erreur de calcul du montant maxi du soumissionnaire (pas de montant), Item 39 : erreur sur la quantité maxi 8 320 au lieu de 83 200, Item 40 : erreur sur la quantité maxi 8 320 au lieu de 83 200 ; Item 47 : erreur sur la quantité maxi : 4 160 au lieu de 41 200 ; Item 58 : quantité maxi du soumissionnaire est de 100 au lieu de 4 ; Item 59 : quantité maxi du soumissionnaire est de 100 au lieu de 4 ; Item 60 : quantité maximum du soumissionnaire est de 500 au lieu de 8	-	Non conforme : La correction est supérieure à 15%
28	SOLENI MULTI SERVICES	Mini : 2 437 960 Maxi : 19 420 800	-	Mini : 3 157 950 Maxi : 21 833 400	Mini : 3 726 381 Maxi : 25 763 412	Mini : +849 600 TTC soit 29,5% Maxi : +2 846 868 soit +12,42% : erreur de sommation sur le mini et le maxi ; Item 45 : Erreur sur la quantité (8 736 000 au lieu de 873 000) sur le maxi. Différence entre le montant lu mini (2 437 960) et le montant mini dans le cadre de devis (2 437 950) sans correction	-	Non conforme : La correction est supérieure à 15%
29	LABAIKA EGCN	-	Mini : 2 962 832 Maxi : 19 449 161	Mini : 2 512 045 Maxi : 20 975 140	Mini : 2 964 213 Maxi : 24 750 665	mini : +1 381 TTC soit +0,05% et maxi : +5 301 504 soit +27,26% : Item 12 : Erreur sur la quantité maxi (8320 au lieu de 832) ; Item 14 : erreur sur la quantité mini (435 000 au lieu de 345 000)	-	Non conforme : La correction est supérieure à 15%
30	EYAMAU SERVICES	18 100 075	-	18 100 075	-	-	-	Non conforme : La soumission ne fait pas ressortir de montant minimum et de montant maximum
31	SHEKINA ROSE SERVICE SARL	Mini : 9 260 350 Maxi : 18 224 600	-	Mini : 319 780 130 518 Maxi : 15 565 543 528 048	Mini : 377 340 554 011 Maxi : 18 367 341 363 097	Mini : +377 329 626 798,24 TTC soit +3 453 118,62% et Maxi : +18 367 319 858 068,60 TTC soit +85 409 420,80% : erreur de calcul sur les items 1, 4, 6, 9, 11, 13, 14, 18, 19, 21, 23, 24, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 38 à 47, 50 à 57, 60 à 64	-	Non conforme : La correction est supérieure à 15%
32	PAROS	-	Mini : 1 216 173 Maxi : 20 353 301	Mini : 980 386 Maxi : 14 634 546	Mini : 1 156 855 Maxi : 17 268 764	Mini : -59 318,11 TTC soit -4,88 % et Maxi : -3 084 536,72 TTC soit -15,15% : item 14 : différence entre le montant en lettre (un centième) et le montant en chiffre (0,1) ; item 18 : différence entre le montant en lettre (sept centième) et le montant en chiffre (0,7) ; item 15 : différence entre	-	Non conforme : La correction est supérieure à 15%

Résultats provisoires

						le montant en lettre (sept centième) et le montant en chiffre (0,7)		
33	A.C./KEZA SARL	-	Mini : 1 657 500 Maxi : 19 890 000	Mini : 3 443 335 Maxi : 16 309 800	Mini : 4 063 135 Maxi : 19 245 564	Mini: +2 405 635,3 TTC soit +145,14% et Maxi: -644 436 TTC soit -3,24%: item 26: erreur sur le prix unitaire (209 850 au lieu de 179 850)	-	Non conforme : La correction est supérieure à 15%
34	BASYIRE SERVICES	Mini : 533 744 Maxi : 16 991 303	-	Mini : 533 984 Maxi : 23 951 473	Mini : 630 101 Maxi : 28 269 738	mini : +283 TTC soit 0,04% et maxi : +8 213 001 TTC soit +40,96% : item 20 : erreur sur le prix unitaire (400 au lieu de 200) ; Item 23 : erreur sur le PU (25 au lieu de 20) ; Item 24 : erreur sur le PU (100 au lieu de 70) ; Item 48 : Erreur sur le calcul sur le MAXI (4 160 000 au lieu de 400 000) ; Item 52 : Erreur de calcul sur le MAXI (3 328 000 au lieu de 128 000) ; Item 68: Erreur de calcul sur le MAXI (450 au lieu de 900)	-	Non conforme : La correction est supérieure à 15%
35	HANY'S SERVICES	-	Mini : 730 213 Maxi : 22 009 777	Mini : 618 825 Maxi : 25 611 753	Mini : 730 213 Maxi : 30 221 869	Maxi : -8 212 092 TTC soit -37,31% : Item 50 : Erreur de calcul sur le maxi (4 160 000 au lieu de 400 000) ; tem 52 : Erreur de calcul sur le maxi (3 328 000 au lieu de 128 000) ; item 68: erreur de calcul sur le montant maxi (600 au lieu de 1 200)	-	Non conforme : La correction est supérieure à 15%
ATTRIBUTAIRE			YIKORE INTERNATIONAL pour un montant minimum corrigé de deux millions quatre-vingt-seize mille quatre cent treize (2 096 413) F CFA HT soit deux millions quatre cent soixante-treize mille sept cent soixante-sept (2 473 767) F CFA TTC et un montant maximum corrigé de dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix mille quatre cent cinquante (17 990 450) F CFA HT soit vingt un millions deux cent vingt-huit mille sept cent trente un (21 228 731) F CFA TTC avec un délai d'exécution qui n'excède pas l'année budgétaire 2024 et trois (03) mois par commande.					

Lot 02 : l'entretien, le nettoyage et la désinfection des locaux à Bingo

N°	Soumissionnaires	Montants avant rabais lus HT	Montants avant rabais lus TTC	Montants avant rabais corrigés HT	Montants avant rabais corrigés TTC	Rabais TTC	Montants après rabais corrigés TTC	Ecart TTC	Rang	Observations
1	ETOILE MULTI SERVICES	-	Mini : 2 418 351 Maxi : 14 998 036	Mini : 2 049 450 Maxi : 12 710 200	Mini : 2 418 351 Maxi : 14 998 036	0	Mini : 2 418 351 Maxi : 14 998 036	0	1er	Conforme
2	YIKORE INTERNATIONAL	-	Mini : 2 451 981 Maxi : 15 472 396	Mini : 2 077 950 Maxi : 13 112 200	Mini : 2 451 981 Maxi : 15 472 396	0	Mini : 2 451 981 Maxi : 15 472 396	0	2e	Conforme
3	LABAIKA EGCN	-	Mini : 2 238 058 Maxi : 15 993 382	Mini : 2 166 660 Maxi : 13 283 714	Mini : 2 556 658 Maxi : 15 674 783	0	Mini : 2 556 658 Maxi : 15 674 783	Mini : +318 600 TTC soit 14,24% et +1,99% maxi : 318 599 TTC : Item 25 : erreur sur la quantité mini (50 au lieu de 20) et maxi (20 au lieu de 50) ; Item 26 : erreur sur la quantité mini (50 au lieu de 20) et maxi (20 au lieu de 50); Item 27 : erreur sur la quantité mini (50 au lieu de 20) et maxi (20 au lieu de 50)	-	Conforme : Offre anormalement élevée
4	T.A. SERVICES SARL	Mini : 2 568 100 Maxi : 14 003 600	-	Mini : 2 752 400 Maxi : 14 055 200	Mini : 3 247 832 Maxi : 16 585 136	0	Mini : 3 247 832 Maxi : 16 585 136	mini : +217 474 TTC soit 7,18% maxi : +60 888 soit +0,37% : item 19 (tonte de pelouse): erreur sur le prix unitaire : 1 au lieu de 40) ; item 20 (taille de plantes ornementales): erreur sur le prix unitaire : 40 au lieu de 650) ; item 21 (Amendements nécessaires aux sols par apports de fertilisants (engrais, fumier,...): erreur sur le prix unitaire : 650 au lieu de 150) ; item 22	-	Conforme : Offre anormalement élevée

Résultats provisoires

								(Repiquage des surfaces dégradées et remplacement des plantes défaillantes): erreur 17esur le prix unitaire : 150 au lieu de 1000.		
5	ENTREPRISE KOUNWARE SARL	Mini : 4 656 000 Maxi : 14 300 000	-	Mini : 4 656 000 Maxi : 14 300 000	Mini : 5 494 080 Maxi : 16 874 000	0	Mini : 5 494 080 Maxi : 16 874 000	0	-	Conforme : Offre anormalement élevée
6	CEN	-	Mini : 310 324 Maxi : 16 036 294	Mini : 262 986 Maxi : 13 590 079	Mini : 310 324 Maxi : 16 036 294	0	Mini : 310 324 Maxi : 16 036 294	0	-	Non Conforme : les prix aux items 1, 2, 3, 6, 7, 9, 11, 12, 13, 19 à 30, 34, 37, 38, 40, 47 à 59 ont été jugés non réalistes,
7	SOGESER SARL	Mini : 266 816 Maxi : 13 716 263	-	Mini : 268 481 Maxi : 13 732 643	Mini : 316 808 Maxi : 16 204 519	0	Mini : 316 808 Maxi : 16 204 519	mini : +1 965 TTC soit 0,62% et maxi : +19 328 TTC soit 0,12% : Item 58 : Erreur de calcul sur les montants mini et maxi, Item 58: Erreur de calcul sur le montant maxi, erreur de sommation sur les totaux mini et maxi	-	Non Conforme : les prix aux items 1 à 3, 6, 7, 9, 13, 20 à 30, 34, 35, 37, 38, 40, 47, 49 à 52, 54 à 59 ont été jugés non réalistes
8	ESANAD	-	Mini : 336 491 Maxi : 16 492 143	Mini : 285 162 Maxi : 13 976 393	Mini : 336 491 Maxi : 16 492 144	0	Mini : 336 491 Maxi : 16 492 144	0	-	Non Conforme : les prix aux items 6, 7, 9, 10, 13, 16, 19 à 30, 37, 38, 40, 45, 47 à 59 ont été jugés non réalistes
9	NIDIS SARL	Mini : 295 002 Maxi : 15 254 237	-	Mini : 295 002 Maxi : 15 254 237	Mini : 348 102 Maxi : 18 000 000	0	Mini : 348 102 Maxi : 18 000 000	0	-	Non Conforme : les prix aux items 3, 6, 7, 9, 13, 19 à 30, 34, 35, 37, 38, 40, 47, 48, 49 ont été jugés non réalistes
10	S.M.A.N SERVICES	-	Mini : 354 801 Maxi : 18 331 587	Mini : 300 679 Maxi : 15 535 244	Mini : 354 801 Maxi : 18 331 587	0	Mini : 354 801 Maxi : 18 331 587	0	-	Non Conforme : les prix aux items 3, 6, 7, 9, 13, 19 à 30, 34, 35, 37, 38, 40, 47 à 59 ont été jugés non réalistes
11	E.N.A.F	-	Mini : 370 790 Maxi : 19 163 015	Mini : 314 229 Maxi : 16 239 844	Mini : 370 790 Maxi : 19 163 015	0	Mini : 370 790 Maxi : 19 163 015	0	-	Non Conforme : les prix aux items 3, 6, 7, 9, 13, 19 à 30, 34, 35, 37, 38, 40, 47 à 59 ont été jugés non réalistes
12	ETIFA	Mini : 342 835 Maxi : 14 283 260	-	Mini : 342 835 Maxi : 14 283 260	Mini : 404 545 Maxi : 16 854 247	0	Mini : 404 545 Maxi : 16 854 247	0	-	Non Conforme : les prix aux items 20, 26, 27, 28, 52, 59 ont été jugés non réalistes
13	SOTAP SARL	Mini : 3 42 405	-	Mini : 3 43 155	Mini : 404 923	0	Mini : 404 923	mini : +885TTC soit 0,22% et maxi : +22	-	Non Conforme :

Résultats provisoires

		Maxi : 16 779 250		Maxi : 16 798 500	Maxi : 19 822 230		Maxi : 19 822 230	715 TTC soit +0,11% item 26 : erreur sur les quantités : 50 au lieu de 20 ; item 27: erreur sur les quantités: 50 au lieu de 20 ; item 28: erreur sur les quantités: 50 au lieu de 20	les prix aux items 1, 2, 3, 6, 7, 13, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 37, 38, 49, 50, 51 52, 59 ont été jugés non réalistes	
14	DREAM'S CONCEPT	Mini : 503 365 Maxi : 16 317 610	-	Mini : 503 365 Maxi : 16 317 610	Mini : 593 971 Maxi : 19 254 780	0	Mini : 593 971 Maxi : 19 254 780	0	-	Non Conforme : les prix aux items 13, 20, 22, 24, 26, 27, 28, 29, 30, 37, 38, 50, 52, 58 ont été jugés non réalistes,
15	GROUPE MAJOR SARL	Mini : 580 300 Maxi : 14 937 210	-	Mini : 552 225 Maxi : 1 4 800 310	Mini : 651 626 Maxi : 17 464 366	0	Mini : 651 626 Maxi : 17 464 366	mini : -33 129 TTC soit -4,84% et maxi : -161 542 TTC soit -0,5% : item 1 : erreur de calcul sur les montants mini (90 000 au lieu de 108 000) et le montant maxi (1 080 000 au lieu de 1 296 000) ; item 2 : erreur de calcul sur les montants mini (90 000 au lieu de 108 000) et le montant maxi (1 080 000 au lieu de 1 296 000) ; item 4 : erreur de calcul sur les montants mini (7 200 au lieu de 3 600) et le montant maxi (374 400 au lieu de 187 200) ; item 5 : erreur de calcul sur les montants mini (6 000 au lieu de 4 800) et le montant maxi (312 000 au lieu de 249 600) ; item 34: erreur de calcul sur les montants mini (5850 au lieu de 2925) et le montant maxi (70 200 au lieu de 35 100) ; item 36 : erreur de calcul sur le montant mini (1600 au lieu de 800) et sur le montant maxi (83 200 au lieu de 41 600) ; item 43: erreur de calcul sur le montant mini (1 200 au lieu de 600) et sur le montant maxi (62 400 au lieu 31 200)	-	Non Conforme : les prix aux items 6, 7, 13, 20, 22, 24, 26, 27, 28, 29, 30, 37, 38, 50, 52 ont été jugés non réalistes,
16	HANY'S SERVICES	-	Mini : 665 290 Maxi : 15 995 065	Mini : 574 605 Maxi : 13 555 140	Mini : 678 034 Maxi : 15 995 065	0	Mini : 678 034 Maxi : 15 995 065	Mini : +12 744 TTC soit +1,92% : erreur de sommutation du total mini	-	Non Conforme : les prix aux items 6, 7, 20, 22, 26, 27, 28, 49, 50, 51, 52 ont été jugés non réalistes,
17	ENTREPRISE MULTI-PRESTA (EMP) SARL	-	Mini : 684 666 Maxi : 16 000 387	Mini : 579 025 Maxi : 13 557 250	Mini : 683 250 Maxi : 15 997 555	0	Mini : 683 250 Maxi : 15 997 555	mini : -1 417 TTC soit 0,21% et maxi : -2 832 TTC soit 0,02% : item 49 : erreur sur le prix unitaire : 1 au lieu de 5	-	Non Conforme : les prix aux items 22, 24, 26, 27, 28, 29, 37, 38, 49, 50, 52 ont été

Résultats provisoires

										jugés non réalistes
18	B.C.S SARL	-	Mini : 824 584 Maxi : 1 9 999 820	Mini : 665 050 Maxi : 16 814 000	Mini : 784 759 Maxi : 19 840 520	0	Mini : 784 759 Maxi : 19 840 520	Mini : -39 825 TTC soit -4,83% et Maxi : -159 300 TTC soit -0,8% ; item 59: erreur sur le prix unitaire (150 au lieu de 1500)	-	Non Conforme : les prix aux items 3, 24, 26 à 28 ont été jugés non réalistes
19	CARDOT	Mini : 7 25 300 Maxi : 14 412 000	-	Mini : 725 300 Maxi : 1 4 412 000	Mini : 855 854 Maxi : 17 006 160	0	Mini : 855 854 Maxi : 1 7 006 160	0	-	Non Conforme : les prix aux items 26, 27, 28, 29, 30 ont été jugés non réalistes
20	HYPPOP SERVICES	Mini : 792 435 Maxi : 16 899 020	-	Mini : 792 435 Maxi : 16 899 020	Mini : 935 073 Maxi : 19 940 844	0	Mini : 935 073 Maxi : 19 940 844	0	-	Non Conforme : les prix aux items 9, 24, 26, 27, 28 ont été jugés non réalistes
21	MES	Mini : 511 300 Maxi : 13 191 800	-	Mini : 511 300 Maxi : 13 191 800	Mini : 603 334 Maxi : 15 566 324	0	Mini : 603 334 Maxi : 15 566 324	0	-	Non Conforme : les prix aux items 6, 13, 24, 26, 27, 28, 37, 38, 40, 45, 50, 51, 52 ont été jugés non réalistes
22	BASYIRE SERVICES	Mini : 544 855 Maxi : 13 215 440	-	Mini : 555 655 Maxi : 13 215 440	Mini : 655 673 Maxi : 15 594 219	0	Mini : 655 673 Maxi : 15 594 219	mini : +12 744 TTC soit +1,98% : erreur de sommation du total mini	-	Non Conforme : les prix aux items 6, 7, 20, 24, 26, 27, 28 ont été jugés non réalistes
23	EED SARL	Mini : 690 550 Maxi : 13 255 280 RABAIS 13% SUR LE MONTANT MINI ET MAXI	-	Mini : 690 550 Maxi : 13 255 290	Mini : 814 849 Maxi : 15 641 242	Mini : 105 930 Maxi : 2 033 361	Mini : 708 919 Maxi : 13 607 881	0	-	Non Conforme : les prix aux items 6, 7, 9, 13, 20 à 30, 37, 38, 40, 49 à 55 ont été jugés non réalistes
24	ENTREPRISE HOUSOUTIGOUT A	Mini : 758 843 Maxi : 12 855 932	Mini : 895 435 Maxi : 15 170 000	Mini : 758 843 Maxi : 12 855 932	Mini : 895 435 Maxi : 15 170 000	0	Mini : 895 435 Maxi : 15 170 000	0	-	Non Conforme : les prix aux items 20, 26, 27, 28, 29, 30, 47, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59 ont été jugés non réalistes
25	PAROS	-	Mini : 957 176 Maxi : 15 633 867	Mini : 823 920 Maxi : 13 244 040	Mini : 972 226 Maxi : 15 627 967	0	Mini : 972 226 Maxi : 15 627 967	Mini : +15 049,6 TTC soit +1,57% et Mini : -5 899,8 TTC soit -0,04% : item 29 : différence entre le montant en lettre (quatre cent) et le montant en chiffre (500) ; item 30: différence entre le montant en lettre cinq cent) et le montant en chiffre (400).	-	Non Conforme : les prix aux items 6, 7, 20, 24 ont été jugés non réalistes
26	B.MS SARL	-	Mini : 1 060 017 Maxi : 16 000 800	Mini : 895 520 Maxi : 13 414 400	Mini : 1 056 714 Maxi : 15 828 992	0	Mini : 1 056 714 Maxi : 15 828 992	Mini : -3 303,4 TTC soit -0,31% et maxi: -171 808 TTC soit -1,07%: item 40: erreur de calcul (8 000 au lieu de 800); item 44: erreur sur le prix unitaire (0,1 au lieu de	-	Non Conforme : les prix aux items 24, 50, 52 ont été jugés non réalistes

Résultats provisoires

								0,5); erreur de sommation.		
27	GESWENDIDA BUSINESS INTERNATIONALE (GB INTERNATIONALE)	Mini : 1 989 615 Maxi : 12 521 580	-	Mini : 1 989 615 Maxi : 12 521 580	Mini : 2 347 746 Maxi : 14 775 464	0	Mini : 2 347 746 Maxi : 14 775 464	0	-	Non Conforme : les prix aux items 4, 5, 37, 38, 40, 45, 47, 59 ont été jugés non réalistes
28	ENTREPRISE ZAMATIGA MULTISERVICES	-	Mini : 2 746 870 Maxi : 15 748 840	Mini : 1 478 735 Maxi : 13 350 020	Mini : 1 744 907 Maxi : 15 753 024	0	Mini : 1 744 907 Maxi : 15 753 024	Mini : -1 001 963 TTC soit -36.48% et maxi : +4 184 TTC soit +0,03% : item 31 : différence entre le montant en lettre (0,05) et le montant en chiffre (0,5) ; item 32 : différence entre le montant en lettre (0,05) et le montant en chiffre (0,5), erreur de calcul de la TVA	-	Non conforme : La correction est supérieure à 15%
29	GESCO BURKINA	-	Mini : 553 892 Maxi : 15 975 560	Mini : 712 330 Maxi : 25 350 210	Mini : 840 549 Maxi : 29 913 248	0	Mini : 840 549 Maxi : 29 913 248	mini : +286 657 soit 51,75% et maxi : +13 937 688 soit 87,24% : item 31 : erreur de calcul du montant maxi du soumissionnaire (pas de montant) ; item 32 : erreur de calcul du montant maxi du soumissionnaire (pas de montant) ; item 47 : erreur sur le prix unitaire (un au lieu de 100)	-	Non conforme : La correction est supérieure à 15%
30	A.C.I/KEZA SARL	-	Mini : 1 314 000 Maxi : 15 768 000	Mini : 7 936 682 Maxi : 278 152 088	Mini : 9 365 284 Maxi : 328 219 464	0	Mini : 9 365 284 Maxi : 328 219 464	Mini : +8 051 284,17 soit +612,73% et maxi : +312 451 463,84 soit +1 981,55%: item 21 (amendements nécessaires aux sols par apport de fertilisant): erreur de calcul (111 500 au lieu de 111 5000); item 24 (curage des regards et enlèvement des déchets issus du curage) : erreur sur le prix unitaire (371 au lieu de 20 000); item 25 (traitement contre les rats et souris : erreur sur le prix unitaire (2000 au lieu de 371); item 28 (traitement contre les moustiques, mouches, etc.) : erreur sur le prix unitaire (4 800 au lieu de 2000); item 34 (dépoussiérage et nettoyage des plafonds des bâtiments et autres) : erreur sur le prix unitaire (0,04 au lieu de 3,2); item 35 (dépoussiérage et nettoyage des murs intérieurs) : erreur sur le prix unitaire (3,2 au lieu de 1,1); item 34 (dépoussiérage de matériels et équipements de bureau ou de logement) : erreur sur le prix	-	Non conforme : La correction est supérieure à 15%

Résultats provisoires

			Maxi : 15 273 920	Maxi : 12 944 000	Maxi : 15 273 920			
5	CARDOT	Mini : 1 094 240 Maxi : 12 968 300	-	Mini : 1 094 240 Maxi : 12 968 300	Mini : 1 291 203 Maxi : 15 302 594	0	5e	Conforme
6	S.B.N	Mini : 1 101 173 Maxi : 13 020 000	-	Mini : 1 101 173 Maxi : 13 020 000	Mini : 1 299 384 Maxi : 15 363 600	0	6e	Conforme
7	ETOILE MULTI SERVICES	-	Mini : 1 179 020 Maxi : 13 363 524	Mini : 999 170 Maxi : 11 325 020	Mini : 1 179 020 Maxi : 13 363 524	0	-	Conforme : Offre anormalement basse
8	LABAIKA EGCN	-	Mini : 1 249 547 Maxi : 13 993 384	Mini : 1 058 938 Maxi : 11 858 800	Mini : 1 249 547 Maxi : 13 993 384	0	-	Conforme : Offre anormalement basse
9	ETIFA	Mini : 1 178 771 Maxi : 13 585 200	-	Mini : 1 178 771 Maxi : 13 585 200	Mini : 1 390 950 Maxi : 16 030 536	0	-	Non conforme : Immeubles à niveau: les prix aux items ont été jugés non réalistes: 21, 23, 24, 25, 26, 27; immeubles qui ne sont pas à niveau: 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26
10	GROUPE MAJOR SARL	Mini : 1 123 812,31 Maxi : 13 405 040	-	Mini : 1 123 812 Maxi : 13 405 040	Mini : 1 326 099 Maxi : 15 817 947	0	-	Non conforme : Les prix aux items ont été jugés non réalistes : immeubles à niveau : 6, 7, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 27 ; immeubles qui ne sont pas à niveau : 8, 10, 19
11	NIDIS SARL	Mini : 1 129 949 Maxi : 13 559 322	-	Mini : 1 129 949 Maxi : 13 559 322	Mini : 1 333 340 Maxi : 16 000 000	0	-	Non Conforme : Les prix aux items ont été jugés non réalistes : immeubles à niveau : 21, 23, 24, 25 ; en milieu de soin : 13, 14
12	EED SARL	Mini : 1 135 241 Maxi : 13 594 680	-	Mini : 1 135 241 Maxi : 13 594 680	Mini : 1 339 584 Maxi : 16 041 722	0	-	Non Conforme : Les prix aux items ont été jugés non réalistes : immeubles à niveau : 3, 6, 7, 9, 18 à 27; immeubles qui ne sont pas à niveau: 7, 8, 10, 16, 19 à 26

Résultats provisoires

13	S.M.A.N SERVICES	-	Mini : 1 343 652 Maxi : 16 122 824	Mini : 300 679 Maxi : 15 535 244	Mini : 1 343 652 Maxi : 16 122 824	0	-	Non Conforme : Les prix aux items ont été jugés non réalistes : immeubles à niveau : 23, 24, 25, 26, 27 ; en milieu de soin : 13, 14
14	MULTI CHOIX SERVICES	Mini : 1 148 425 Maxi : 12 657 690	Mini : 1 355 142 Maxi : 14 936 074	Mini : 1 148 425 Maxi : 12 657 690	Mini : 1 355 142 Maxi : 14 936 074	0	-	Non Conforme : Les prix aux items ont été jugés non réalistes : immeubles à niveau : 21, 23, 24, 25, 26, 27
15	HYPOL SERVICES	Mini : 1 248 127 Maxi : 14 920 890	-	Mini : 1 248 127 Maxi : 14 920 890	Mini : 1 472 790 Maxi : 17 606 650	0	-	Non Conforme : Les prix aux items ont été jugés non réalistes : immeubles à niveau : 6, 7, 19, 23, 24, 25, 26, 27 ; immeubles qui ne sont pas à niveau : 7, 8, 10, 19, 21
16	ENTREPRISE HOUSOUTIGOUTA	Mini : 964 209 Maxi : 11 500 000	Mini : 1 137 767 Maxi : 13 570 000	Mini : 964 209 Maxi : 11 500 000	Mini : 1 137 767 Maxi : 13 570 000	0	-	Non Conforme : Les prix aux items ont été jugés non réalistes : immeubles à niveau : 23, 24, 25, 26, 27 ; immeubles qui ne sont pas à niveau : 19 ; en milieu de soin : 14, 15, 16, 17, 18
17	BASYIRE SERVICES	Mini : 989 622 Maxi : 11 872 060	-	Mini : 989 622 Maxi : 11 872 060	Mini : 1 167 754 Maxi : 14 009 031	0	-	Non Conforme : Les prix aux items ont été jugés non réalistes : immeubles à niveau : 19, 23, 24, 25 ; immeubles qui ne sont pas à niveau : 21 ; en milieu de soin : 13, 14
18	ENTREPRISE MULTI-PRESTA(EMP) SARL	-	Mini : 1 171 644 Maxi : 14 029 964	Mini : 992 919 Maxi : 11 889 800	Mini : 1 171 644 Maxi : 14 029 964	0	-	Non Conforme : Les prix aux items ont été jugés non réalistes : immeubles à niveau : 6, 7 ; immeubles qui ne sont pas à niveau : 22, 23, 24, 25, 26 ; en

Résultats provisoires

								milieu de soin : 6, 8, 9, 10, 14
19	HANY'S SERVICES	-	Mini : 1 172 143 Maxi : 14 041 552	Mini : 993 341 Maxi : 11 899 620	Mini : 1 172 143 Maxi : 14 041 552	0	-	Non Conforme : Les prix aux items ont été jugés non réalistes : immeubles à niveau : 19, 23, 24, 25 ; immeubles qui ne sont pas à niveau : 21 ; en milieu de soin : 13, 14
20	CEN	-	Mini : 1 188 191 Maxi : 14 212 864	Mini : 1 006 942 Maxi : 12 044 800	Mini : 1 188 191 Maxi : 14 212 864	0	-	Non Conforme : Les prix aux items ont été jugés non réalistes : immeubles à niveau: 20, 21 ; immeubles qui ne sont pas à niveau: 21 ; en milieu de soin: 14
21	B.MS SARL	-	Mini : 1 209 114 Maxi : 14 291 924	Mini : 1 024 673 Maxi : 12 047 000	Mini : 1 209 114 Maxi : 14 215 460	Maxi : -76 464 TTC soit -0,54%: item 2 : erreur de calcul sur le maxi (7 200 au lieu de 72 000)	-	Non Conforme : Les prix aux items ont été jugés non réalistes : immeubles à niveau : 2 ; en milieu de soin: 10, 11
22	PAROS	-	Mini : 1 274 501 Maxi : 14 075 512	Mini : 1 079 141 Maxi : 11 917 060	Mini : 1 273 386 Maxi : 14 062 131	Mini : - 1 115 TTC soit -0,09% et Maxi : -13 381 TTC soit -0,1% : item 5 en milieu de soins : différence entre le montant en lettre (cinq dixième) et le montant en chiffre (5)	-	Non Conforme : les prix aux items ont été jugés non réalistes : immeubles à niveau : 16, 17 ; en milieu de soin : 5
23	DREAM'S CONCEPT	Mini : 1 147 489 Maxi : 13 538 880	-	Mini : 1 147 489 Maxi : 13 538 880	-	-	-	Non Conforme : Absence de bordereau des prix unitaires
24	SHEKINA ROSE SERVICE SARL	13 421 000	-	13 421 000	-	-	-	Non conforme : Son offre ne fait pas ressortir de montant minimum et de montant maximum
Attributaire		YIKORE INTERNATIONAL pour un montant minimum d'un million cinquante-deux mille cinq cent deux (1 052 502) F CFA HT soit un million deux cent quarante un mille neuf cent cinquante-deux (1 241 952) F CFA TTC et un montant maximum de onze millions neuf cent soixante-cinq mille vingt (11 965 020) F CFA HT soit quatorze millions cent dix-huit mille sept cent vingt-quatre (14 118 724) F CFA TTC avec un délai d'exécution qui n'excède pas l'année budgétaire 2024 et trois (03) mois par commande.						

Résultats provisoires

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Demande de prix n° 082/2023 lancée pour les travaux de pavage de la cour abritant la direction régionale du centre (DRC) à la ZAD.
Publication de l'avis : Quotidien n° 3862 du lundi 22 avril 2024 des Marchés Publics
Financement : Fonds Propres SONABEL

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA HTVA		Montant en F CFA TTC		Observations
		initial	Corrigé	initial	Corrigé	
1	SORIAZ	40 521 019	47 814 802	40 521 019	47 814 802	RAS
2	SOLEIL MULTI SERVICES	39 108 980	46 148 596	39 108 980	46 148 596	RAS
3	PACO BTP	39 172 469	46 223 513	39 172 469	46 223 513	RAS
4	GSC-I	43 121 964	50 888 918	43 121 964	50 888 918	RAS
5	Ste VMAP	42 297 894	49 911 515	42 297 894	49 911 515	RAS
6	EBB BTP	39 360 416	46 445 290	39 360 416	46 445 290	RAS
7	SOPABUCE	40 565 000	47 866 700	40 565 000	47 866 700	RAS
8	ACCORD BTP	39 345 670	46 427 891	39 345 670	46 427 891	RAS

Attributaire provisoire : SOLEIL MULTI SERVICES pour un montant TTC de **quarante-six millions cent quarante-huit mille cinq cent quatre-vingt-seize (46 148 596) F CFA** avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours**.

SOCIETE NATIONALE D'AMENAGEMENT DES TERRAINS URBAINS (SONATUR)

Manifestation d'intérêts n°2024-005/DG-SONATUR/PRM du 20-03-2024 relatif aux prestations de mise en place d'un système intégré de gestion budgétaire, des finances, de la comptabilité, des stocks, du patrimoine et des ressources humaines.

Financement : budget SONATUR, exercice 2024

Référence de publication de l'avis : RMP N°3851 du vendredi 05 avril 2024 (page 31)

Nombre de plis reçus : quatre (04)

Date d'ouverture des plis : 19 avril 2024 Date de délibération : 14 mai 2024

Rubriques	Pays de base fixe	Lettre à manifestation d'intérêts	Accord de groupement	Chef de file	Agrément technique (consultants Burkina)	Nombre de références similaires dûment justifiées (pages de garde, de signature des contrats et attestations de bonne fin) au cours des cinq (05) dernières années	Rang	Observations
Groupement AFRIK LONNYA / AXEL	Burkina Faso / Burkina Faso	Fournie	Fourni	AFRIK LONNYA	Fourni	10	1^{er}	Retenu
DJAGO-I	Burkina Faso	Fournie	Non requis	Non requis	Fourni	05	2^{ème}	Retenu
CABINET SYNEX CONSULTING SARL	Benin	Fournie	Non requis	Non requis	Non requis	01	3^{ème}	Retenu
Groupement SIGA/ EXPERTS DEV/GMS	Tunisie / Tunisie/Burkina Faso	Fournie	Fourni	SIGA	No fourni pour GMS	-	-	Disqualifié pour agrément technique de GMS non fourni

CENTRE DE GESTION DES CITES

Reprise des travaux de la demande de prix n°2024-008/CEGECI/DG/PRM du 12/03/2024 pour la sélection d'une agence de communication chargée de la promotion des activités au profit du Centre de Gestion des Cites (CEGECI) dans la presse privée.

Référence de la décision : N°2024-L0189/ARCOP/ORD du 07 mai 2024 ;

Référence de la publication de l'avis : N° 3839 du 20/03/2024 ;

Nombre de plis reçus : 03 ; Date de dépouillement : 10/05/2024 - Date de délibération : 10/05/2024 ;

Recrutement d'une agence de communication chargée de la promotion des activités au profit du Centre de Gestion des Cités (CEGECI) dans la presse privée.

N°	Nom du soumissionnaire	MONTANT MINIMUM TTC		MONTANT MAXIMUM TTC		Observation	Classement
		LU	CORRIGE	LU	CORRIGE		
1	CRAC	15 033 200	16 944 200	35 494 400	40 006 400	Variation de 12,71% du a la prise en compte des 15% de frais d'agence omis par le soumissionnaire dans son offre financière .Conforme	2eme
2	ACE-DEVELOPPEMENT-SYNERGIE	16 003 890	16 003 890	35 308 175	35 308 175	Conforme	1 ^{er}
3	BCS-SARL	13 778 800	13 778 800	29 186 850	29 186 850	Offre anormalement basse conformément à l'article 108 du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1 ^{er} février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et délégations de service public Non conforme	-

30 126 994 < x < 40 760 052

ATTRIBUTAIRE : ACE-DEVELOPPEMENT SYNERGIE avec un montant minimum de douze millions trente-trois mille (**12 033 000**) Francs HT soit Seize millions trois mille huit cent quatre-vingt-dix (**16 003 890**) Francs TTC et un maximum de Vingt-six millions cinq cent quarante-sept mille cinq cent (**26 547 500**) francs CFA HT soit Trente-cinq millions trois cent huit mille cent soixante-quinze (**35 308 175**) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de douze (12) mois.

Résultats provisoires

DEMANDE DE PRIX N°2024-022/CEGECI/DG/PRM DU 19/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) LOGEMENTS F3 A GAOUA AU PROFIT DU CENTRE DE GESTION DES CITES (LOT UNIQUE)

Référence de la publication de l'avis : NEANT

Nombre de plis reçus : 05

Date de dépouillement : 21/05/2024 - Date de délibération : 23/05/2024

Travaux de construction de quatre (04) logements F3 à Gaoua au profit du Centre de Gestion des Cités (CEGECI).

N°	Nom du soumissionnaire	Montant TTC		Observation	Classement
		TTC lu	TTC Corrigé		
1	CBCOD	49 919 192	49 919 192	Pièces administratives non parvenues dans les délais impartis conformément au Décret 2017-0049/PRES/PM/MINIFID du 01/02/2017, Article 102 et à la lettre de demande de complément de pièces administratives N°24.0678 du 13/05/2024. Non-Conforme	-
2	SERVICES WEND PANGA	48 237 970	52 957 970	Variation de 9,78% dû à une correction du prix unitaire de l'Item 3.1 (portail métallique décoratif double face de 3.00 x 1.80 m) du mûr de clôture dans le devis estimatif . Pièces administratives non parvenues dans les délais impartis conformément au Décret 2017-0049/PRES/PM/MINIFID du 01/02/2017, Article 102 et à la lettre de demande de complément de pièces administratives N°24.0678 du 13/05/2024. Non-Conforme	-
3	PACO BTP	54 583 213	54 583 213	Conforme	1 ^{er}
4	REVOLUTION TECHNOLOGIE	56 281 100	56 281 100	Non Conforme -Insuffisance de personnel (ouvriers spécialisés). -Agrément ne couvre pas la région concernée	-
5	ETS SAMA ET FRERES	57 997 614	56 107 914	Variation de -3,25 % dû à la correction des quantités aux Item 1.3 (remblais provenant des fouilles du Terrassement) et l'Item 2.13 (Maçonnerie agglos de 15x20x40 du Béton-Maçonnerie) Conforme	2 ^{-ème}
48 396 305 < x < 65 477 353					

ATTRIBUTAIRE : PACO BTP avec un montant de : **Quarante six millions deux cent cinquante six mille neuf cent soixante (46 256 960) francs CFA HT** soit **Cinquante quatre millions cinq cent quatre vingt trois mille deux cent treize (54 583 213) Francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de *Quatre (05) mois*.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

COMMUNIQUE

Rctificatif du Quotidien n°3893 - Mardi 04 JUIN 2024, page 9, portant sur l'absence du tableau

N° 2024-000432/MEFP/SG/DMP/SMF-PC du 31/05/2024

Objet : modification du DAO

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective informe les candidats intéressés par le dossier d'Appel d'Offres Ouvert à commande N°2024-00027/MEFP/SG/DMP du 16/04/2024 paru dans la revue des marchés publics n°3877 du lundi 13 mai et rectifié dans celle du n°3878-3879 du mardi 14 et mercredi 15 mai 2024 relatif à l'acquisition d'imprimés administratifs et de valeur au profit de diverses structures de l'administration publique qu'une modification a été opérée au niveau du personnel demandé, précisément l'INFOGRAPHE.

Au lieu de

N°	POSITION	qualification	Nombre d'années d'expérience dans le domaine	Nombre de projets similaires au même poste
7	Un infographe	BAC+ diplôme de technicien spécialisé en infographie	3	2

Lire maintenant

N°	POSITION	qualification	Nombre d'années d'expérience dans le domaine	Nombre de projets similaires au même poste
7	Un infographe	BAC H (option informatique) + une attestation de formation en infographie	3	2

Le Directeur des Marchés Publics

Moumouni TAO

Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Economie et des Finances

Résultats provisoires

AGENCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DU BURKINA

Demande de Propositions DDP N°001/2024/Agetib/DG/DM du 13 mars 2024 relative au suivi-contrôle des travaux de construction d'ouvrages d'assainissement et de drainage des eaux pluviales dans les villes de Bobo Dioulasso, Kaya et Ouahigouya dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR)

Publication : Lettres d'invitation N°2024/024 à 047/Agetib/DG/DM-IS du 13 mars 2024 ; **Date d'ouverture des plis** : 15 avril 2024 ;

Nombre de Consultants invités : 24 ; **Nombre de plis reçus** : 23 ; **Note minimale technique requise** : 80 points ;

Mode de sélection : Sélection fondée sur la qualité et le coût ; **Date de délibération** : 31 mai 2024 ; **Financement** : Banque Mondiale

N° de pli	Soumissionnaire	CRITÈRES D'ÉVALUATION				Totaux /100 points	Rang	Observations
		Qualification des bureaux /groupement de bureaux						
		Expérience spécifique du Consultant pertinente pour la mission 10 points	Adéquation et qualité de la méthodologie proposée, et plan de travail correspondant aux termes de référence 30 points	Qualifications du personnel clé et compétences pour la mission 58 points	Participation d'experts nationaux en tant que personnel clé proposée 02 point			
Notes d'évaluation								
Mission 1 : Suivi-contrôle des travaux de construction d'environ 20 821 ml d'ouvrages d'assainissement, de drainage des eaux pluviales et de voiries connexes dans la ville de Bobo Dioulasso								
4	TED SARL	10	24,80	58	2	94,80	2 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
7	CETRI/BECI BTP	10	16,60	58	2	88,60	6 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
11	CINCAT International / BECOTEX SARL	10	26	58	2	96,00	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
12	ACIT Géotechnique / GIE	10	20	58	2	90,00	5 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
14	CAEM / AGETIC-BTP Ingénieurs Conseils	10	24	56,5	2	92,50	4 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
17	GIC MALI / INTELCO Consulting	10	13,10	58	2	83,10	7 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
20	Global Engineering For Arica Sarl (GEFA)	10	23,80	58	2	93,80	3 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
Mission 2 : Suivi-contrôle des travaux de construction d'environ 24 487 ml d'ouvrages d'assainissement, de drainage des eaux pluviales et de voiries connexes dans la ville de Kaya								
01	SEFCO International/ CACI-C SA	5	20,70	53	2	80,70	8 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
3	CEITP/GEO Consult	10	22	54	2	88,00	7 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
6	GOPA INFRA/CINTECH	10	25,50	58	2	95,50	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
8	TAEP-Europe/BECA-Consult	10	22	58	2	92,00	2 ^{ème} ex.	Retenu pour la suite de la procédure
10	SCET Tunisie/ BERA	10	20,80	58	2	90,80	5 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
15	GERMS Consulting / OZED Ingénieurs Sarl	10	22	58	2	92,00	2 ^{ème} ex.	Retenu pour la suite de la procédure
18	AGECET BTP / GID SARL	10	20,50	58	2	90,50	6 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
23	LCI / BETRA	10	21,50	57,5	2	91,00	4 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
Mission 3 : Suivi-contrôle des travaux de construction d'environ 25 406 ml d'ouvrages d'assainissement, de drainage des eaux pluviales et de voiries connexes dans la ville de Ouahigouya								
2	AGEIM	10	26	58	2	96,00	1 ^{er}	Retenu pour la suite de la procédure
5	CIN'S / DT CONSTRUCT SARL	10	19,30	58	2	89,30	6 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
9	GTAH/ DECO Ingénieurs Conseils	10	23,60	58	2	93,60	2 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
13	ACE Ingénieurs Conseils/ ACE -CI	10	23,50	58	2	93,50	3 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
16	CIRA SAS/ INGETECH	10	22,90	58	2	92,90	4 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
19	AFRIC CONSULT / GE-IC	10	21	58	2	91,00	5 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure
21	SIAR INTERNATIONAL/ CET-BTP SERVICES	00	22,20	54	2	78,20	8 ^{ème}	Non Retenu pour la suite de la procédure
22	GERTEC /BURED	05	22	58	2	87,00	7 ^{ème}	Retenu pour la suite de la procédure

Résultats provisoires

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)

RAPPORT D'ANALYSE TECHNIQUE DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N°2024-003/MDICAPME/SONABHY POUR LE RECRUTEMENT DE CABINET D'AVOCATS EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD-CADRE MONO ATTRIBUTAIRE POUR L'ASSISTANCE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE DE LA SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)

Date de publication des résultats de la MI : N° 3842 - Lundi 25 mars 2024

Date de dépouillement de la DPRO : lundi 13 mai 2024

Date de délibération : lundi 20 mai 2024

Rectificatif du quotidien n° 3892 - Lundi 03 juin 2024 à la page 14 portant omission du soumissionnaire SCPA LOGOS au lot 2

DESIGNATION/ SOUSMISSIONNAIRES	EXPERIENCES PERTINENTES/ 10	PLAN DE TRAVAIL ET METHODOLOGIE/40	PERSONNEL CLE : QUALIFICATIONS ET COMPETENCES/50	TOTAL NOTE TECHNIQUE/100	OBSERVATION
Lot 02 : recrutement de cabinets d'avocats conseils pour assistance juridique et judiciaire en matière sociale au profit de la SONABHY					
CABINET D'AVOCATS VINCEN KABORE	10	34	45	89	Retenu pour la suite de la procédure
GROUPEMENT AK CONSEILS & CABINET D'AVOCAT MAITRE BAIMANAI ANGELAIN PODA	10	35.2	50	95.2	Retenu pour la suite de la procédure
CABINET D'AVOCATS MAITRE N. DIEUDONNE DEMBELE	10	31.5	17.5	59	Non retenu pour la suite de la procédure (note inférieure à la note minimale requise)
GROUPEMENT CABINET JFC- AVOCATS-BURKINA FASO & CABINET GOUBA-AVOCATS	10	35	40	85	Retenu pour la suite de la procédure
SCPA LOGOS	10	31.2	40	81.2	Retenu pour la suite de la procédure

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES (CARFO)

COMMUNIQUE

Eclaircissements sur l'avis d'appel d'offres n° 2024-001/CARFO/DG/DMP
parue dans le quotidien N°3886 du vendredi 24 mai 2024 à la page 36

La Directrice des marchés publics, présidente de la Commission d'attribution des marchés de la CARFO, porte à la connaissance des éventuels candidats intéressés par l'avis d'appel d'offres n° 2024-001/CARFO/DG/DMP portant acquisition de matériels informatiques au profit de la CARFO publié dans le quotidien n°3886 du vendredi 24 mai 2024 et dont l'ouverture est prévue pour le lundi 24 juin 2024, que l'agrément technique du domaine 1 toute catégorie sera autorisé pour la soumission à l'appel d'offre suscité.

La date de l'ouverture des plis reste inchangée. Elle sait compter sur la compréhension de tous.

L. Sandrine BAYALA/BAMBARA

CONSEIL BURKINABÈ DE L'ANACARDE

COMMUNIQUE D'ANNULATION

La Personne Responsable des marchés du Conseil Burkinabè de l'Anacarde (CBA), porte à la connaissance des soumissionnaires de l'avis à manifestation d'intérêt N°2024-01/MARAH/SG/CBA/DG/PRM du 29/04/2024 pour le recrutement d'un cabinet ou d'un groupement de cabinets chargé de la réalisation d'une étude architecturale et technique pour la construction du siège du Conseil Burkinabè de l'Anacarde (CBA), publié dans la revue des marchés publics N°3881 du 17/05/2024, que ledit avis est annulé sur décision N°2024-L0220/ARCOP/ORD du 27/05/2024 de l'Organe de Règlement des Différends (ORD), suite au recours du groupement de cabinets ARCADE-CEITP-AAPUI.

La Personne Responsable des marchés s'excuse des désagréments que cette annulation pourrait causer.

Xavier BOUMBOUNDI



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGON DES CASCADES

RECTIFICATIF DES RESULTATS SUITE A LA DECISION N°2024-L0193/ARCOP/ORD DE L'APPEL D'OFFRES ACCELERE N° 2024-003/RCAS/ CR/ SG/PRM DU 20/02/2024 pour l'acquisition de matériels, outillages et équipements au profit du conseil régional des Cascades.

* Financement : Budget du Conseil régional des Cascades (FMDL), gestion 2024.

* Publication de l'avis : Quotidien N°3844-mercredi 27 mars 2024

Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés Publics (CRAM) n° 2024- 003/RCAS/CR/SG/PRM du 02/04/ 2024

Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés Publics (CRAM) n° 2024- 007/RCAS/CR/SG/PRM du 13/05/ 2024

* Date d'ouverture des plis : 11/04/2024 - Nombre de plis reçus : Vingt-un (21) - Date de délibération : 12/04/2024

Nombre de lot : trois (03) - Lot 2 : -huit (08) soumissions

LOT2

$Mx0,85 < M = 42\,692\,538,33 > Mx1,15$

N°	Soumissionnaires	Montant Lu F.CFA		Montant Corrigé		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
01	SORAV	36 169 920	42 499 965	-	-	3 ^{ème}	Conforme
02	PALMIER REBUST	32 230 000	38 031 400	-	36 890 458	Non classée	Non conforme -Absence de pièces administratives : attestation de situation fiscale ; attestation de situation cotisante ; attestation de la direction chargée de la réglementation du travail et des lois sociales ; certificat de non faillite ; extrait du registre de commerce
03	OUEDRAOGO S.A GHISLAIN	32 208 000	38 005 440	-	-	1 ^{er}	Conforme
04	ECAF	35 600 000	42 008 000	-	-	2 ^{ème}	Conforme
05	MGF SARL	37 100 000	43 778 000	36 600 000	43 188 000	4 ^{ème}	Conforme -Erreur sur le bordereau des prix à l'item 08 :400.000 en lettre au lieu de 500.000 en chiffre ;
06	TDG INTER	38 100 000	44 958 000	35 602 500	42 010 950	Non classée	Non Conforme -Erreur sur le bordereau des prix à l'item 01 :4.000.500 en lettre au lieu de 4.500.000 en chiffre -Absence de toutes les pièces administratives
07	SOCIETE SANLE ET FILS	29 980 000	35 376 400	28 481 500	33 608 170	Non classée	Non Conforme -Offre anormalement basse -Erreur sur le bordereau des prix à l'item 01 :1.000.300 en lettre au lieu de 1.300.000 en chiffre ;
08	SOCIETE SAFI YA INDUSTRIE	30 575 000	36 078 500	-	-	Non classée	Non Conforme -Offre anormalement basse
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE		Entreprise OUEDRAOGO S.A GHISLAIN pour son offre d'un montant de trente-huit millions cinq mille quatre-cent quarante (38 005 440) Francs CFA TTC ; avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

Résultats provisoires

REGION DU CENTRE

RECTIFICATIF DE LA SYNTHÈSE DES RESULTATS DE L'APPELLE D'OFFRE N° 2024-0003/MATDS/RCEN/GVTO/SG du 05/01/2024
SUIVANT DECISION N°2024-L0219/ARCOP/ORD

Objet : Travaux d'entretien courant du réseau routier classé, des pistes rurales et des travaux par la méthode de Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) de l'année 2024 dans la Région du Centre - Financement : FSR-B - Exercice 2024
Date de publication de l'AAO : Quotidien N° 3794 du 17/01/2024.

Date de publication des résultats provisoires : Quotidien N° 3883 du 21/05/2024

Autres sources de publication : Sans Objet

Autorisation de la Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers par lettre : Sans objet
Date et référence de la lettre de convocation des membres de la CRAM N° 2024-000010/MATDS/RCEN/GVTO/SG du 14/02/2024

Date d'ouverture : 19/02/2024 - Nombre de soumissionnaires : Cinquante (50) - Date de délibération : 28/05/2024

Nom du soumissionnaire	Montant minimum (F CFA TTC)	Montant maximum (F CFA TTC)	Correction opérée en plus ou moins-value sur le minimum	Correction opérée en plus ou moins-value sur le maximum	Montant corrigé minimum (F CFA TTC)	Montant corrigé maximum (F CFA TTC)	Appréciation générale
REGION DU CENTRE- HIMO Lot 2 E = 44 741 130 FCFA TTC ; P = 35 773 410 FCFA TTC ; M = 41 154 042 FCFA TTC ; 0,85M = 34 980 936 FCFA TTC ; 1,15M = 47 327 148 FCFA TTC							
AFRICAN TRADE AND CONSTRUCTIONS (ATC SARL)	27 163 123	35 709 154	+3 658 000	Néant	30 821 123	35 709 154	Non Conforme Diplôme du chef de chantier non probant ; Diplôme du chef d'équipe non probant. Taux de variation en plus-value de 0,13 %
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DU VILLAGE DE NAFOURGO (ADV NAFOURGO)	26 871 866	30 089 658	Néant	Néant	26 871 866	30 089 658	Non Conforme Pas d'attestation de travail pour justifier les expériences sur le CV du chef de chantier Le formulaire des chefs d'équipe ne respecte pas le format prescrit (ce qui ne permet pas d'apprécier certaines informations Le matériel suivant ne possède pas de mise à disposition la benne (5363 D6 06°) Pas de carte grise ni de document d'achat pour le deuxième tricycle
INTERNATIONAL DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES (ITPS)	31 798 827	35 773 410	Néant	Néant	31 798 827	35 773 410	Conforme 1 ^{er}
ASSOCIATION WEND LAPANGA	30 404 649	33 945 137	Néant	Néant	30 404 649	33 945 137	Non Conforme Association immatriculée à Zorgho, a une couverture géographique provinciale (Ganzourgou)
RACINE	Non fourni	36 710 968	Néant	Néant	Néant	36 710 968	Non Conforme Montant minimum non fourni dans la lettre de soumission (exclue de la procédure conformément à la circulaire N°202030/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020) Incohérence des immatriculations sur la mise à disposition et sur la carte grise du véhicule de liaison. Nombre d'expériences similaires insuffisant (ne expérience sur deux fournies pour le personnel proposé)
VAINQUEUR PLUS	36 163 189	39 259 407	+558 000	+558 000	36 721 189	39 817 407	Non Conforme matériel fourni est insuffisant (pas de carte grise pour le tricycle plutôt un reçu datant de 2020) Pas d'attestation de disponibilité ni d'attestation de travail pour le personnel proposé

Résultats provisoires

							Variation en plus-value de 0,015 % sur le minimum Variation en plus-value de 1,42 % sur le maximum
UNIS BTP SARL	Non fourni	39 627 763	Néant	Néant	Néant	39 627 763	Non Conforme Montant minimum non fourni dans la lettre de soumission (exclue de la procédure conformément à la circulaire N°202030/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020) ; Le document de mise à disposition des engins suivants ne comporte pas le cachet de l'entreprise qui a produit le document : 7362 F2 09, 7385 F2 03, 7312 F2 03, ainsi que le tricycle (5526 6 E03) ; Diplôme du chef d'équipe terrassement non probant.
SERVICE D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DU FASO (SENEF)	Non fourni	35 849 910	Néant	Néant	Néant	35 849 910	Non Conforme Montant minimum non fourni dans la lettre de soumission (exclue de la procédure conformément à la circulaire N°202030/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020) Carte grise du PICK-UP 11JK 4780 non probant Les Diplômes du chef de chantier et des chefs d'équipes sont non probants
GENERALE DES TRAVAUX DE DEVELOPPEMENT ET SERVICE (GTD SERVICE)	31 335 806	35 674 007	+6 962 000	+6 962 000	38 297 806	42 636 008	Non Conforme Le pouvoir habilitant le signataire à engager le soumissionnaire conformément à la clause 21.2. des IC non fourni (Pas d'attestation de procuration du signataire) Variation en plus-value de 0,22 % sur le minimum Variation en plus-value de 19,52 % sur le maximum
EUROLEC TECHNOLOGIES SARL	34 340 782	38 278 744	+7 748 605 887	+9 346 676 492	7 782 946 668	9 384 955 236	Non Conforme Une expérience sur deux du personnel clé n'est pas justifiée (l'expérience est avec EGCB n'est pas justifiée par une attestation de travail) Variation en plus-value de 225,64 % sur le minimum Variation en plus-value de 24 417 % sur le maximum
AFRIQUE EMERGEANCE CONSTRUCTION BATIMENT TRAVAUX PUBLICS (AEC BTP)	Non fourni	36 005 163	Néant	Néant	Néant	36 005 163	Non Conforme Montant minimum non fourni dans la lettre de soumission (exclue de la procédure conformément à la circulaire N°202030/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020) CQP fourni en lieu et place du CAP pour le chef d'équipe n°2 Incohérence entre les noms de l'entreprise sur la carte grise de la benne 6460 D8 03 et celui de la mise à disposition.
Attributaire	INTERNATIONAL DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES pour : -un montant minimum de vingt-six millions neuf cent quarante-huit mille cent cinquante-huit (26 948 158) Francs CFA HTVA de trente un millions sept cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent vingt-sept (31 798 827) Francs CFA TTC -un montant maximum de trente millions trois cent seize mille quatre cent quarante-neuf (30 316 449) Francs CFA HTVA de trente-cinq millions sept cent soixante-treize mille quatre cent dix (35 773 410) Francs CFA TTC -un délai d'exécution de dix (10) mois						

Résultats provisoires

REGION DU CENTRE

DEMANDE DE PRIX N°2024-05/CO/M/DCP pour l'acquisition de matériaux et de matériels au profit des sections et régies de la Direction Générale des Techniques Municipales - Financement : Budget Communal 2024

Publication : Revue des Marchés Publics N°3872 du 06/05/2024 - Date d'ouverture et de délibération : 16/05/2024

Lot 1 : Acquisition de matériaux pour les sections menuiserie et forge

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Rang	Observations
PLANETE SERVICES	9 864 210 TTC	8 877 789 TTC	1 ^{er}	Conforme Rabais de 10%
ACC SA	7 302 450 HTVA	-	-	Non conforme Offre rejetée pour absence de marques aux items 6 à 10, 12, 13, 15, 17 à 22 (matériaux de menuiserie), 15 à 24, 26, 29, 31, 32, 34, 39 et 41 (matériaux de force)
ATTRIBUTAIRE	PLANETE SERVICES pour un montant de huit millions huit cent soixante-dix-sept mille sept cent quatre-vingt-neuf (8 877 789) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de vingt-cinq (25) jours.			

Lot 2 : Acquisition de matériaux de construction

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Rang	Observations
PLANETE SERVICES	12 821 700 TTC	11 539 530 TTC	2 ^{ème}	Conforme Rabais de 10%.
ACC SA	9 450 000 HTVA	--	1 ^{er}	Conforme
ATTRIBUTAIRE	ACC SA pour un montant de dix millions six cent mille (10 600 000) F CFA HTVA après une augmentation de 12,17 % (Item 8 : +10 tonnes). Le délai d'exécution est de vingt-cinq (25) jours.			

Lot 3 : Acquisition de peinture pour entretien de bâtiments communaux

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Rang	Observations
POUTEERE NOOMA (PN)	8 500 130 TTC	--	--	Non conforme Offre rejetée pour absence du bordereau de prix des fournitures.
PLANETE SERVICES	9 094 260 TTC	8 184 834 TTC	1 ^{er}	Conforme Rabais de 10%
ACC SA	6 630 500 HTVA	--	--	Non conforme Offre rejetée pour absence de marques aux items 1 à 15
ATTRIBUTAIRE	PLANETE SERVICES pour un montant de huit millions cent quatre-vingt-quatre mille huit cent trente-quatre (8 184 834) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de vingt-cinq (25) jours			

Lot 4 : Acquisition de matériaux pour la régie de la section ouvrage hydraulique et mobilité

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Rang	Observations
PLANETE SERVICES	8 988 500 TTC	8 100 270 TTC	1 ^{er}	Conforme Rabais de 10% et erreur de produit à l'item 7.
ACC SA	6 041 000 HTVA	--	--	Offre anormalement basse
ATTRIBUTAIRE	PLANETE SERVICES pour un montant de huit millions cent mille deux cent soixante-dix (8 100 270) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de vingt-cinq (25) jours.			

Lot 5 : Acquisition de peinture ordinaire et routière pour le COCOF 2024

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Rang	Observations
POUTEERE NOOMA (PN)	6 450 470 TTC	--	2 ^{ème}	Conforme
PLANETE SERVICES	6 264 620 TTC	6 108 005 TTC	1 ^{er}	Conforme Rabais de 2.5% pour le lot 5
ACC SA	5 093 500 HTVA	--	--	Non conforme Offre rejetée pour absence de marques aux items 1 à 5, 7 et 8
ATTRIBUTAIRE	PLANETE SERVICES pour un montant de six millions cent huit mille cinq (6 108 005) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de vingt-cinq (25) jours.			

REGION DU CENTRE

Demande de prix N°2024-040/MATDS/ RCEN/GVTO/SG/CRAM du 13/05/2024 pour les travaux d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) dans la région du Centre au profit de la DREA-C.

FINANCEMENT : BUDGET DE L'ETAT, GESTION 2024 ; Date de dépouillement : 27 Mai 2024

Lot 1 : Travaux de réhabilitation des systèmes d'Adduction d'Eau Potable Simplifiés (AEPS) la région du Centre au profit de la DREA-C.

Nombre de concurrent : Un (01)

Soumissionnaires	Montant HTVA lu en F.CFA	Montant TTC lu en F.CFA	Montant HTVA corrigé en F.CFA	Montant TTC corrigé en F.CFA	Rang	Observations
Groupement MASSA SERVICES SARL/ETH-GCT SARL	69 250 000	-	69 250 000	-	1 ^{er}	RAS CONFORME

ATTRIBUTAIRE : Groupement MASSA SERVICES SARL/ETH-GCT SARL pour un montant de soixante-neuf millions deux cent cinquante mille (69 250 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de cent-cinq (105) jours au maximum.

Résultats provisoires

Lot 2 : Travaux de réalisation de quatre (04) forages à gros débit dans la région du Centre au profit de la DREA-C.						
Nombre de concurrents : Deux (02)						
Soumissionnaires	Montant HTVA lu en F.CFA	Montant TTC lu en F.CFA	Montant HTVA corrigé en F.CFA	Montant TTC corrigé en F.CFA	Rang	Observations
GroupeMENT MASSA SERVICES SARL/ETH-GCT SARL	17 820 000	-	17 820 000	-	1er	RAS CONFORME
Entreprise METBA Construction du Faso	13 670 000	16 130 600	13 670 000	16 130 600	Non classée	<p style="text-align: center;">NON CONFORME</p> <p>Le soumissionnaire n'a pas fourni cinq (05) pièces administratives telles que le quittance d'achat du dossier, l'attestation de situation fiscale, l'attestation CNSS, l'attestation ANPE et la DRTSS jusqu'à la publication des résultats conformément à la lettre en date du 27 Mai 2024 qui lui donnait un délai de soixante-douze (72) heures pour la transmission desdites pièces ;</p> <p>Le soumissionnaire a présenté un Chef de chantier avec une incohérence sur le diplôme fourni car il est de la session 1997 alors que l'intéressé est né en 1980 ;</p> <p>Le soumissionnaire a fourni plusieurs matériels sous forme de factures qui ne précisent pas les différentes spécifications techniques du matériel fourni.</p>
ATTRIBUTAIRE : GroupeMENT MASSA SERVICES SARL/ETH-GCT SARL pour un montant de dix-sept millions huit cent vingt mille (17 820 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours au maximum.						

REGION DES HAUT BASSINS								
DEMANDE DE PRIX N°2024-01/RHBS/PTUY/CHND/SG/CCAM pour la réhabilitation du basfond rizicole de 20 ha à Dohoun au profit de la commune de Houndé en lot unique. Revue des marchés publics N°38362 du 22 avril 2024. Convocation de la CCAM : N°2024-01/RHBS/PTUY/CHND/SG/CCAM du 30 avril 2024. Date de dépouillement et de Délibération : jeudi 02 mai 2024. Nombre de lots : un (01). Nombre de plis reçus : cinq (05). M= 66.845.812 / 0.85 M= 56.818.940 Extrait de décision N°2024-L0210/ARCOP/ORD du 22 mai 2024								
N°	Soumissionnaires	MONTANT HTVA		MONTANT TTC		Délai d'exécution	Rang	Observations
		Montant lu à l'ouverture	Montant corrigé	Montant lu à l'ouverture	Montant corrigé			
01	ESBTP	50 851 200	-	60 004 416		90 jours	2 ^{ème}	Conforme
02	ACOD	48 627 728	48 626 300	57 380 718	57 379 034	90 jours	1 ^{er}	<p style="text-align: center;">Conforme :</p> <p>-Erreur de calcul à :</p> <p>L'item 302 11 968 000 au lieu de 11960 480</p> <p>L'item 303 1 160 000 au lieu de 1 159 000</p> <p>L'item 402 10 435 000 au lieu de 10436 700</p> <p>L'item 501 1 916 000 au lieu de 1 916 165</p> <p>L'item 502 958 000 au lieu de 958 083</p>
03	BATIFOR	58 440 800		68 960 144		90 jours	3 ^{ème}	Conforme
04	WECOSER SARL	47 371 000	41 111 900	55 897 780	48 512 042	90 jours	Non classé	<p style="text-align: center;">Non conforme</p> <p>-Diplôme d'environnementaliste : Diplôme de technicien supérieur eaux et foret fourni au lieu de diplôme BAC+5 demandé dans le dossier</p> <p>-Erreur de quantité a l'item 301 , 6954 au lieu de 69 545</p>
05	SORIF SARL	53 550 700	47 483 500	63 189 826	56 030 530	90 jours	Non classé	<p style="text-align: center;">Non conforme</p> <p>-Diplôme d'environnementaliste : Diplôme de maitrise en économie agricole et de l'environnement fourni au lieu de diplôme BAC + 5 demandé dans le dossier</p> <p>-Discordance dans le bordereau de prix unitaire</p> <p>A l'item 301 1800 en chiffre et 1000 en lettre</p> <p>A l'item 403 100 000 en chiffre et 86 000 en lettre</p>
Attributaire provisoire		ACOD pour un montant toutes taxes comprises de : cinquante-sept millions trois cent soixante-dix-neuf mille trente-quatre (57.379.034) FCFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours						



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

* Marchés de Fournitures et Services courants	P. 42 à 56
* Marchés de Travaux	P. 57 à 61
* Marchés de Prestations Intellectuelles	P. 62 à 69

Fournitures et Services courants

INSTITUT SUPÉRIEUR D'ÉTUDES DE PROTECTION CIVILE

Acquisition de petits matériels au profit de l'ISEPC (DE)

Avis de demande de prix

N° : 2024-076/MATDS/SG/ISEPC-DG/SG/PRM du 24 mai 2024.....

Financement : Budget ISEPC, exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de l'Institut Supérieur d'Études de Protection Civile.

1. L'Institut Supérieur d'Étude de Protection Civile lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de petits matériels au profit de l'ISEPC (DE).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique comme suit : acquisition de petits matériels au profit de l'ISEPC (DE).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de de l'Institut Supérieur d'Études de Protection Civile (ISEPC) : 1er étage du bâtiment pédagogique auprès de SAWADOGO Wenceslas Eloi PRM/ISEPC.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la PRM/ISEPC et moyennant paiement d'un montant non remboursable vingt mille (20 000) francs CFA auprès de l'Agence Comptable de l'ISEPC. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne respons-

able des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant trois cent dix-huit mille (318 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ISEPC sis au 1er étage du bâtiment pédagogique, au plus tard **le 13/06/2024 à 10 heures 30 minutes**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

L'enveloppe prévisionnelle est de dix millions six cent dix-sept mille cinq cent (10 617 500) francs CFA.

Le président de la commission d'attribution des marchés

ADC SAWADOGO Wenceslas Eloi
Chevalier de l'Ordre du Mérite

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Acquisition de matériel de bureau au profit de l'Ecole Normale Supérieure (ENS).

Avis de demande de prix
N° 2024 -007/MESRI/SG/ENS/DG/SG/ PRM du 13 MAI 2024
Financement : Budget de l'Ecole Normale Supérieure (ENS),
exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de l'ENS.

1. L'ENS dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériel de bureau au profit de l'Ecole Normale Supérieure.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique : acquisition de matériel de bureau au profit de l'Ecole Normale Supérieure.

Le montant prévisionnel pour l'acquisition de matériel de bureau au profit de l'Ecole Normale Supérieure est de Vingt-six millions soixante-dix mille (26 070 000) FCFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés sis à l'ENS au sein du bâtiment administratif du siège et le bâtiment à droite et au numéro de téléphone suivant : 70 26 95 58/78 87 39 38.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix et moyennant paiement d'un montant non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA auprès du service des recettes à l'agence comptable de l'École Normale Supérieure.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent quatre-vingt mille (780 000) FCFA devront parvenir ou être remises au bureau de l'agence comptable, au plus tard le **13/06/2024, à 9 heures 00 TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

8. L'École Normale Supérieure se réserve le droit de ne donner suite à tout ou à une partie du présent dossier de demande de prix.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés
Richard Balili BAMA

Chevalier de l'Ordre National
Chevalier de l'Ordre des palmes académiques

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Acquisition du mobilier de bureau au profit de l'Ecole Normale Supérieure (ENS)

Avis de demande de prix
N° 2024 -008/MESRI/SG/ENS/DG/SG/ PRM du 14 MAI 2024
Financement : Budget de l'Ecole Normale Supérieure (ENS),
exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de l'ENS.

1. L'ENS dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de mobilier de bureau au profit de l'Ecole Normale Supérieure.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique : acquisition de mobilier de bureau au profit de l'Ecole Normale Supérieure.

Le montant prévisionnel pour l'acquisition de mobilier de bureau au profit de l'Ecole Normale Supérieure est de vingt-neuf millions cent cinq mille (29 105 000) francs CFA.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés sis à l'ENS au sein du bâtiment administratif du siège et le bâtiment à droite et au numéro de téléphone suivant : 70 26 95 58/78 87 39 38.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA auprès du service des recettes à l'agence comptable de l'École Normale Supérieure.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de huit cent soixante-dix mille (870 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au bureau de l'agence comptable, au plus tard le **13/06/2024, à 9 heures 00 TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

8. L'École Normale Supérieure se réserve le droit de ne donner suite à tout ou à une partie du présent dossier de demande de prix.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Richard Balili BAMA
Chevalier de l'Ordre National
Chevalier de l'Ordre des palmes académiques

Acquisition de produits de contraste et de médicaments pour la radiothérapie, l'imagerie médicale et les urgences au profit du Centre hospitalier universitaire de Bogodogo.

Avis d'appel d'offre ouvert accéléré
N°2024/011/MSHP/SG/CHU-B/DG du 06 mai 2024
Financement : BUDGET DU CHU-B EXERCICE

1- Cet avis d'appel d'offres ouvert accéléré fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du Centre hospitalier universitaire de Bogodogo (CHU-B).

Le centre hospitalier universitaire de Bogodogo dispose de fonds sur le budget du CHU-B, afin de financer l'acquisition de médicaments et consommables pour les services et les urgences au profit du CHU-B.

2- le centre hospitalier universitaire de Bogodogo sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures (ou la prestation des services) suivants : acquisition de produits de contraste et de médicaments pour la radiothérapie, l'imagerie médicale et les urgences au profit du CHU-B.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

- Lot1 : Acquisition des produits de contraste pour la radiothérapie et de l'imagerie médicale au profit du CHU-B ;
- Lot2 : Acquisition de médicaments pour les urgences au profit du CHU-B.

3- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles. Le montant prévisionnel du budget est de : cent millions (100 000 000) FCFA pour le lot1 et soixante-dix millions (70 000 000) FCFA pour le lot2.

4- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : Lassina OUATTARA, adresse électronique : ouattlass70@yahoo.fr; et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : 14 BP 371 Ouaga 14, sise à Ouagadougou au 1er étage de la Direction générale du CHU-B, au secteur 51, arrondissement 11, à côté de l'ex Laboratoire National de Santé Publique Tél : +226 25 37 10 16/17 ; de 7H30 à 16 heures.

5- Les exigences en matière de qualifications sont :
Voir les DPAO pour les informations détaillées.

6- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA pour le lot1 et cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot2 à l'Agence comptable du CHU-B. La méthode de paiement sera en numéraire.

7- Les offres devront être soumises à la Direction des marchés publics du CHU-B au plus tard le **20/06/2024 à 09heures 00 mn.**
Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de deux millions (2 000 000) F CFA pour le lot1 et un million quatre cent mille (1 400 000) FCFA pour le lot2 conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

9- Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **20/06/2024 à 09heures 00 mn** dans la salle de réunion de la Direction générale du CHU-B.

Le Directeur des marchés publics

Lassina OUATTARA

Acquisition de médicaments de spécialités pour l'officine pharmaceutique et du service de radiothérapie au profit du Centre Hospitalier Universitaire de Bogodogo.

**Avis d'appel d'offre ouvert accéléré
N°2024/012/MSHP/SG/CHU-B/DG du 06 mai 2024
Financement : BUDGET DU CHU-B EXERCICE 2024**

1- Cet avis d'appel d'offres ouvert accéléré fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du Centre hospitalier universitaire de Bogodogo (CHU-B).

Le centre hospitalier universitaire de Bogodogo dispose de fonds sur le budget du CHU-B, afin de financer l'acquisition de médicaments de spécialités pour l'officine pharmaceutique et du service de radiothérapie au profit du CHU-B.

2- Le centre hospitalier universitaire de Bogodogo sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures (ou la prestation des services) suivants : acquisition de médicament de spécialités pour l'officine pharmaceutique et du service de radiothérapie au profit du CHU-B.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

- Lot1 : Acquisition de médicament de spécialités pour l'officine pharmaceutique au profit du CHU-B ;
- Lot2 : Acquisition de médicaments spécifiques au profit du service de radiothérapie au profit du CHU-B.

3- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles. Le montant prévisionnel du budget est de : cent cinquante millions (150 000 000) FCFA pour le lot1 et vingt millions (20 000 000) FCFA pour le lot2.

4- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de: Lassina OUATTARA, adresse électronique : ouatlass70@yahoo.fr; et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : 14 BP 371 Ouaga 14, sise à Ouagadougou au 1er étage de la Direction générale du CHU-B, au secteur 51, arrondissement 11, à côté de l'ex Laboratoire National de Santé Publique Tél : +226 25 37 10 16/17 ; de 7H30 à 16 heures.

5- Les exigences en matière de qualifications sont :
Voir les DPAO pour les informations détaillées.

6- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA pour le lot1 et trente mille (30 000) FCFA pour le lot2 à l'Agence comptable du CHU-B. La méthode de paiement sera en numéraire.

7- Les offres devront être soumises à la Direction des marchés publics du CHU-B au plus tard le **20/06/2024 à 09heures 00 mn.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de trois millions (3 000 000) F CFA pour le lot1 et quatre cent mille (400 000) FCFA pour le lot2 conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

9- Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **20/06/2024 à 09heures 00 mn** dans la salle de réunion de la Direction générale du CHU-B.

Le Directeur des marchés publics

Lassina OUATTARA

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BOGODOGO

Acquisition de médicaments spécifiques pour les services de cardiologie, de neurologie et des autres services au profit du Centre hospitalier universitaire de Bogodogo.

Avis d'appel d'offre ouvert accéléré
N° 2024/013/MSHP/SG/CHU-B/DG du 06 mai 2024
Financement : BUDGET DU CHU-B EXERCICE 2024

1- Cet avis d'appel d'offres ouvert accéléré fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, du Centre hospitalier universitaire de Bogodogo (CHU-B).

Le centre hospitalier universitaire de Bogodogo dispose de fonds sur le budget du CHU-B, afin de financer l'acquisition de médicaments spécifiques pour les services de cardiologie, de neurologie et des autres services au profit du CHU-B.

2- le centre hospitalier universitaire de Bogodogo sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures (ou la prestation des services) suivants : acquisition de médicaments spécifiques pour les services de cardiologie, de neurologie et des autres services au profit du CHU-B.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

Lot1 : Acquisition de médicaments spécifiques au profit du service de cardiologie,
Lot2 : Acquisition de médicaments spécifiques au profit du service de neurologie;
Lot3 : Acquisition de médicaments spécifiques au profit des autres services médicaux et techniques.

3- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles. Le montant prévisionnel du budget est de : cinquante millions (50 000 000) FCFA pour le lot1, dix millions (10 000 000) FCFA pour le lot2 et cent vingt-cinq millions (125 000 000) FCFA pour le lot3.

4- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de: Lassina OUATTARA, adresse électronique : ouatlass70@yahoo.fr; et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : 14 BP 371 Ouaga 14, sise à Ouagadougou au 1er étage de la Direction générale du CHU-B, au secteur 51, arrondissement 11, à côté du Laboratoire National de Santé Publique Tél : +226 25 37 10 16/17 ; de 7H30 à 16 heures.

5- Les exigences en matière de qualifications sont :
Voir les DPAO pour les informations détaillées.

6- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot1, de vingt mille (20 000) FCFA pour le lot2 et cent mille (100 000) FCFA pour le lot3 à l'Agence comptable du CHU-B. La méthode de paiement sera en numéraire.

7- Les offres devront être soumises à la Direction des marchés publics du CHU-B au plus tard le **20/06/2024 à 09heures 00 mn.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de un million (1 000 000) F CFA pour le lot1, deux cent mille (200 000) F CFA pour le lot2 et deux millions cinq cent mille (2 500 000) FCFA pour le lot3 conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

9- Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **20/06/2024 à 09heures 00 mn** dans la salle de réunion de la Direction générale du CHU-B.

Le Directeur des marchés publics

Lassina OUATTARA

Acquisition de véhicules à 2 roues

**Avis de Demande de Prix à commandes
N°2024-17/ABNORM/DG/PRM du 30/05/2024
Financement : Budget ABNORM, exercice 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, de l'AGENCE BURKINABÈ DE NORMALISATION, DE LA MÉTROLOGIE ET DE LA QUALITÉ (ABNORM).

1. L'AGENCE BURKINABÈ DE NORMALISATION, DE LA MÉTROLOGIE ET DE LA QUALITÉ dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet acquisition de véhicules à 2 roues tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.
Les acquisitions sont décomposées en lot unique : acquisition de véhicules à 2 roues.

3. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ABNORM sis au 1er étage de l'immeuble abritant la Direction Générale situé à la ZAD, face à la station PETROFA, non loin de la pharmacie FLAYIRI, Tél :70 20 30 92.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ABNORM, sis au 1er étage de l'immeuble abritant la Direction Générale situé à la ZAD, face à la station PETROFA, non loin de la pharmacie FLAYIRI, Tél :70 20 30 92 moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA au service de la recette de l'ABNORM.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent quarante mille (140 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ABNORM, sis au 1er étage de l'immeuble abritant la Direction Générale situé à la ZAD, face à la station PETROFA, non loin de la pharmacie FLAYIRI, avant **le 13/06/2024 à 9 heures 00 T.U.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix envoyé par le Candidat.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Budget prévisionnel : 4 750 000 F CFA TTC.

La Personne Responsable des Marchés

Adama OUEDRAOGO

Entretien et réparation des groupes électrogènes

**Avis de Demande de Prix à commandes
N°2024-16/ABNORM/DG/PRM du 30/05/2024
Financement : Budget ABNORM, exercice 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, de l'AGENCE BURKINABÈ DE NORMALISATION, DE LA MÉTROLOGIE ET DE LA QUALITÉ (ABNORM).

1. L'AGENCE BURKINABÈ DE NORMALISATION, DE LA MÉTROLOGIE ET DE LA QUALITÉ dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet l'entretien et la réparation des groupes électrogènes tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les acquisitions sont décomposées en lot unique : entretien et réparation des groupes électrogènes.

3. Le délai de validité du contrat est l'exercice budgétaire 2024 et le délai d'exécution de chaque commande est de quatre-vingt-dix (90) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ABNORM sis au 1er étage de l'immeuble abritant la Direction Générale situé à la ZAD, face à la station PETROFA, non loin de la pharmacie FLAYIRI, Tél :70 20 30 92.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ABNORM, sis au 1er étage de l'immeuble abritant la Direction Générale situé à la ZAD, face à la station PETROFA, non loin de la pharmacie FLAYIRI, Tél :70 20 30 92 moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-mille (20 000) francs CFA au service de la recette de l'ABNORM.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent dix mille (210 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ABNORM, sis au 1er étage de l'immeuble abritant la Direction Générale situé à la ZAD, face à la station PETROFA, non loin de la pharmacie FLAYIRI, avant **le 13/06/2024 à 9 heures 00 T.U.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix envoyé par le Candidat.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Budget prévisionnel : 7 000 000 F CFA TTC.

La Personne Responsable des Marchés

Adama OUEDRAOGO

Acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques au profit du BUNASOLS

**Avis de demande de prix
N° 2024-003/MARAH/SG/BUNASOLS/DG/PRM
du : 31/05/2024
Financement : Budget BUNASOLS, Gestion 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, du Bureau National des Sols (BUNASOLS).

1. Le BUNASOLS dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques au profit du BUNASOLS tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. L'agrement requis est de la catégorie C1.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique: Acquisition de matériels informatiques et péri-informatiques;

3. Le délai d'exécution du lot unique ne devrait pas excéder : Trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés du BUNASOLS au 78 51 10 35/ 71 09 45 87

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Personne Responsable des Marchés du BUNASOLS et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à l'Agence Comptable du BUNASOLS. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) FCFA pour le lot unique devront parvenir ou être remises au près de la Personne Responsable des Marchés, avant **le 13/06/2024** l'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel du lot unique est le suivant : Vingt millions cinq cent mille (20 500 000) FCFA.

La Personne Responsable de Marchés

IMA Boukaré

Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB)

Rectificatif du Quotidien n°3893 - Mardi 04 Juin 2024, page 27, portant sur la date d'ouverture des offres

Avis de demande de prix
ADP N° 2024-005/LONAB/DG/DPS/DMA
Financement : Budget LONAB Exercice 2024

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés, Exercice 2024 de la Loterie Nationale Burkinabè par le Conseil d'Administration le 22 décembre 2023 de la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB).

1. La Loterie Nationale Burkinabè (LONAB) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fournitures de bureau au profit de la loterie nationale burkinabè (LONAB) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. La demande de prix est constituée d'un lot unique :

Lot unique : Acquisition de fournitures au profit de la LONAB.

3. Le budget prévisionnel est de :

Lot unique : quatre-vingt-huit millions cinq cent mille (88 500 000) F CFA TTC

4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatorze (14) jours par commande.

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés et des Approvisionnements (DMA), 3ème étage porte 302 du nouveau bâtiment de 8 heures à 15 heures 30 GMT.

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés et des Approvisionnements, 3ème étage porte 302 du nouveau bâtiment de 8 heures à 15 heures 30 GMT et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la caisse sise à la Direction des Finances et de la Comptabilité -1er étage - porte 102 du nouveau bâtiment.

7. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions cinq cent mille (2 500 000) F CFA; devront parvenir ou être remises à l'adresse : Siège de la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB), 436 – Rue du grand marché, 01 BP 68 Ouagadougou 01, Service courrier, 1er étage, porte 105 – Ancien bâtiment, avant le **14/06/2024 à 9 heures 00 minutes GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Pour le Directeur des Marchés et des Approvisionnements et par intérim,
le Chef de Service Passation des Marchés
Président de la Commission d'attribution des marchés*

Adama OUEDRAOGO

LIVRAISON DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU PROFIT DE LA LONAB

Rectificatif du Quotidien n°3893 - Mardi 04 Juin 2024, page 28, portant sur la date d'ouverture des offres

Avis de demande de prix
ADP N° : 2024-006/LONAB/DG/DPS/DMA
Financement : Budget LONAB Exercice 2024

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés, Exercice 2024 de la Loterie Nationale Burkinabè par le Conseil d'Administration le 22 décembre 2023 de la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB).

1. La Loterie Nationale Burkinabè (LONAB) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la livraison de consommables informatiques au profit de la LONAB tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. La demande de prix est constituée de plusieurs lots :

- Lot 1 : Livraison de consommables informatiques au profit du siège et de la direction régionale du centre (DRC) de la LONAB ;
- Lot 2 : Livraison de consommables informatiques au profit de la direction régionale de l'ouest (DRO) de la LONAB ;
- Lot 3 : Livraison consommables informatiques au profit de la direction régionale de l'est (DRE) de la LONAB.

3. Le budget prévisionnel est de :

Lots	Montant maximum
Lot 1	43 000 000 F CFA TTC
Lot 2	12 000 000 F CFA TTC
Lot 3	5 000 000 F CFA TTC

4. Le délai de validité est l'année budgétaire 2024 et le délai d'exécution de chaque commande est de trente (30) jours.

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés et des Approvisionnements (DMA), 3ème étage porte 302 du nouveau bâtiment de 8 heures à 15 heures 30 GMT.

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés et des Approvisionnements, 3ème étage porte 302 du nouveau bâtiment de 8 heures à 15 heures 30 GMT et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la caisse sise à la Direction des Finances et de la Comptabilité -1er étage - porte 102 du nouveau bâtiment.

7. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million deux cent mille (1 200 000) F CFA pour le Lot 1, d'un montant de trois cent cinquante mille (350 000) pour le lot 2 et d'un montant de cent quarante mille (140 000) pour le Lot 3; devront parvenir ou être remises à l'adresse : Siège de la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB), 436 – Rue du grand marché, 01 BP 68 Ouagadougou 01, Service courrier, 1er étage, porte 105 – Ancien bâtiment, avant le **14/06/2024 à 9 heures 00 minutes GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Pour le Directeur des Marchés et des Approvisionnements et par intérim,
le Chef de Service Passation des Marchés
Président de la Commission d'attribution des marchés*

Adama OUEDRAOGO

ACQUISITION ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS RESEAU AU PROFIT DE LA SONABHY

Avis de demande de prix
N° : 2024-026/MDICAPME/SONABHY
Financement : SONABHY Budget exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la SONABHY.

1. La SONABHY dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour l'acquisition et installation des équipements réseau au profit de la SONABHY tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les prestations constituent un lot unique : acquisition et installation des équipements réseau au profit de la SONABHY.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A111.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à la caisse de la SONABHY, porte A016. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million cent mille (1 100 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant **le 13/06/2024 à 9h 00mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

N.B. : l'enveloppe financière est de cinquante-cinq millions (55 000 000) F CFA TTC.

Le Directeur des Marchés Publics

K S Yannick BASSOLE

Acquisition de cartouches d'encre pour imprimantes et copieurs au profit de la SONABHY

Avis de demande de prix à commandes
N° 2024- 033/SONABHY
Financement : Budget de la SONABHY, exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2024 de la Société Nationale Burkinabé d'Hydrocarbures (SONABHY).

1. La Société Nationale Burkinabé d'Hydrocarbures dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de cartouches d'encre pour imprimantes et copieurs au profit de la SONABHY, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales titulaires d'un agrément technique domaine 1 catégorie A minimum, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots :

Lot 1 : Acquisition de cartouches d'encre pour imprimantes et copieurs au profit de la SONABHY à Bingo et Ouagadougou ;

Lot 2 : Acquisition de cartouches d'encre pour imprimantes et copieurs au profit de la SONABHY à Bobo-Dioulasso.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2024 et de trente (30) jours par commande pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du : secrétariat de la Direction des Marchés Publics au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A111.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A111 et moyennant paiement d'un montant non remboursable en espèce trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 1 et Vingt mille (20 000) FCFA pour le lot 2 à la Caisse de la SONABHY. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Cinq cent mille (500 000) FCFA pour le lot 1 et de deux cent cinquante mille (250 000) mille FCFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au Service Courrier, RDC bâtiment B, porte B008, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant **le 13/06/2024 , à 09 heure 00 mn TU.**

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **13/06/2024 à 09h 15mn** à l'adresse suivante : salle de conférence, 2ème étage bâtiment B, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, secteur 27.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

N.B. : l'enveloppe financière est de :

Vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA TTC pour le lot 1,

Douze millions (12 000 000) F CFA TTC pour le lot 2.

Le Directeur des Marchés Publics

K S Yannick BASSOLE

Acquisition de matériels de maintenance au profit de la SONABHY à Bingo

Avis de demande de prix
N° : 2024-042/MDICAPME/SONABHY
Financement : SONABHY Budget exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, de la SONABHY.

1. La SONABHY dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériels de maintenance au profit de la SONABHY à Bingo tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions se décomposent en quatre (04) lots comme suit :

- Lot 1 : Acquisition de Béquille de levage au profit de la SONABHY à Bingo
- Lot2 : Acquisition et installation d'une sertisseuse au profit de la SONABHY à Bingo
- Lot 3 : Acquisition et installation d'un tour révolutionneur parallèle 225x1500 au profit de la SONABHY à Bingo
- Lot 4 : Acquisition et installation d'une fraiseuse-Perceuse au profit de la SONABHY à Bingo

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours pour chacun des lots.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A111.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 1, trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 2, trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 3, et trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 4 à la caisse de la SONABHY, porte A016. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) F CFA pour le lot 1, six cent mille (600 000) F CFA pour le lot 2, six cent cinquante mille (650 000) F CFA pour le lot 3 et six cent cinquante mille (650 000) FCFA pour le lot 4 devront parvenir ou être remises au secrétariat DM, 1er étage, bâtiment A, porte A111,01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant **le 13/06/2024 à 9h00mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

N.B. : l'enveloppe financière est de :

- Dix-neuf millions (19 000 000) F CFA TTC pour le lot 1 ;
- Trente millions (30 000 000) F CFA TTC pour le lot 2 ;
- Trente-deux millions (32 000 000) F CFA TTC pour le lot 3 ;
- Trente-deux millions (32 000 000) F CFA TTC pour le lot 4.

Le Directeur des Marchés Publics

K. Socratès Yannick BASSOLE

**MAINTENANCE CORRECTIVE DES GROUPES ELECTROGENES DE LA SONABHY A BOBO
DIOULASSO.**

**Avis de demande de prix à commandes
N°: 2024-040/MDICAPME/SONABHY
Financement : Budget SONABHY Exercice 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, de la SONABHY.

1. La SONABHY dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet la maintenance corrective des groupes électrogènes de la SONABHY à Bobo Dioulasso tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en un lot unique : maintenance corrective des groupes électrogènes de la SONABHY à Bobo-Dioulasso

3. Le délai d'exécution fixé est l'année budgétaire 2024 et est de sept (07) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00 / 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 08 h 00 à 12 h 00 et de 14h00 à 15h.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 08 h 00 à 12 h 00 et de 14h00 à 15h, Bâtiment A, porte A111 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) F CFA à la caisse de la SONABHY.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission de huit cent cinquante mille (850 000) F CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse : Secrétariat DMP, Bâtiment A, 1er Étage porte A111 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00 / 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant **le 13/06/2024 à 9h 00mn** l'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : l'enveloppe financière est de quarante-deux millions (42 000 000) francs CFA TTC.

Le Directeur des Marchés Publics

K S Yannick BASSOLE

L'ACQUISITION D'UNE LICENCE DE L'ERP ORACLE JDE ET LICENCES WINDOWS SERVER, SQL SERVER ET EXCHANGE SERVER AU PROFIT DE LA SONABHY

Avis de demande de prix
N° : 2024-041/MDICAPME/SONABHY
Financement : SONABHY Budget exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la SONABHY.

1. La SONABHY dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet l'Acquisition de consommables de laboratoire au profit de la SONABHY tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions se décomposent en 2 lots :

Lot 1 : L'ACQUISITION D'UNE LICENCE DE L'ERP ORACLE JDE

Lot 2 : L'ACQUISITION DE LICENCES WINDOWS SERVER, SQL SERVER ET EXCHANGE SERVER

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A111.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour les 2 lots à la caisse de la SONABHY, porte A016. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) de Francs CFA pour les 2 lots devront parvenir ou être remises au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant **le 13/06/2024 à 9h00mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

N.B. : l'enveloppe financière est de cinquante millions (50 000 000) F CFA TTC pour chaque lot.

Le Directeur des Marchés Publics

K S Yannick BASSOLE

CONSTRUCTION DE MAGASINS DE STOCKAGE DE 250 TONNES, 100 TONNES ET DE MAGASINS DE STOCKAGE DES ALIMENTS POUR POISSONS ET VOLAILLES DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DES CHAINES DE VALEURS MAÏS, SOJA, VOLAILLE, POISSON ET DE RESILIENCE (PIMSAR)

Rectificatif du Quotidien n°3893 - Mardi 04 Juin 2024, page 34, portant sur la date d'ouverture des offres

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N°2024-007T/MARAH/SG/DMP du 16/05/2024
Financement : Prêt FAD n°2100150043497 du 27/02/2023

- Cet Avis d'appel d'offres international fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, exercice 2024.
 - Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) a obtenu un financement de la Banque africaine de développement (BAD) ci-après dénommée « la Banque », afin de financer le Projet de développement intégré des chaînes de valeurs maïs, soja, volaille, poisson et de résilience (PIMSAR), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la construction de magasins de stockage de 250 tonnes, 100 tonnes et de magasins de stockage des aliments pour poissons et volailles.
 - Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
 - Lot 1 : Construction de magasins de stockage de 250 tonnes ;
 - Lot 2 : Construction de magasin de stockage de 100 tonnes ;
 - Lot 3 : Construction de magasin de stockage des aliments pour poissons et volailles.
 - La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert international accéléré tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/ PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
 - Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres ouvert international accéléré à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MARAH, Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (00226) 51 91 03 79/67 46 14 07, e-mail : dmpmaah@gmail.com. Les heures d'ouverture et de fermeture sont les suivantes : du lundi au jeudi (07 heures 30 minutes 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute) et le vendredi (de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes).
 - Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Disponibilité d'une ligne de crédit de cent vingt-six millions (126 000 000) francs CFA pour le lot 1, quatre-vingt-onze millions cinq cent mille (91 500 000) francs CFA pour le lot 2 et cent huit millions (108 000 000) francs CFA pour le lot 3 ;
 - Un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen global au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) de six cent millions (600 000 000) francs CFA pour le lot 1 ; de quatre cent cinquante millions (450 000 000) francs CFA pour le lot 2 et de cinq cent millions (500 000 000) francs CFA pour le lot 3 ;
 - Un minimum de deux (02) marchés similaires exécutés de manière satisfaisante et terminés, au cours des trois (03) dernières années (à compter du 1er janvier 2021) avec une valeur minimum de deux cent cinquante millions (250 000 000) francs CFA chacun pour le lot 1, une valeur minimum de cent quatre-vingt millions (180 000 000) francs CFA chacun pour le lot 2 et une valeur minimum de deux cent millions (200 000 000) francs CFA chacun pour le lot 3 ;
 - Agrément pour l'exercice de la Profession d'entrepreneur du bâtiment, dans la catégorie B4 (chaque lot) en cours de validité (pour les entreprises nationales).
- Voir les DPAO pour les informations détaillées.
- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA pour chaque lot à la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) /Ministère de l'Économie des Finances et de la Prospective, sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76. La méthode de paiement sera en espèces.
 - Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la DMP du MARAH au plus tard le **vendredi 19 juillet 2024 à 09 heures 00 minutes TU** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
 - Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :
 - Lot 1 : Dix millions (10 000 000) francs CFA ;
 - Lot 2 : Huit millions (8 000 000) francs CFA ;
 - Lot 3 : Neuf millions (9 000 000) francs CFA.
 - Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période minimale de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.
 - Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **vendredi 19 juillet 2024** à l'adresse suivante : Salle de réunion du MARAH, Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée.
Montants prévisionnels :
 - Lot 1 : Quatre cent vingt millions (420 000 000) francs CFA TTC ;
 - Lot 2 : Trois cent cinq millions (305 000 000) francs CFA TTC ;
 - Lot 3 : Trois cent soixante millions (360 000 000) francs CFA TTC.

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Wendata Raoul KABORE
Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Économie et des Finances

Travaux d'achèvement de la piste rurale tronçon Sadina-Kokoro au profit du Programme de Développement Intégré de la vallée de Samendeni (PDIS)

Avis d'Appel d'Offres
N°2024-__017T__ /MEEA/SG/DMP

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés 2024 du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement.

2. Le Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les travaux d'achèvement et de confortation des pistes rurales au profit du Programme de Développement Intégré de la vallée de Samendeni (PDIS).

Les travaux sont constitués en lot unique et indivisible. Le délai d'exécution des travaux est de cinq (05) mois.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations de 08 heures à 16 heures du lundi au vendredi auprès du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA, sis à Ouaga 2 000, Avenue Ousmane SEMBENE, 03 BP 7010 Ouagadougou, tél. : 25 49 99 22 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après DMP/MEEA sis à Ouaga 2 000 ou au Programme de Développement Intégré de la vallée de Samendeni (PDIS) : Adresse : 01 BP 143 Bobo-Dioulasso 01 Téléphone : 20 97 37 69/ 50 37 69 84 .

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- avoir un agrément catégorie T3 au moins ;
- avoir réalisé avec succès au moins deux (02) marchés similaires au cours des trois (03) dernières années ;
- fournir la preuve d'une capacité financière d'un montant de Quatre-vingt-un millions trois cent mille (81 300 000) francs CFA ;
- avoir réalisé un chiffre d'affaires global moyen minimum de deux cent cinquante millions (250 000 000) Francs CFA au cours des trois (03) dernières années (Voir le DPAO pour les informations détaillées).

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) F CFA à l'adresse mentionnée ci-après Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective sise à Koulouba. La méthode de paiement sera le règlement à la caisse avec la délivrance d'un reçu d'achat qui sera joint au dossier de soumission. Le Dossier d'Appel d'Offres sera retiré à la DMP/MEEA sise à Ouaga 2000.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : secrétariat de la DMP/MEEA sise à Ouaga 2000, Avenue Ousmane SEMBENE, Burkina Faso, 03 BP 7010 Ouagadougou, tél. : 25 49 99 22 au plus tard **le 05/07/2024** en un (1) original et trois (03) copies.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. L'ouverture des plis interviendra après l'heure limite de dépôt en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de trois millions (3 000 000) FCFA.

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **05/07/2024 à [heure]** à l'adresse suivante : DMP/MEEA sise à Ouaga 2 000, Avenue Ousmane SEMBENE, Burkina Faso, 03 BP 7010 Ouagadougou, tél. : 25 49 99 22.

NB : Le montant prévisionnel du marché est de deux cent soixante-onze millions (271 000 000) francs CFA TTC.

*Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM/MEEA*

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Travaux de raccordements de divers équipements aux réseaux air comprimé et carburant au dépôt de Bobo (Péni)

Avis de demande de prix
N° : 2024-043/MDICAPME/SONABHY
Financement : Budget SONABHY Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 de la SONABHY.

1. La SONABHY lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de raccordements de divers équipements aux réseaux air comprimé et carburant au dépôt de Bobo (Péni). Les travaux seront financés sur le budget de la SONABHY exercice 2024.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en un lot unique.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 1er étage du bâtiment A, porte A111, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 08 h 00 à 15 h 30 mn
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 1er étage du bâtiment A, porte A111, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 08 h 00 à 15 h 30 mn et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à la caisse de la SONABHY.
6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million (1 000 000) Francs CFA, devront parvenir ou être remises à l'adresse : secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 1er étage du bâtiment A, porte A111, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant **le 13/06/2024 à 9h00mn**.
7. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : l'enveloppe financière est de quarante-neuf millions (49 000 000) F CFA TTC.

Le Directeur des Marchés Publics

K. Socratès Yannick BASSOLE

Travaux de réalisation de trente-huit (38) magasins de stockage pour produits agricoles dans les communes de Boussouma, Pissila, Kaya, Kongoussi, Sabcé, Korsimoro, Yako, Arbollé, Gourcy, Ouahigouya et Tougouri dans les régions du Centre Nord et du Nord

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National
N°2024-002/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM du 30 mai 2024
PAYS :Burkina Faso

NOM DU PROJET : Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation pour le Sahel (PCRSS) ; Composante 1 : « Relèvement résilient et inclusif des communautés touchées par le conflit

N° du Financement : Crédit IDA N°6905-BF et DON N°D833-BF

Nom du Marché : Travaux de réalisation de trente-huit (38) magasins de stockage pour produits agricoles dans les communes de Boussouma, Pissila, Kaya, Kongoussi, Sabcé, Korsimoro, Yako, Arbollé, Gourcy, Ouahigouya et Tougouri dans les régions du Centre Nord et du Nord.

Reference STEP : BF-UCP-PCRSS-427409-CW-RFB

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation pour le Sahel (PCRSS) et se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre des marchés relatifs aux travaux de construction de trente-huit (38) magasins de stockage pour produits agricoles dans les communes de Boussouma, Pissila, Kaya, Kongoussi, Sabcé, Korsimoro, Yako, Arbolle, Gourcy, Ouahigouya et Tougouri dans les régions du Centre Nord et du Nord.

2. Le Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation pour le Sahel (PCRSS) a pour objectif de développement de contribuer au relèvement et à la résilience des communautés dans les zones cibles de la région du Liptako-Gourma au Burkina Faso, au Mali et au Niger à travers une approche régionale soutenant des services et infrastructures socio-économiques intégrés, des moyens de subsistance et du développement territorial, des données et de la coordination régionale. Afin d'atteindre cet objectif de développement, cet avis est publié dans le but de recruter des entreprises pour la réalisation des travaux de construction de trente-huit (38) magasins de stockage pour produits agricoles dans les communes de Boussouma, Pissila, Kaya, Kongoussi, Sabcé, Korsimoro, Yako, Arbolle, Gourcy, Ouahigouya et Tougouri dans les régions du Centre Nord et du Nord.

Le Directeur Général de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée en Bâtiments et Aménagement Urbain (ACOMOD-BURKINA), agissant en tant qu'Agence partenaire, sollicite pour le compte du Projet Communautaire de Relèvement et de Stabilisation pour le Sahel (PCRSS) des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter lesdits travaux répartis en six (06) lots comme suit :

- Lot 1 : Travaux de réalisation de huit (8) magasins de stockage pour produits agricoles dans les communes de Boussouma, Pissila et Kaya dans la région du Centre Nord ;
- Lot 2 : Travaux de réalisation de quatre (4) magasins de stockage pour produits agricoles dans les communes de Kongoussi et Sabcé dans la région du centre Nord ;
- Lot 3 : Travaux de réalisation de cinq (5) magasins de stockage pour produits agricoles dans la commune de Korsimoro dans la région du Centre Nord ;
- Lot 4 : Travaux de réalisation de dix (10) magasins de stockage pour produits agricoles dans les communes de Yako et Arbollé dans la région du Nord ;
- Lot 5 : Travaux de réalisation de sept (7) magasins de stockage pour produits agricoles dans les communes de Gourcy et Ouahigouya dans la région du Nord ;
- Lot 6 : Travaux de réalisation de quatre (4) magasins de stockage pour produits agricoles à Tougouri dans la région du Centre Nord.

3. Les Soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Les offres seront évaluées par lot, en tenant compte des rabais offerts, le cas échéant, après avoir pris en compte toutes les combinaisons possibles de lots. Le marché sera attribué au soumissionnaire offrant le coût évalué le plus bas évalué pour l'Agence partenaire sous réserve que le soumissionnaire sélectionné répond aux critères de qualification requis pour le lot. Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-dessous et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres tous les jours ouvrables aux horaires ci-après : le matin de 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et l'après-midi de 13 heures à 16 heures.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en langue française peut être consulté gratuitement ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA pour l'ensemble des lots indissociables. La méthode de paiement sera en espèce. Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National se fera auprès de la comptabilité de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA), B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011 OUAGADOUGOU, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com. Sise Avenue de l'Europe Ouagadougou, 2ème étage après versement du montant d'achat du dossier.

6. Les soumissions doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 10 juillet 2024 à 09h00. La remise des soumissions par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de réunion de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée

en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA) Sise au RDC, Tél : (+226) 25 40 79 07, le **10 juillet 2024 à partir de 09 Heures 00 minutes TU.**

7. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre comme indiqué dans le tableau ci - dessous par lot ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible :

Travaux

Lots	Montant
Lot 1 : Travaux de réalisation de huit (8) magasins de stockage pour produits agricoles dans les communes de Boussouma, Pissila et Kaya dans la région du Centre Nord	Quatorze millions (14 000 000) FCFA
Lot 2 : Travaux de réalisation de quatre (4) magasins de stockage pour produits agricoles dans les communes de Kongoussi et Sabcé dans la région du centre Nord	Sept millions (7 000 000) FCFA
Lot 3 : Travaux de réalisation de cinq (5) magasins de stockage pour produits agricoles dans la commune de Korsimoro dans la région du Centre Nord.	Neuf millions (9 000 000) FCFA
Lot 4 : Travaux de réalisation de dix (10) magasins de stockage pour produits agricoles dans les communes de Yako et Arbolé dans la région du Nord	Dix-huit millions (18 000 000) FCFA
Lot 5 : Travaux de réalisation de sept (7) magasins de stockage pour produits agricoles dans les communes de Gourcy et Ouahigouya dans la région du Nord	Douze millions (12 000 000) FCFA
Lot 6 : Travaux de réalisation de quatre (4) magasins de stockage pour produits agricoles à Tougouri dans la région du Centre Nord	Sept millions (7 000 000) FCFA

8. Toutes les Offres doivent être accompagnées par une Déclaration sur l'Exploitation et les Abus Sexuels (EAS) et/ou le arcèlement Sexuel (HS).

9. Les exigences en matière de qualifications figurant à la section III du DAO sont résumées dans le tableau suivant :

Lots	Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des trois (03) dernières années ou depuis la création de l'entreprise	Deux (02) marchés de complexité similaire chacun d'une valeur minimum de :	Avoir en liquides ou accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit autre que l'avance de démarrage
1	600 000 000	300 000 000	140 000 000
2	250 000 000	200 000 000	70 000 000
3	300 000 000	200 000 000	90 000 000
4	800 000 000	400 000 000	180 000 000
5	500 000 000	300 000 000	120 000 000
6	250 000 000	200 000 000	70 000 000

Disposer du matériel essentiel et du personnel clé spécifié dans la section III- Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres. Voir le DPAO pour des informations plus détaillées.

10. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

11. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Adresse :

Direction de la Passation des Marchés (DPM), B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com. Sise Avenue de l'Europe Ouagadougou, 1er étage.

Le Directeur Général,

Diodama Gaston KABORE

Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

INTERMEDIATION SOCIALE ET SUIVI-CONTROLE DES TRAVAUX DE REALISATION DE VINGT (20) JARDINS NUTRITIFS ET L'INSTALLATION DE DE VINGT (20) MOULINS DANS LES REGIONS DU CENTRE-NORD, DU CENTRE-OUEST, DU CENTRE-SUD, DU NORD, DU PLATEAU-CENTRAL ET DU SAHEL.

Avis à manifestation d'intérêts
N°2024__033M__ /MEEA/SG/DMP
Référence de l'Accord de financement :
Prêt FAT n°5900150003702
N° d'identification du Projet : P-BF-E00-18

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'amélioration des services d'eau potable et d'assainissement pour le renforcement de la résilience (PASEPA-2R) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre du Prêt FAT pour financer le contrat relatif à l'intermédiation sociale et au suivi-contrôle des travaux de réalisation de vingt (20) jardins nutritifs et l'installation de vingt (20) moulins dans les régions du Centre-Nord, du Centre-Ouest, du Centre-Sud, du Nord, du Plateau-Central et du Sahel.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : (i) réaliser les activités d'intermédiation sociale (information, sensibilisation, formation, organisation) pour la mise en place de vingt (20) jardins nutritifs et l'installation de 20 moulins ; (ii) assurer le suivi-contrôle à pied d'œuvre des travaux de réalisation des vingt (20) jardins nutritifs et (iii) assurer le suivi-contrôle à pied d'œuvre de l'installation des vingt (20) moulins. La durée de la mission est de huit (08) mois pour l'intermédiation sociale et de six (06) pour le suivi-contrôle.

3. La Direction des marchés publics du ministère de l'environnement, de l'eau et de l'Assainissement (DMP/MEEA) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le Consultant devra être une firme régulièrement constituée et ayant une expérience dans l'intermédiation sociale et de suivi-contrôle à pied d'œuvre des travaux de réalisation de jardins nutritifs ainsi que l'acquisition et l'installation de moulins.

Il devra justifier d'au moins :

- deux (02) expériences similaires pertinentes dans la conduite des activités d'intermédiation sociale des travaux d'aménagements hydro-agricoles ;
- deux (02) expériences similaires pertinentes dans le suivi contrôle des travaux d'aménagements hydro-agricoles

4. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation sur la firme, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

5. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les pièces suivantes :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des marchés publics du Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement ;
- une présentation du Consultant (date de création, situation géographique, domaine de compétences, organisation, etc.) accompagnée de la preuve de son existence juridique ;
- les références des missions similaires réalisées par les consultants dans l'intermédiation sociale et de suivi-contrôle à pied d'œuvre des travaux de réalisation de jardins nutritifs ainsi que l'acquisition et l'installation de moulins. Les consultants doivent faire ressortir pour chaque mission les informations minimums suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission, (ii) le nom, l'adresse et les contacts du Client, (iii) le pays de réalisation des prestations, (iv) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (v) le montant du contrat, (vi) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission, (vii) les activités réalisées et les résultats obtenus, ainsi que toute information pertinente sur la mission réalisée. Les références de prestations similaires des consultants devront être justifiées par des attestations de bonne exécution ou des certificats attestant la bonne fin des presta-

tions accompagnés des pages de garde et de signature des contrats.

6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse suivante <http://www.afdb.org>. La sélection du Consultant sera effectuée suivant la méthode de sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC) telle que décrite dans le Manuel des opérations de passation des marchés de la Banque africaine de développement.

La procédure de sélection comportera les étapes suivantes :

- l'établissement d'une liste restreinte de consultants qualifiés suivant un classement par ordre de mérite à l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêts et la désignation du consultant le plus qualifié pour la mission. L'établissement de la liste restreinte sera fondé sur l'expérience et les compétences des consultants pertinentes pour la mission. À partir de cette liste, le Projet choisira le consultant qui possède les qualifications et les références les plus appropriées pour la mission et classé premier ;
- la transmission de la Demande de propositions au consultant le plus qualifié et classé en première position, en vue de l'inviter à soumettre une proposition technique et une proposition financière en vue des négociations pour l'attribution du contrat ;
- l'examen de la proposition technique et de la proposition financière du consultant par l'Agence d'Exécution du projet et l'invitation du Consultant à la négociation du contrat.

NB : Il est à noter que conformément à la méthode de sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC), seul le consultant jugé le plus qualifié et classé en première position à l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt sera invité à soumettre une proposition technique et financière pour les négociations en vue de l'attribution du contrat.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux, tous les jours ouvrables de 08h00mn à 15h00mn (heure locale) :

Direction des Marchés Publics /Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement
03 BP. 7010 - Ouagadougou 03
Tél.: 25 49 99 22 ; Email : dmpmeeeea@gmail.com

8. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en quatre (4) exemplaires (un original + 3 copies) devront être envoyées ou déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 19/06/2024 à 09 heures 00 mn (TU)** et porter expressément la mention « Manifestation d'intérêt pour l'intermédiation sociale et le suivi-contrôle à pied d'œuvre des travaux de réalisation des vingt (20) jardins nutritifs ainsi et l'installation de vingt (20) moulins dans les régions du Centre-Nord, du Centre-Ouest, du Centre-Sud, du Nord, du Plateau-Central et du Sahel » et un avertissement « A NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS ».

Secrétariat de la Direction des marchés publics du Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement

À l'attention de : « Monsieur le Directeur des marchés publics du Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement »
03 BP 7010 Ouagadougou 03 / BURKINA FASO
Tél. : (+226) 25 49 99 22,
Email : dmpmeeeea@gmail.com

**Le Directeur des marchés publics
Président de la CAM**

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Recrutement du Bureau d'Assistance Technique (BAT) chargé d'appuyer l'UGP et la DGIH dans la mise en œuvre du PSE-BF.

Avis à manifestation d'intérêts

N°2024-__029M_/MEEA/SG/DMP

Financement : Banque Mondiale /l'Association International de Développement (IDA)

Le Gouvernement du Burkina Faso a sollicité un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le « Projet de Sécurité de l'Eau au Burkina Faso » (PSE-BF) en cours de formulation. A cet effet une avance de fonds de préparation a été sollicitée en vue de diligenter des mesures d'anticipation pour la préparation et la mise en œuvre dudit projet. Le Projet de Sécurité de l'Eau au Burkina Faso (PSE-BF) a donc pour but de garantir l'eau et les services pour lesquels les barrages ont été aménagés, ainsi que de protéger les populations, les biens et les infrastructures en aval, l'objectif in fine étant de contribuer à la transformation structurelle du secteur agricole pour booster la croissance économique, améliorer la compétitivité des filières porteuses et assurer de façon durable la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le projet couvrira les régions du Centre, du Centre-Est, du Centre-Ouest, du Centre-Sud, des Hauts-Bassins, du Nord, du Plateau Central et du Sud-Ouest ayant des bassins très vulnérables au changement climatique et soumis à un stress hydrique important et dont certains barrages sont dégradés. Du point de vue des composantes, le Projet est structuré en six (06) composantes : (i) Sécurité et résilience climatique des infrastructures de stockage d'eau, (ii) Développement d'infrastructures hydro-agricoles intelligentes face au climat, (iii) Protection et gestion durable des bassins versants, (iv) Réformes sectorielles tenant compte des effets du changement climatique et appui à la mise en œuvre de la SNESB, (v) Gestion du projet, mesures environnementales et sociales et services de conseil et (vi) Composante d'intervention d'urgence conditionnelle – CERC

Ainsi, une partie de ces fonds sera consacrée au recrutement du Bureau d'Assistance Technique (BAT) avec pour objectif global d'appuyer l'UGP et la DGIH dans la mise en œuvre du projet et l'opérationnalisation de la Stratégie Nationale d'Entretien et de Sécurité des Barrages (SNESB). De façon spécifique il s'agira de :

1. Accompagner la mise en œuvre du projet ;
2. Appuyer à l'opérationnalisation de la SNESB (au niveau national et sur les sites d'intervention du projet) et de doter au ministère en charge de l'eau un cadre juridique et réglementaire et des outils nécessaires pour la maintenance et la sécurité des barrages au Burkina Faso,
3. Renforcer les capacités de l'UGP, la DGIH et les autres acteurs clés (Direction régionales, Comités des usagers de l'Eau...), et
4. Réaliser des études spécifiques si besoin.

La mission d'Assistance Technique (AT) sera scindée en plusieurs étapes et sera exécutée dans le respect des bonnes pratiques internationales et conformément aux exigences de la Banque mondiale. Il s'agira entre autres de :

1. l'assistance administrative, financière et techniques à l'UGP, la DGIH et les Bureaux d'étude et de suivi contrôle (BESC) en renforçant la sécurité hydraulique et opérationnelle des barrages dans le respect des bonnes pratiques internationales et conformément aux exigences de la Banque mondiale ;
2. l'opérationnalisation de la Stratégie nationale d'entretien et de sécurisation des barrages (SNESB) et du décret de classification et de catégorisation des barrages en dotant un cadre juridique et réglementaire ;
3. l'élaboration d'un Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) d'un des sous bassin du Nakanbé;
4. réaliser l'évaluation des risques du portefeuille des barrages à réhabiliter issu de l'inventaire de 2022 et développer un outil d'aide à la décision pour la priorisation des interventions (études et travaux) ;
5. réaliser les diagnostics des barrages nécessitant des interventions d'urgences / confortation et accompagner la mise en œuvre des travaux ;
6. renforcer la capacité du personnel impliqué dans les différentes tâches liées à la sécurité des barrages et des périmètres irrigués ;
7. développer ou renforcer la mise en œuvre d'une base de données de suivi évaluation de la sécurité des barrages au Burkina Faso ;
8. définir un mécanisme de suivi de la sédimentation et de la pollution des réservoirs.

Le Bureau d'Assistance Technique (BAT) – ou le groupement dans son ensemble - doit être spécialisé dans les barrages, l'irrigation, les infrastructures hydrauliques rurales, les bassins versants, la gestion des ressources en eau, et l'accompagnement de réformes institutionnelles. En particulier, le BAT doit avoir une expérience internationale avérée et du personnel compétent dans les domaines suivants :

1. l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la gestion de projets (si possible financés par les bailleurs internationaux) dont (i) la mise en place de processus qualité et organisationnel (si possible dans le secteur publique) et (ii) l'aide à la gestion contractuelle de travaux d'infrastructures ;
2. ingénierie des barrages, sécurité des barrages et fiabilité de leur fonctionnement, évaluation des risques pour le portefeuille, préparation des documents de conception et d'appel d'offres, supervision des travaux de construction ;

3. compétences juridiques en matière de réglementation (notamment si possible dans les secteurs de l'utilisation des ressources hydrauliques, sécurité des barrages) et d'accompagnement de réformes institutionnelles ;
4. formation institutionnelle et technique (i) des fonctionnaires de l'État et des exploitants d'infrastructures hydrauliques et (ii) des communautés à la surveillance et à l'exploitation des infrastructures hydrauliques ;
5. conception et gestion de systèmes d'irrigation ;
6. planification et mise en œuvre de la gestion des bassins versants (reboisement, re végétalisations, protection des couverts végétaux...) ; et si possible
7. le développement d'outils d'aide à la décision pour la priorisation des études et travaux de réhabilitation d'ouvrages hydrauliques et le développement de base de données pour la gestion d'un parc d'ouvrages et le suivi des travaux de maintenance.

Compte tenu de l'approche collaborative et participative du PSE-BF, le BAT doit disposer d'une capacité interne en matière de coordination, de consultation et de formations, qui sont transversales à toutes les composantes. Si tel n'était pas le cas, le BAT devrait s'associer à un ou d'autres cabinets de conseil ou à une ONG disposant d'une telle capacité avérée.

La durée des activités du BAT est prévue pour quarante-deux (42) mois, à compter de l'entrée en vigueur du contrat de conseil.

Par la présente, le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement de l'Eau et de l'assainissement (MEEA) invite des bureaux (individuels ou en groupement) à manifester leur intérêt à fournir les prestations décrites ci-dessus.

Les bureaux intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises pour l'exécution des services sous les rubriques ci-dessus indiquées. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comporter notamment :

- une lettre de manifestation adressée à Monsieur le Ministre de l'Environnement de l'Eau et de l'assainissement (MEEA),
- une présentation du bureau faisant ressortir son identification localisation, adresse complète) et ses domaines de compétence ;
- les références techniques similaires exécutées au cours des dix (10) dernières années (2014- 2023). La présentation de chaque référence similaire doit faire ressortir au moins : l'intitulé de la mission, le nom du client ; la source de financement ; l'année de réalisation, les dates de début et de fin de la mission ; le personnel clé mobilisé par le consultant, le montant du marché, le contact du client ;
- les preuves des prestations similaires exécutées soutenues par les copies des pages de garde et de signature des contrats et d'attestations de bonne fin.

Seules les références attestées par des pièces justificatives seront prises en compte pour la présélection.

Les bureaux seront classés sur la base du nombre de références d'assistance techniques au cours des dix (10) dernières années et justifiées.

Les bureaux internationaux intéressés pourront s'associer (en groupement ou en sous-traitance) avec des cabinets nationaux maîtrisant le contexte national.

Une liste restreinte de cinq (5) à huit (8) bureaux sera établie à l'issue de la manifestation d'intérêt. Les consultants (bureaux d'études/firmes ou groupement de bureau d'études) seront sélectionnés selon la méthode de sélection fondée sur la Qualité et le coût en accord avec les procédures et règlement de passation des marchés de la Banque mondiale pour les emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement 5ème édition, septembre 2023 et affichés sur le site web : worldbank.org/html/opr/consult.

Les bureaux intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-après et aux jours ouvrables de 8 heures à 15 heures temps universel (Heure locale de Ouagadougou) au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA), sis à Ouagadougou 2000, téléphone 226 25 49 99 22, 03 BP 7010 Ouagadougou 03-Burkina Faso ; E-mail : dmpmeeeea@gmail.com .

Les manifestations d'intérêt rédigées en français en trois exemplaires (01 original et 02 copies + une (1) copie en PDF en version dure et sur une clé USB) doivent être déposées sous plis fermés au plus tard **le 19/06/2024 à 9 h 00 mn**, temps universel (Heure locale de Ouagadougou) à l'adresse ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement de l'Eau et de l'assainissement (MEEA), sise à avenue SEMBENE Ousmane à Ouagadougou 2000 téléphone 226 25 49 99 22 poste 03 BP 7010 Ouagadougou 03 -Burkina Faso ; E-mail : dmpmeeeea@gmail.com.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

ETUDES DE FAISABILITE, D'AVANT-PROJET SOMMAIRE (APS), D'AVANT-PROJET DETAILLE (APD) ET D'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DE TRENTE-CINQ (35) SYSTEMES D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DONT VINGT (20) NOUVELLES ETUDES ET QUINZE (15) REHABILITATIONS/MISES A NIVEAU.

Avis à manifestation d'intérêts
N°2024- __031M__ /MEEA/SG/DMP

Financement : Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de Passation des Marchés du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement, exercice 2024.
2. La Direction Générale de l'Eau Potable (DGEP) a bénéficié en 2024 au titre du budget de l'Etat des ressources financières pour mener ses activités et elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour recruter des services de prestations intellectuelles. Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés lance un avis à manifestation d'intérêt, pour le recrutement d'un bureau d'études pour les études de faisabilité, d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'évaluation environnementale et sociale de trente-cinq (35) systèmes d'adduction d'eau potable dont vingt (20) nouvelles études et quinze (15) réhabilitations/mises à niveau au profit de la DGEP.
3. Les prestations, subdivisés en sept (07) lots avec un délai d'exécution de cinq (05) mois non cumulable en cas d'obtention de plusieurs lots, se déclinent comme suit :
Lot 1: études de faisabilité, d'avant-projet sommaire (APS), d'avant-projet détaillé (APD) et de Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) de cinq (05) nouveaux systèmes d'adduction d'eau potable dans la région du Centre ;
Lot 2: études de faisabilité, d'avant-projet sommaire (APS), d'avant-projet détaillé (APD) et de Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) de cinq (05) systèmes nouveaux d'adduction d'eau potable dans la région de la Boucle du Mouhoun ;
Lot 3: études de faisabilité, d'avant-projet sommaire (APS), d'avant-projet détaillé (APD) et de Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) de cinq (05) nouveaux systèmes d'adduction d'eau potable dans la région du Plateau Central ;
Lot 4: études de faisabilité, d'avant-projet sommaire (APS), d'avant-projet détaillé (APD) et de Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) de cinq (05) nouveaux systèmes d'adduction d'eau potable dans la région du Sud-Ouest ;
Lot 5: études de faisabilité, d'avant-projet sommaire (APS), d'avant-projet détaillé (APD) et de Audits d'Impact Environnemental et Social (NIES) pour la réhabilitation/mise à niveau de cinq (05) systèmes d'adduction d'eau potable dans la région du Centre-Est ;
Lot 6: études de faisabilité, d'avant-projet sommaire (APS), d'avant-projet détaillé (APD) et de Audits d'Impact Environnemental et Social (NIES) pour la réhabilitation/mise à niveau de cinq (05) systèmes d'adduction d'eau potable dans la région de l'Est ;
Lot 7: études de faisabilité, d'avant-projet sommaire (APS), d'avant-projet détaillé (APD) et de Audits d'Impact Environnemental et Social (NIES) pour la réhabilitation/mise à niveau de cinq (05) systèmes d'adduction d'eau potable dans la région du Centre-Sud.
4. Description des prestations. L'objectif général de la mission est la réalisation des études de faisabilité, d'avant-projet sommaire (APS), d'avant-projet détaillé (APD) et d'évaluation environnementale et sociale (EES) en vue de la réalisation de trente-cinq (35) systèmes d'adduction d'eau potable dont vingt (20) nouvelles études et quinze (15) réhabilitations/mises à niveau.
De façon spécifique, il s'agira de:
 - réaliser les études socio-économiques pour la réalisation des trente-cinq (35) systèmes d'Adductions d'Eau Potable (AEP) ;
 - réaliser les études diagnostics des quinze (15) réhabilitations/mises à niveau ;
 - réaliser les études techniques en vue de la réalisation des trente-cinq (35) systèmes d'AEP ;
 - réaliser les notices d'impact environnemental et social (NIES) assorties d'un plan de gestion environnemental et social (PGES) pour les vingt (20) nouvelles études ;
 - réaliser les audits environnementaux et sociaux assorties de mesures correctives et d'un plan de gestion environnemental et social (PGES) pour les quinze (15) réhabilitations/mises à niveau ;
 - élaborer les spécifications techniques et les dossiers d'appel d'offres nécessaires à la réalisation des trente-cinq (35) systèmes.
5. Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt est ouvert à égalité de conditions aux personnes morales installées au Burkina Faso et remplissant les conditions fixées par le décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution.
6. La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de de l'Administration.
7. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
 - le domaine des activités du candidat ;
 - les qualifications du candidat dans le domaine des prestations ;
 - les critères de présélection porteront sur la réalisation d'au moins cinq (5) expériences similaires pertinentes dans les études APD pour la réalisation de systèmes d'AEP réalisés au cours des cinq (05) dernières années;
 - agrément technique Eu2 ou supérieur.

NB : Pour toutes les expériences, le nom du projet, le numéro du contrat, l'année d'exécution du projet, la zone d'intervention du projet, le nom du maître d'ouvrage et son adresse (Boite Postale, ville, et numéro de téléphone fonctionnel) doivent être clairement précisés. Un tableau récapitulatif devra contenir toutes ces informations.

Pour la justification des références techniques du Bureau d'études, joindre obligatoirement la page de garde, la page de signature du contrat et les attestations de services faits ou attestations de bonne fin.

Les projets dont la justification est incomplète, erronée, falsifiée ou illisible ne seront pas considérés. Les manifestations d'intérêt des soumissionnaires dont la justification comportera des informations incohérentes ou fausses seront simplement rejetées.

8. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Pour chaque lot, une liste de six candidats au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante. La méthode de sélection sera fondée sur la qualité coût. Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

9. Les manifestations d'intérêt rédigées en français en quatre (04) exemplaires (1 original + 3 copies) marqués comme tels, doivent être déposées au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (DMP/MEEA) sise à Ouaga 2000 au plus tard **le 19/06/2024 à 9 heures T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent y assister.

Le dossier de candidature comprend :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement ;
- l'adresse complète : localisation (N° rue, porte). Boite postale, numéro de téléphone ;
- la présentation du bureau, de ses domaines de compétences, de ses statuts juridiques, de l'effectif et de la qualification du personnel permanent ;
- Les références techniques dans des missions similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années; intitulé de la mission, nom du client, année de réalisation, contact du client, montant du marché, etc. joindre obligatoirement de manière chronologique les copies des pages de garde et de signature des marchés, des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive, ou attestations de bonne fin pour justifier les expériences ou sous peine de nullité de la référence ;
- agrément technique Eu2 ou supérieur.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (DMP/MEEA) sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22 ; email : dmpmeeeea@gmail.com de 8h00 à 15h00 TU.

L'Administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou à une partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

**Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM/MEEA**

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

Recrutement de trois bureaux d'études et de suivi-contrôle (BESC) chargés de réaliser des études complémentaires pour 35 barrages et périmètres irrigués, et d'assurer le suivi contrôle des travaux associés.

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N°2024- 030M /MEEA/SG/DMP
BURKINA FASO : PROJET DE SÉCURITÉ DE L'EAU (PSE -BF).
Financement : Banque Mondiale /l'Association International de Développement (IDA).**

Le Gouvernement du Burkina Faso a sollicité un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le « Projet de Sécurité de l'Eau au Burkina Faso » (PSE-BF) en cours de formulation. A cet effet une avance de fonds de préparation a été sollicitée en vue de diligenter des mesures d'anticipation pour la préparation et la mise en œuvre dudit projet. Ainsi, une partie de ces fonds sera consacrée au recrutement de trois bureaux d'études et de suivi-contrôle (BESC) distincts pour la réalisation des études complémentaires issues de la revue des études de réhabilitation de 35 barrages et périmètres irrigués, et d'assurer le suivi contrôle des travaux associés.

Les services de consultation comprennent pour :

La phase A :

- (i) La réalisation d'études complémentaires issues de la revue des études techniques existantes pour la réhabilitation de 35 barrages et la réhabilitation et le développement d'infrastructures hydrauliques associées (périmètres irrigués, bornage des bandes de servitude, couloir à bétail, les bassins piscicoles...),
- (ii) L'élaboration de Dossier d'Appel d'Offres (DAO) pour les travaux associés, et

La phase B

- (iii) Le suivi contrôle et la réception des travaux, si les activités de la phase A sont concluantes et satisfaisantes.

Les 35 barrages sont répartis à ce stade comme suit entre les 3 bureaux et par lot :

N°	N° Lot	Région	Province	Commune	Village	Nom de la retenue	Disponibilité dossiers techniques de barrages	Disponibilité dossiers techniques des PI	Coordonnées	
									Longitude	Latitude
1	Lot 1	Centre	Kadiogo	Koubri	Péelé	Péelé	Oui	En cours	01° 11' 26" O	12° 15' 21" N
2		Centre	Kadiogo	Koubri	Sinsingueni	Sinsingueni	Oui	En cours	01° 16' 39" O	12° 15' 47" N
3		Centre	Kadiogo	Koubri	Tansablogo	Tansablogo	Oui	En cours	01° 08' 09,8" O	12° 09' 10,2" N
4		Centre	Kadiogo	Saaba	Yamtenga	Yamtenga	Oui	Etude à faire	1°26'46" O	12°20'28"N
5		Centre	Kadiogo	Komsilga	Boulbi	Boulbi	Oui	Etude à faire	1° 34' 30" O	12° 12' 34" N
6		Plateau Central	Oubritenga	Ziniaré	Kuila	Kuila	Etudes à refaire	Etude à faire	1° 18' 31,8" O	12° 35' 16,9" N
7		Plateau Central	Kourwéogo	Boussé	Niogo	Niogo	Pas de DAO	Etude à faire	01° 48' 56,7" O	12° 43' 47,4" N
8		Plateau Central	Kourwéogo	Toéghin	Nahartenga	Nahartenga	Oui	En cours	01° 44'55,5" O	12° 44'07,4" N
9		Plateau Central	Oubritenga	Absouya	Biligotenga / Sogodin	Biligotenga / Sogodin	Oui	En cours	00° 52'20,3" O	12° 31' 36,7" N
10		Plateau Central	Oubritenga	Nagreongo	Nagreongo	Nagreongo	Oui	En cours	01° 09'37,0" O	12° 28' 50,9" N
11		Plateau Central	Oubritenga	Nagreongo	Zanga	Zanga	Etudes à refaire	Etude à faire	01° 11'28,5" O	12° 19' 09,2" N
12		Plateau Central	Oubritenga	Ziniaré	Gaskaye	Gaskaye	Oui	En cours	1°10'32.30"O	12°33'56.44"N
13		Plateau Central	Oubritenga	Zitenga	Nambéguian	Nambéguian	Oui	En cours	01°18'32" O	12°42'11"N
14		Plateau Central	Oubritenga	Zitenga	Poedogo	Poedogo	Oui	En cours	0°42'38.59"O	12° 5'48.85"N
15	Lot 2	Centre-Ouest	Boulkiemdé	Bingo	Koulgorin	Koulgorin	Oui	En cours	02°02'20,94" O	12°14' 20,21" N
16		Centre-Ouest	Boulkiemdé	Thiou	Soula	Soula	Oui	Etude à faire	02°05'31,54"O	12°02'15,41"N
17		Centre-Ouest	Sanguié	Réo	Guido	Guido	Oui	Etude à faire	02°31'56.1"O	12°23'30,4"N
18		Centre-Ouest	Ziro	Cassou	Cassou	Cassou	Etudes à refaire	Etude à faire	02° 02' 50,1" O	11° 34' 31,5" N
19		Centre-Ouest	Ziro	Sapouy	Lou	Lou	Oui	RAS	1°42'36.31" O	11°30'41.21" N
20		Nord	Passoré	Arbolé	Ramessoum / Arbolé	Ramessoum / Arbolé	Oui	En cours	1°57'15.89"O	12°50'41.16"N
21		Nord	Yatenga	Ouahigouya	Gondolgo	Gondolgo	Oui	En cours	02°26'56.61" O	13°33'19.61"N
22		Nord	Zandoma	Gourcy	Guelba	Guelba	Oui	En cours	2°22'42.03"O	13°11'27.39"N
23		Hauts Bassins	Houet	Satiri	Kadomba	Kadomba	Oui	Etude à faire	9°59'28.67"O	11°30'53.48"N
24		Sud-Ouest	Bougouriba	Diébougou	Loto	Loto	Pas de DAO	En cours	03° 17' 03,4" O	10° 57' 17,00" N
25		Sud-Ouest	Ioba	Dissih	Korgnégane (ou Tolégane)	Korgnégane (ou Tolégane)	Oui	En cours	02° 56'07,8" O	10° 55' 03,74" N
26	Sud-Ouest	Poni	Gbomblora	Tiobalandi	Tiobalandi	Pas de DAO	En cours	03° 02' 33,7" O	10° 15' 17,1" N	
27	Lot 3	Centre-Sud	Bazèga	Doulougou	Bangléongo	Bangléongo	OK	Etude à faire	1°28'47.02" O	11°58'38.53"N
28		Centre-Sud	Bazèga	Kombissiri	Kierma	Kierma	Etudes à refaire	Etude à faire	01°14'39,5" O	12°01'07,6" N
29		Centre-Sud	Bazèga	Kombissiri	Tuili	Tuili	Oui	En cours	1°22'41,90"O	12° 0'13.45"N
30		Centre-Sud	Bazèga	Saponé	Kourwema	Kourwema	Oui	En cours	001° 26,086" O	12° 04,189" N
31		Centre-Sud	Nahouri	Tiébéle	Kaya Naviou	Kaya Naviou	Pas de DAO	En cours	01°02'33,8" O	11°02'44,8" N
32		Centre-Sud	Zoundwéogo	Manga	Louré	Manga	Oui	En cours	1° 2'33,71" O	11°39'58,29" N
33		Centre-Sud	Zoundwéogo	Gogo	Kondré	Gogo	Oui	En cours	0°59'18.44"O	11°35'34.53"N
34		Centre-Sud	Zoundwéogo	Nobéré	Nobili	Nobili	Oui	En cours	1°15'26.43" O	11°44'21.44" N
35		Centre-Est	Boulgou	Garango	Garango / Tangaré	Garango / Tangaré	Oui	Etude à faire	00°31'6,54"O	11°45'47,31"N

Les candidats (Bureau d'études ou groupement de Bureaux d'études) pourront choisir de postuler pour un ou plusieurs lots et sont invités à construire leur candidature en fonction de leur capacité à mobiliser leurs ressources sur ces différents zones géographiques.

A noter qu'un bureau ne pourra bénéficier que d'un seul lot à l'issue du processus de la demande de propositions.

Au titre de la phase A, le bureau doit déterminer les options techniques et économiques les mieux adaptées pour la remise en état des barrages du lot concerné et pour la réhabilitation et/ou le développement des infrastructures hydrauliques associées (périmètres irrigués, bassins piscicoles...), y compris pour leur exploitation et leur mise en valeur.

La revue des études peut consister essentiellement à :

- actualiser et compléter les différentes études et pour ce, prendre en compte toutes les dégradations récentes sur les ouvrages ;
- réexaminer les besoins en eau des périmètres irrigués, les volumes d'eau disponible (saison pluvieuse et sèche) et évaluer les superficies aménageables ;
- élaborer les études pour la réhabilitation/ extension des réseaux d'irrigation et de drainage ;
- actualiser les devis quantitatifs existants et procéder à une réévaluation des coûts ;
- élaborer les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) des travaux.

A cet effet, la mission du Bureau d'Etudes consiste à conduire les activités suivantes :

- réaliser une étude diagnostique sur l'état actuel des ouvrages (barrages et périmètres irrigués associés) à réhabiliter ;
- actualiser les études APD après validation du diagnostic et des propositions d'intervention pour les barrages et lorsque nécessaire réaliser les études techniques pour les périmètres irrigués associés ;
- actualiser les coûts des travaux des barrages et estimer ceux des périmètres irrigués associés à partir des quantitatifs ;
- réaliser une étude de sécurité des barrages de catégorie 2 et 3 selon le décret de classification et de catégorisation des barrages au Burkina Faso ;
- proposer des mesures sociales et environnementales éventuelles en lien avec les solutions techniques proposées ;
- identifier et réaliser les études complémentaires nécessaires à la conduite des travaux ;
- établir les DAO pour le recrutement des prestataires des travaux.

Au titre de la phase B, le bureau doit assurer le suivi et contrôle des ouvrages hydrauliques étudiés en phase A. A cet effet, il sera chargé de :

- élaborer un planning de supervision et de contrôle des travaux sur la base du planning général de l'entreprise ;
- élaborer un plan de contrôle de la construction et d'assurance de la qualité conformément aux exigences de la Banque Mondiale ;
- avant le démarrage des travaux, préparer les plans d'Opération et de Maintenance (O&M – avec une section sur les instruments de surveillance) et de Préparation aux Urgences (EPP) conformément aux standards de la banque mondiale.
- préparer et organiser la mise des sites à la disposition des entreprises ;
- préparer les ordres de services relatifs aux travaux ;
- approuver les plans d'assurance-qualité (PAQ), d'hygiène, santé, sécurité et environnement (HSSE) au travail, et de communication des entreprises;
- s'assurer que les exigences environnementales et sociales sont respectées sur le chantier conformément aux normes de la Banque Mondiale;
- s'assurer que les plans de gestion environnemental et social (PGES)-chantiers sont validés par la Banque avant le démarrage des travaux sur les sites;
- approuver ou rejeter les dossiers d'exécution;
- vérifier les devis quantitatifs des dossiers techniques et proposer des corrections au besoin, dans la limite de l'enveloppe du marché ;
- coordonner avec les services fonciers qui vont libérer les emprises pour les travaux et au besoin faire un suivi des plan d'action de réinstallation (PAR) ;
- effectuer le contrôle à pied d'œuvre des travaux d'aménagement (dont les quantités) dans le respect des spécifications techniques, des plans y relatifs et des standards internationaux;
- élaborer des manuels O&M pour les barrages selon la Stratégie nationale d'entretien et de sécurité des barrages (SNESB);
- élaborer en partenariat avec les entreprises les manuels d'exploitation et de maintenance des périmètres irrigués associés;
- s'assurer à la fin des travaux que toutes les mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux préconisées ont été réalisées ;
- s'assurer du respect des délais d'exécution des travaux afin de minimiser l'occurrence des avenants ;
- participer à la réception provisoire et définitive des ouvrages réalisés.

Le bureau assurera en plus du contrôle à pied d'œuvre des travaux, la gestion administrative, technique et financière des contrats et travaux, y compris la préparation de la réception provisoire des réalisations, et de l'exécution des clauses environnementales et sociales.

Le bureau devra justifier d'une solide expérience, au moins 10 ans, dans la conduite d'études d'avant-projet détaillé, APD, d'élaboration de DAO et de suivi-contrôle de travaux pour des ouvrages hydrauliques (en particulier barrages et périmètres irrigués).

Pour l'exécution de la phase A de la mission, il est prévu à ce stade que le bureau mobilise les experts clés tel que : Chef de mission (Ingénieur Génie Rural), Agronome, Hydrologue, Hydraulicien, Topographe, Géotechnicien, Environnementaliste, Socio-économiste, Contrôleurs à pied d'œuvre (Techniciens Supérieurs) Spécialiste en passation et gestion de contrat.

Les candidats présélectionnés pourront ajouter tout expert dont il juge la présence nécessaire à la bonne conduite de l'étude.

Les Curriculum Vitae (CVs) du personnel clé ne sont pas exigés dans ce présent avis à manifestation d'intérêt.

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement de l'Eau et de l'assainissement (MEEA) invite les Consultants (Bureau d'études ou groupement de bureaux d'études) à manifester leur intérêt à fournir les prestations décrites ci-dessus.

Les bureaux intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises pour l'exécution des services ci-dessus indiqués. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comporter notamment :

- une lettre de manifestation adressée à Monsieur le Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'assainissement (MEEA),
- une présentation du bureau faisant ressortir son identification (RCCM, IFU, localisation, adresse complète) et ses domaines de compétence ;
- les critères de présélection porteront sur la réalisation d'au moins : (i) trois (03) expériences d'études APD pour des barrages de plus de 5 mètres de haut et de capacité supérieure à trois millions (3 000 000) m³ ; (ii) trois (03) expériences d'études APD pour la réhabil-

Prestations intellectuelles

- de 5 mètres de haut et de capacité supérieure à trois millions (3 000 000) m³ ; (ii) trois (03) expériences d'études APD pour la réhabilitation ou le développement périmètres irrigués de superficies supérieur à cinquante (50) ha ; (iii) trois (03) expériences de suivis contrôle de travaux pour barrages de capacité supérieur à 3 millions (3 000 000) m³ ; (iv) trois (03) expériences de suivis contrôle de travaux pour périmètres irrigués de superficies supérieur à cinquante (50) ha, et (v) trois (03) des expériences ci-dessus sous financement multilatéral. Seront prise en compte les prestations exécutées au cours des dix (10) dernières années (2014 - 2023), accompagnées de la fiche de référence et des attestations de bonne exécution délivrées par le maître d'ouvrage. La présentation de chaque référence similaire doit faire ressortir au moins : l'intitulé de la mission, le nom du client ; l'année de réalisation, le rôle du candidat dans le groupement (chef de file ou membre), les dates de début et de fin de la mission ; le personnel clé mobilisé par le consultant, le montant du marché et la source de financement (avec si applicable le nom du bailleur), le contact du client ; la taille des projets (Volume de barrage, surface du périmètres irrigués) ;
- les preuves des prestations similaires exécutées soutenues par les copies des pages de garde et de signature des contrats et les certificats de bonne exécution des références mentionnées ;
 - les expériences du consultant ou groupement de consultants sur financement multilatéral seront un atout, et à ce titre seront comptabilisées et valorisées.

Seules les références attestées par des pièces justificatives seront prises en compte pour la présélection.

Les bureaux internationaux intéressés pourront s'associer (en groupement ou en sous-traitance) avec des cabinets nationaux maîtrisant le contexte national, notamment le volet sécuritaire du pays. Réciproquement les bureaux nationaux intéressés peuvent mobiliser de l'expertise internationale si nécessaire.

Les références en tant que sous-traitants ne seront pas considérées.

De manière générale, la complémentarité de l'expertise national et international mobilisé au sein des candidatures est un atout. Les expériences du chef de file du candidat seront aussi plus particulièrement valorisées.

L'attention des consultants intéressés est attirée sur les paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la section III du « Règlement pour la passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement 5^{ème} édition, septembre 2023 » (Règlement sur les marchés publics) qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts. De plus, veuillez consulter les renseignements précis suivants sur les conflits d'intérêts liés à cette affectation :

"c. Aucun Consultant (y compris le personnel et les sous-consultants à son service) ni aucun prestataire affilié (qui le contrôle directement ou indirectement, qu'il contrôle lui-même ou qui est placé sous un contrôle commun) ne peut être engagé pour une mission qui, par sa nature, crée un conflit d'intérêts avec une autre de ses missions ;

d. Les Consultants (y compris les experts, le personnel et les sous-consultants à leur service) qui ont une relation professionnelle ou familiale étroite avec tout cadre de l'Emprunteur, de l'organisme d'exécution du projet, d'un bénéficiaire d'une fraction du financement de la Banque ou de toute autre partie représentant l'Emprunteur ou agissant en son nom qui participe directement ou indirectement à tout segment :

- de la préparation des Termes de référence de la mission ;
- du processus de sélection pour le contrat ; où
- de la supervision du contrat, ne peuvent être attributaires d'un contrat, sauf si le conflit résultant de ladite relation a été réglé d'une manière que la Banque juge satisfaisante tout au long du processus de sélection et de l'exécution du contrat".

Une liste restreinte de cinq (5) à huit (8) consultants (Bureau d'études ou groupement de bureaux d'études sera établie par lot à l'issue de la manifestation d'intérêt. Les consultants (bureaux d'études/firmes ou groupement de bureaux d'études) seront sélectionnés selon la méthode de sélection fondée sur la Qualité et le coût en accord avec les procédures et règlement de passation des marchés de la Banque mondiale pour les emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement 5^{ème} édition, septembre 2023 et affichés sur le site web : worldbank.org/html/opr/consult.

Les bureaux intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-après et aux jours ouvrables de 8 heures à 15 heures temps universel (Heure locale de Ouagadougou) au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA), sis à Ouagadougou 2000, téléphone 226 25 49 22 ; 03 BP 7010 Ouagadougou 03 -Burkina Faso ; E-mail : dmpmeeeea@gmail.com .

Les manifestations d'intérêt rédigées en français en trois exemplaires (01 original et 02 copies + une (1) copie en PDF sur une clé USB) doivent être déposées sous plis fermés au plus tard le **19/06/2024 à 9 h 00 mn**, temps universel (Heure locale de Ouagadougou) à l'adresse ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement de l'Eau et de l'assainissement (MEEA), sise à avenue SEMBENE Ousmane à Ouagadougou 2000 téléphone 226 25 49 99 22 poste 03 BP 7010 -Burkina Faso ; E-mail : dmpmeeeea@gmail.com.

**Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- * **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 70**
- * **Marchés de Travaux** **P. 71 à 74**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 75 à 77**

Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE ZINIARE

Acquisition de titre de transport pour les missions à l'extérieur au profit du CHR de Ziniaré

Avis de demande de prix A COMMANDES
N° 2024-015/MSHP/SG/CHR-Z/DG/PRM
Financement : Budget CHR ZINIARE, gestion 2024

Montant prévisionnel en francs CFA HTVA :
- Lot unique : 5 000 000 ;

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 du Centre hospitalier régional de ZINIARE.

1. Le Centre hospitalier régional de ZINIARE dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix à commandes ayant pour objet l'acquisition de titre de transport pour les missions à l'extérieur au profit du CHR de Ziniaré tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La fourniture est constituée de :

- Lot unique : Acquisition de titre de transport pour les missions à l'extérieur.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2024 et sept (07) jours pour chaque commande.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale du CHR de Ziniaré.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'endroit ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot unique auprès de l'Agence Comptable (AC) du CHR de ZINIARE.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- Lot unique : cent cinquante mille (150 000) francs CFA ;
devront parvenir ou être remises à la Direction générale du CHR de ZINIARE avant le **13/06/2024 à 9h 00 mn TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION
D'ATTRIBUTION DES MARCHES PI**

Djibril MAIGA

Administrateur des services de santé

REGION DU CENTRE

Travaux de réalisation d'une mini adduction d'eau potable à Lado.

Avis de demande de prix
N° : 2024-03/RCEN/PKAD/CR-KSG/M/PRM.
Financement : budget communal (ressources transférées MEEA), gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la commune de Komsilga

1. la commune de Komsilga lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales, titulaires de l'agrément technique de catégorie U2, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique comme suit :
travaux de réalisation d'une mini adduction d'eau potable à Lado.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours.

3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la mairie de Komsilga au secrétariat général ou auprès de la Personne Responsable des marchés, tous les jours ouvrables de 07 heures 30mn à 16 heures, téléphone :70 99 88 10.

4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la mairie de Komsilga au secrétariat général de la mairie et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000)francs CFA, auprès de la régie de recettes de la mairie de Komsilga. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million trois cent mille (1 300 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises au secrétariat général sis au bâtiment central de la mairie de Komsilga , avant le **13/06/2024, à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite à partir de 09heures 30 minutes en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Budget prévisionnel : 43 500 000 F CFA TTC

*La personne responsable des marchés, Président
de la Commission d'attribution des marchés*

Alassane OUEDRAOGO
Secrétaire Administratif

REGION DES HAUTS BASSINS

COMMUNIQUE

La Personne Responsable des marchés de la Commune de Kangala Président de la commission d'attribution des marchés informe les éventuels candidats aux **avis de demandes des prix N° 2024-03-04/RHBS/PKND/CKGL/SG/CAM** relatif aux travaux de construction de boutiques de rue et réhabilitation de dispensaire et de maternité dans la commune de Kangala, parus dans le Quotidien N°3893 du mardi 04 juin 2024 page 43 que la date de remise des offres et l'ouverture des plis est le **13 juin 2024 à 10h00** au lieu du 13 mai 2024 .

La Personne responsable des marchés présente ses excuses à l'ensemble des éventuels candidats à ladite demande de prix pour le désagrément causé.

BONKOUNGOU Harouna
Secrétaire Administratif

Acquisition de mobiliers de bureau, de matériel de transport et d'outillage scolaire au profit de la Commune de Zawara

Avis de demande de prix
N°2024-02/ RCOS / PSNG / CZWR/PRM DU 12 avril 2024
Financement : Budget communal, Ressources transférées, gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2024 de la Commune de Zawara.

1. La Commune de Zawara dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de mobiliers de bureau, de matériel de transport et d'outillage scolaire au profit de la Commune de Zawara tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en trois (03) lots répartis comme suit.

- Lot 1 : Acquisition de mobiliers de bureau au profit de la Mairie de Zawara
- Lot 2 : Acquisition de sept (07) motos au profit de la Commune de Zawara
- Lot 3 : Acquisition de tables bancs au profit de l'école primaire de Gabou

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : vingt un (21) jours pour le lot 1, quatorze (14) jours pour le lot 2 et trente (30) jours pour le lot 3.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Zawara, tous les jours ouvrables ou en appelant au 76-89-11-26

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés, président de la Commission Communale d'attribution des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour chacun des lots 1 et 2 et dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 3 auprès du Receveur Municipal de Zawara (perception de Pouni). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- Lot 1 : Cent cinquante mille (150 000) F CFA
- Lot 2 : Cent cinquante mille (150 000) F CFA
- Lot 3 : Quatre-vingt mille (80 000) F CFA,

devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés, avant le **13/06/2024, à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**NB : Le montant prévisionnel en TTC est de : lot 1 : 5 317 898 F CFA, lot 2 : 5 600 000 F CFA
Lot 3 : 2 960 300 F CFA**

La Personne Responsable des Marchés

Abdou SANGO
Secrétaire Administratif

REGION DES HAUTS-BASSINS

REALISATION D'UNE FOURRIERE A SAYAGA ET LA CONSTRUCTION D'UNE LATRINE A TROIS POSTES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE KANGALA, PROVINCE DU KENEDOUGOU, REGION DES HAUTS-BASSINS

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2024-005/RHBS/PKND/CKGL/SG/CCAM

Financement : BUDGET COMMUNAL/ Fonds Minier, Gestion 2024.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la commune de Kangala.

1. La mairie de Kangala lance un avis de demande de prix pour la réalisation d'une fourrière à Sayaga et la construction d'une latrine à trois postes au profit de ladite commune.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales (agrément B1 minimum couvrant la Région des Hauts-Bassins) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les travaux se décomposent en deux lots :

Lot 1 : réalisation d'une fourrière à Sayaga (Budget prévisionnel : 7 100 000 FCFA TTC),

Lot 2 : construction d'une latrine à trois postes à la mairie de Kangala (Budget prévisionnel : 4 250 000 FCFA TTC)

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours pour chacun des lots.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande prix dans les bureaux de la Mairie de Kangala auprès de la Personne Responsable des Marchés, Tel : 72 29 20 60.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Kangala auprès de la Personne Responsable des Marchés moyennant paiement à la Trésorerie Principale de Orodara d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA par lot.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent dix mille (210 000) Francs CFA pour le lot 1 et cent vingt-sept mille (127 000) Francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Kangala avant le **mercredi 19 juin 2024 à 10 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la CCAM

BONKOUNGOU Harouna

REGION DES HAUTS-BASSINS

REALISATION DE DEUX FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE ET LA REHABILITATION D'UN FORAGE POSITIF AU PROFIT DE LA COMMUNE DE KANGALA, PROVINCE DU KENEDOUGOU, REGION DES HAUTS-BASSINS

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2024-006/RHBS/PKND/CKGL/SG/CCAM

Financement : BUDGET COMMUNAL/ Fonds Minier, Gestion 2024.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la commune de Kangala.

1. La mairie de Kangala lance un avis de demande de prix pour la réalisation de deux forages positifs équipés de PMH et la réhabilitation d'un forage positif au CSPS de Kangala au profit de ladite commune.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales (agrément FN1 minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les travaux se décomposent en deux lots :

Lot 1 : réalisation de deux forages positifs équipés de PMH (Budget prévisionnel : 15 000 000 FCFA TTC),

Lot 2 : réhabilitation d'un forage positif au CSPS de Kangala (Budget prévisionnel : 4 000 200 FCFA TTC)

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours pour chacun des lots.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande prix dans les bureaux de la Mairie de Kangala auprès de la Personne Responsable des Marchés, Tel : 72 29 20 60.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Kangala auprès de la Personne Responsable des Marchés moyennant paiement à la Trésorerie Principale de Orodara d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA par lot.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent cinquante mille (450 000) Francs CFA pour le lot 1 et cent vingt mille (120 000) Francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Kangala avant le **mercredi 19 juin 2024 à 10 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la CCAM

BONKOUNGOU Harouna

Travaux de construction d'un CEEP complet dans la commune de Koti

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2024-01/RHBS/PTUY/CKOTI/M/CCAM
Financement : Budget communal (Ressources Transférées MENAPLN), gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la commune de Koti.

La commune de Koti lance une demande de prix ayant pour objet les travaux de construction tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix).

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées d'agrément technique B1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en un (01) lot unique :
Lot unique : travaux de construction d'un CEEP composé de trois salles de classes+ bureau + magasin + hangar+ bac à sable (électrifiés) + clôture + deux (02) blocs de latrines à Koti
Financement : budget communal (ressources transférées MENAPLN) gestion 2024.
Montant prévisionnel : cinquante-quatre millions sept cent vingt mille deux cent cinquante (54 720 250) francs CFA TTC.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-vingt-dix (90) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Koti tous les jours ouvrables de 7heures 30 minutes à 16 heures tel : 58 55 70 66.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Koti et moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA à la trésorerie principale de Houndé.

Les offres présentées en (01) un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million six cent mille (1 600 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Koti, avant le **13/06/2024, à 9 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

FOFANA Madina Jeanne
Secrétaire Administratif

Complément de la base de données de fournisseurs et prestataires au profit du CHR de Ziniaré pour l'année 2024

**Avis à manifestation d'intérêt
N° 2024-004/MSHP/SG/CHR-Z/DG/PRM**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, au titre de l'année 2024, le Centre hospitalier régional de Ziniaré (CHR-Z) souhaite recevoir des candidatures pour le complément de sa base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demandes de cotation pour les domaines ci-après :

Numéro de lot	Domaines	Agrément
	I) Consultation de consultants	
Lot 1	Suivi contrôle des travaux d'entretien et réparation de bâtiment	Néant
Lot 2	Suivi contrôle des travaux de construction d'un parking pour véhicules à deux roues	Néant
Lot 3	Suivi contrôle des travaux de construction de bâtiments (crèche, cafétéria, laboratoire de compétence)	Néant
Lot 4	Suivi contrôle des travaux de construction d'aire de lessive	Néant
	II) Prestation de service	
Lot 5	Acquisition de titre de transport pour les missions à l'extérieur	Néant

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

Le CHR-Z rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service à son niveau, qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur général du Centre hospitalier régional de Ziniaré indiquant le lot et le domaine d'activité du candidat ;
2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
4. Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
5. Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
6. Les preuves des expériences ou de réalisations.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires lot n°... » au secrétariat du Centre hospitalier régional de Ziniaré sis au 1er étage du bâtiment « administration » au plus tard le **10/06/2024 à 9heures 00mn**.

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION
D'ATTRIBUTION DES MARCHES**

Djibril MAIGA

Administrateur des services de santé

Constitution d'une base de données pour complément des prestataires de la Mairie de Ziniaré.

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2024-02/RPCL/POTG/CZNR/SG/PRM**

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2024, la Mairie de la Commune de Ziniaré prévoit, des acquisitions voie de demandes de cotation. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution, et de règlement des marchés publics et des délégations de services de service public ; la Mairie de Ziniaré lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution pour complément d'une base de données de prestataires ;

2. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt étant de disposer d'une base de données de prestataires que l'institution pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations au cours de l'année 2024 ;

3. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément au domaine ci-après :

Domaines	Sous-domaines
Fournitures et équipements	Effet d'habillement de Police Municipale
	Matériels spécifique et fournitures scolaires
	Acquisition de bicyclette
	Acquisition de matelas pour les CSPS
Services courants	Entretien et réparation des véhicules à trois (03) roues

4. La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes physiques et morales, qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.

Domaines	Sous-domaines	Documents à fournir
Fournitures et équipements	Effet d'habillement de Police Municipale	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une autorisation dans la vente d'effet d'habillement des forces de sécurité délivrée par le Ministère de la Sécurité ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise.
	Matériels spécifique et fournitures scolaires	Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	Acquisition de bicyclette	Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
	Acquisition de matelas pour les CSPS	-Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Un agrément technique dans le domaine des équipements sanitaires, -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise
Services courants	Entretien et réparation des véhicules à trois (03) roues	Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ; -Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie adressée au Président de la délégation spéciale ; -Une présentation de l'entreprise

5. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après :

6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de service à la Mairie sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises ;

7. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la Mairie devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;

8. Une commission siégera pour arrêter la liste des prestataires par domaine ;

9. La Mairie se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues ;

10. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires de la Mairie » au bureau de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de la commune de Ziniaré. Tél : 61 58 24 31 au plus tard le **10/06/2024, à 9 heures TU.**

La Personne Responsable des Marchés

BADO Jean
Secrétaire Administratif

CONSTITUTION DE SON REPERTOIRE COMPLEMENTAIRE DE FOURNISSEURS ET DE PRESTATAIRES POUR LA MAINTENANCE DU RESEAU INFORMATIQUE

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N° : 2024-02/MSHP/SG/CHR-G/DG/PRM du 30/05/2024
au titre de l'année 2024**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM) 2024, le Centre Hospitalier Régional de Gaoua lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de compléter son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires/ consultants que le CHR de Gaoua pourra consulter dans le cadre de consultations restreintes pour la fourniture des biens et services et pour la réalisation de service de prestations intellectuelles.

Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans au moins l'un des domaines suivants ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants :

I. PRESTATIONS DE SERVICES

1) Entretien et maintenance du réseau informatique (Agrément technique dans le domaine)

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres de services sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires 2024 du CHR de Gaoua.

Elles devront comporter les informations ci-après concernant le soumissionnaire :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au DG du CHR de Gaoua, précisant le domaine et le lot pour lequel le candidat souscrit ;
- Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une simple copie de l'agrément s'il y a lieu
- Une copie simple du registre de commerce
- Un contact téléphonique permanent.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la personne responsable des marchés aux numéros suivants 76 26 45 05/61 34 90 92.

Les offres devront être soumises au secrétariat du DG au plus tard le **10/06/2024**.

Le CHR de Gaoua se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Assane TRAORE
Administrateur des Services de Santé



La célérité dans la transparence